



REVUE DE PRESSE

JEUX OLYMPIQUES 2024



LACANAU

Sommaire

Les grandes manifestations sportives qui vont animer l'année Sud Ouest Bassin d'Arcachon - Bassin d'Arcachon - 29/12/2023	9
Jeux olympiques : la vaguelette Lacanau Le Journal du Médoc - 15/12/2023	11
Le surf reste finalement à Teahupo'o Sud Ouest Bordeaux Agglo - Bordeaux Agglo - 12/12/2023	12
Ce Manchois suit attentivement la polémique sur l'épreuve de surf aux JO de Paris 2024 actu.fr - 11/12/2023	13
Paris 2024 : L'épreuve de surf va pouvoir être maintenue à Teahupo'o, les travaux débiteront lundi assure le président de la Polynésie outremers360.com - 11/12/2023	15
JO 2024, une grande décision est prise Free.fr - 11/12/2023	17
JO 2024, une grande décision est prise Sports.fr - 11/12/2023	18
Paris2024/ Accalmie à Teahupoo parisdepeches.fr - 11/12/2023	19
Une tour, sinon pas de JO et plus de WSL tahiti-infos.com - 11/12/2023	20
JO 2024: l'épreuve de surf prévue à Tahiti menacée EpochTimes.fr - 11/12/2023	22
Paris 2024 : les épreuves de surf maintenues à Tahiti selon le président de la Polynésie française sport.newstank.fr - 11/12/2023	24
L'épreuve de surf des JO 2024 pourra se tenir à Teahupoo, selon le président polynésien lequipe.fr - 11/12/2023	27
JO 2024 : l'épreuve de surf sera maintenue à Tahiti, une "solution" adoptée selon le président polynésien francebleu.fr - 11/12/2023	29
Surf aux JO 2024 : à Teahupoo, une tour infernale qui fait des vagues Humanite.fr - 11/12/2023	31
Surf aux JO de Paris : l'épreuve 2024 aura bien lieu sur le site controversé de Teahupo'o à Tahiti Yahoo ! Finance (FR) - 11/12/2023	34
Surf aux JO de Paris : l'épreuve 2024 aura bien lieu sur le site controversé de Teahupo'o à Tahiti huffingtonpost.fr - 11/12/2023	35
JO 2024 : une très grosse nouvelle tombe concernant le surf dailysports.fr - 11/12/2023	36
Paris 2024 : les travaux d'installation d'une nouvelle tour des juges pour l'épreuve de surf à Teahupoo vont reprendre Lemonde.fr - 11/12/2023	37
Jeux Olympiques. Le surf restera finalement en Polynésie sudouest.fr - 11/12/2023	39

Jeux Olympiques 2024 : l'épreuve de surf va pouvoir être maintenue à Tahiti Lyonne.fr - 11/12/2023	41
Jeux Olympiques 2024 : l'épreuve de surf va pouvoir être maintenue à Tahiti Lyonne.fr - 11/12/2023	42
Jeux Olympiques 2024 : l'épreuve de surf va pouvoir être maintenue à Tahiti leveil.fr - 11/12/2023	43
Jeux Olympiques 2024 : l'épreuve de surf va pouvoir être maintenue à Tahiti lepopulaire.fr - 11/12/2023	45
Jeux Olympiques 2024 : l'épreuve de surf va pouvoir être maintenue à Tahiti lejdc.fr (Journal du Centre) - 11/12/2023	46
Jeux Olympiques 2024 : l'épreuve de surf va pouvoir être maintenue à Tahiti lechorepublicain.fr - 11/12/2023	47
Jeux Olympiques 2024 : l'épreuve de surf va pouvoir être maintenue à Tahiti Leberry.fr - 11/12/2023	48
Jeux Olympiques 2024 : l'épreuve de surf va pouvoir être maintenue à Tahiti lechorepublicain.fr - 11/12/2023	49
Jeux Olympiques 2024 : l'épreuve de surf va pouvoir être maintenue à Tahiti LaMontagne.fr - 11/12/2023	50
Jeux Olympiques 2024 : l'épreuve de surf va pouvoir être maintenue à Tahiti larep.fr - 11/12/2023	51
09:01:28 JO de Paris 2024 : concernant l'épreuve RMC INFO - Journal - 08/12/2023	52
08:08:00 JO de Paris 2024. Concernant les RMC INFO - Le journal de 8h - 08/12/2023	53
LACANAU : Lacanau Bordeaux Métropole prêt à surfer la vague des Jeux olympiques 2024 Presseagence.fr - 08/12/2023	54
Tony Estanguet regrette l'incident de la barge et veut entretenir le dialogue avec Tahiti La1ere.francetvinfo.fr (la1ere.fr) - 08/12/2023	56
L'Atlantique a-t-il une vraie chance de récupérer le surf? Sud Ouest Bordeaux Agglo - Bordeaux Agglo - 08/12/2023	58
La Métropole prête à se mobiliser « rapidement » Sud Ouest Bordeaux Agglo - Bordeaux Agglo - 08/12/2023	60
« Il n'y a pas de plan B. On est sur le bon chemin » Le Maine Libre Sarthe - Loir - Sarthe - Loir - 08/12/2023	62
FOOTBALL Lyonnais punis SURF Tahiti maintient le cap JO Un ministre ukrainien inquiet NATATION Kirpichnikova brille à Bucarest La Marseillaise BDR Marseille - BDR Marseille - 08/12/2023	63
« Il n'y a pas de plan B. On est sur le bon chemin » Le Courrier de l'Ouest Deux-Sèvres - Deux-Sèvres - 08/12/2023	64
Paris 2024: "On est prêt pour accueillir les Jeux", assure le maire de Lacanau sur l'épreuve de surf bfmtv.com - 07/12/2023	65
JO 2024 / Surf : Pourquoi Lacanau se porte candidat pour récupérer le surf bfmtv.com - 07/12/2023	67

JO 2024: quel avenir pour l'épreuve de surf à Tahiti? bfmtv.com - 07/12/2023	68
20:19:48 Surf aux JO 2024 : à Tahiti, les travaux TF1 - Journal de 20h - 07/12/2023	70
SURF : Lacanau Bordeaux Métropole prêt à surfer la vague des Jeux olympiques 2024 pa-sport.fr - 07/12/2023	71
Surf aux JO:Lacanau rêve de bénéficier d'un plan B PaySud.com - 07/12/2023	73
19:14:44 A propos des JO de Paris 2024, l'épreuve EUROPE 1 - Le journal d'europe 1 soir - 07/12/2023	74
JO 2024 : Lacanau, La Torche ou Hossegor pour remplacer l'épreuve de surf à Tahiti ? Free.fr - 07/12/2023	75
JO 2024 : Lacanau, La Torche ou Hossegor pour remplacer l'épreuve de surf à Tahiti ? elle.fr - 07/12/2023	77
Paris 2024 Oudéa-Castéra ferme sur le surf à Tahiti à l'occasion des JO : "Il n'y a pas de plan B" eurosport.fr - 07/12/2023	79
« Pas de plan B » pour l'épreuve de surf des JO 2024 affirme Amélie Oudéa-Castéra lequipe.fr - 07/12/2023	81
12:07:03 Désormais les interrogations se pressent RTL - Rtl midi - 07/12/2023	83
12:02:57 JO Paris 2024. La ville de Lacanau WIT FM - Flash - 07/12/2023	84
JO Paris 2024. Lacanau et Hossegor prêtes pour accueillir les épreuves de surf en cas d'annulation à Tahiti Francetvinfo.fr - 07/12/2023	85
Paris 2024 : Lacanau et La Torche prêts à remplacer Tahiti pour le surf aux JO outremers360.com - 07/12/2023	87
Surf aux JO-2024 : pourquoi les choses se compliquent pour Tahiti Europe1.fr - 07/12/2023	89
Surf aux JO-2024: Lacanau et La Torche prêts à remplacer Tahiti, si besoin figaronautisme.meteoconsult.fr - 07/12/2023	91
Gironde, Landes, Finistère, l'autre option pour accueillir les épreuves de surf des JO2024. my-angers.info - 07/12/2023	93
06:44:40 La Chronique d'Alba Ventura se penche RTL - Rtl petit matin - 07/12/2023	95
A Teahupoo, le vent tourne contre Paris 2024 Francsjeux.com - 07/12/2023	96
les épreuves de surf à Lacanau ou La Torche ? laminute.info - 07/12/2023	98
JO 2024 : face au casse-tête de Tahiti, les candidats se multiplient pour accueillir le surf huffingtonpost.fr - 07/12/2023	100
Nouvelles inquiétudes autour de la tenue de l'épreuve à Teahupo'o Le Quotidien de la Réunion - 07/12/2023	102

JO-2024: Lacanau et La Torche prêts à remplacer Tahiti Le Quotidien de la Réunion - 07/12/2023	103
Surf aux JO de Paris 2024 : cinq clés pour savoir si la côte Atlantique a une chance de récupérer l'épreuve sudouest.fr - 07/12/2023	104
Surf aux JO de Paris 2024 : les points forts d'une candidature de substitution sur le spot de Lacanau sudouest.fr - 07/12/2023	108
Surf aux JO de Paris 2024 : « la Métropole de Bordeaux sera capable de se mobiliser rapidement » si besoin sudouest.fr - 07/12/2023	113
JO-2024 : la polémique enfle à Tahiti, l'épreuve de surf finalement dans le sud-ouest de la France? Ladepeche.fr - 07/12/2023	116
Rapido L'Yonne Républicaine Sud - Sud - 07/12/2023	118
Et si les épreuves de surf n'avaient pas lieu à Tahiti ? Vosges Matin Epinal - La Plaine - Epinal - La Plaine - 07/12/2023	119
Lacanau et La Torche se tiennent prêts L'Union Reims - Reims - 07/12/2023	120
À Tahiti, le surf fait encore des vagues L'Union Reims - Reims - 07/12/2023	121
Surf aux JO Sud Ouest Bordeaux Agglo - Bordeaux Agglo - 07/12/2023	123
Lacanau se tient à nouve au prôte Sud Ouest Bordeaux Agglo - Bordeaux Agglo - 07/12/2023	124
Rapido La République du Centre Loiret - Loiret - 07/12/2023	126
Et si les épreuves de surf n'avaient pas lieu à Tahiti ? Le Républicain Lorrain Metz - Metz - 07/12/2023	127
Lacanau et La Torche prêts à remplacerLes sites de Lacanau (Gironde) et de La La Provence Marseille - Marseille - 07/12/2023	128
Et si les épreuves de surf n'avaient pas lieu à Tahiti ? Le Progrès Lyon - Villeurbanne - Caluire - Lyon - Villeurbanne - Caluire - 07/12/2023	129
NATATION Presse Océan Nantes Métropole, Nord et Sud - Nantes Métropole, Nord et Sud - 07/12/2023	130
Rapido Le Populaire du Centre Haute-Vienne - Haute-Vienne - 07/12/2023	131
Lacanau et La Torche se tiennent prêts Paris Normandie Pays de Caux - Pays de Caux - 07/12/2023	132
JO Paris 2024 : Lacanau et la Torche prêts à remplacer Tahiti pour le surf Le Parisien - 07/12/2023	133
À Tahiti, le surf fait encore des vagues Nord Littoral - 07/12/2023	134
À Tahiti, le surf fait encore des vagues Paris Normandie Pays de Caux - Pays de Caux - 07/12/2023	136

La Torche (Finistère) et Lacanau (Gironde), anciens candidats à l'accueil des ép Ouest France Finistere-Nord - Finistere-Nord - 07/12/2023	138
Lacanau et La Torche se tiennent prêts Nord Littoral - 07/12/2023	139
Rapido La Montagne Clermont Métropole - Clermont Métropole - 07/12/2023	140
Rapido Le Journal du Centre - 07/12/2023	141
Et si les épreuves de surf n'avaient pas lieu à Tahiti ? Le Journal de Saône et Loire Chalon Sur Saône - Chalon Sur Saône - 07/12/2023	142
Tout le monde s'en mêle L'Indépendant Catalan Perpignan - Perpignan - 07/12/2023	143
Rapido L'Eveil de la Haute Loire - 07/12/2023	144
Et si les épreuves de surf n'avaient pas lieu à Tahiti ? L'Est Républicain Nancy Agglo - Nancy Agglo - 07/12/2023	145
Lacanau et La Torche se tiennent prêts L'Est Eclair - 07/12/2023	146
À Tahiti, le surf fait encore des vagues L'Est Eclair - 07/12/2023	147
Rapido L'Echo Républicain Eure-et-Loir - Eure-et-Loir - 07/12/2023	149
LACANAU ET LA TORCHE PRÊTS À REMPLACER TAHITI L'Equipe - 07/12/2023	150
Et si les épreuves de surf n'avaient pas lieu à Tahiti ? Le Bien Public Dijon - Dijon - 07/12/2023	151
Tout le monde s'en mêle Centre Presse Aveyron Rodez - Rodez - 07/12/2023	152
En bref Corse Matin - 07/12/2023	153
Le surf à Tahiti en sursis? La Charente Libre Angoulême - Angoulême - 07/12/2023	155
JO Paris 2024 : Lacanau et la Torche prêts à remplacer Tahiti pour le surf Aujourd'hui en France - 07/12/2023	156
Lacanau et La Torche se tiennent prêts L'Ardennais - 07/12/2023	157
Rapido Le Berry Républicain Bourges - Bourges - 07/12/2023	158
Paris 2024 : Deux candidats prêts à remplacer Teahupo'o Orange.fr - 06/12/2023	159
Teahupo'o : l'association internationale de surf "salue" la suspension des travaux, Lacanau et La Torche "prêtes" à accueillir l'épreuve La1ere.francetvinfo.fr (la1ere.fr) - 06/12/2023	161

JO 2024 : les spots de Lacanau et La Torche se disent prêts à remplacer Teahupo'o Radio1.pf - 06/12/2023	163
Surf aux JO-2024: Lacanau et La Torche prêts à remplacer Tahiti, si besoin tahiti-infos.com - 06/12/2023	164
JO de Paris 2024: deux villes candidatent déjà en cas de remplacement de Tahiti pour l'épreuve de surf bfmtv.com - 06/12/2023	165
JO 2024 : les épreuves de surf à Lacanau ou La Torche ? cnews.fr - 06/12/2023	167
Lacanau et La Torche prêts à remplacer Tahiti pour accueillir les épreuves de surf aux JO lequipe.fr - 06/12/2023	168
JO 2024 : avec ses vagues de bancs de sable "sans corail", la ville de Lacanau candidate "comme site de repli" francebleu.fr - 06/12/2023	170
18:02:58 Le surf aux JO de Paris 2024 aura-t-il FRANCE BLEU GIRONDE - Journal de 18h00 - 06/12/2023	172
Surf aux JO-2024: Lacanau et La Torche prêts à remplacer Tahiti, si besoin La1ere.francetvinfo.fr (la1ere.fr) - 06/12/2023	173
Paris 2024 - Incertitude pour le surf à Tahiti, Lacanau et La Torche prêts au cas où ? eurosport.fr - 06/12/2023	175
JO 2024. Surf : Lacanau et La Torche prêts à remplacer Tahiti, si besoin Ouest-france.fr - 06/12/2023	177
Surf aux JO 2024 : La Torche et Lacanau prêts à remplacer Tahiti si besoin Lefigaro.fr - 06/12/2023	178
Surf aux JO de Paris 2024 : Lacanau et La Torche prêts à remplacer Teahupo'o, si besoin sudouest.fr - 06/12/2023	180
JO Paris 2024 : Lacanau prêt à relever le défi du surf olympique sudouest.fr - 06/12/2023	183
Où aura lieu l'épreuve de surf des Jeux olympiques de Paris 2024 ? Plusieurs sites prêts à remplacer Tahiti si besoin Lyonne.fr - 06/12/2023	186
Où aura lieu l'épreuve de surf des Jeux olympiques de Paris 2024 ? Plusieurs sites prêts à remplacer Tahiti si besoin veilleil.fr - 06/12/2023	187
Où aura lieu l'épreuve de surf des Jeux olympiques de Paris 2024 ? Plusieurs sites prêts à remplacer Tahiti si besoin lepopulaire.fr - 06/12/2023	189
Où aura lieu l'épreuve de surf des Jeux olympiques de Paris 2024 ? Plusieurs sites prêts à remplacer Tahiti si besoin lejdc.fr (Journal du Centre) - 06/12/2023	190
Surf - JO-2024 : Lacanau et La Torche prêts à remplacer Tahiti LaProvence.com - 06/12/2023	191
JO Paris 2024 : Lacanau et La Torche prêts à remplacer Tahiti pour le surf si besoin LeParisien.fr - 06/12/2023	193
Où aura lieu l'épreuve de surf des Jeux olympiques de Paris 2024 ? Plusieurs sites prêts à remplacer Tahiti si besoin	194

Leberry.fr - 06/12/2023

Où aura lieu l'épreuve de surf des Jeux olympiques de Paris 2024 ? Plusieurs sites prêts à remplacer Tahiti si besoin 195
LaMontagne.fr - 06/12/2023

Surf aux JO-2024: Lacanau et La Torche prêts à remplacer Tahiti, si besoin 196
Agence France Presse Fil Gen - Fil Gen - 06/12/2023



Les grandes manifestations sportives qui vont animer l'année

En 2024 Le Médoc a ses grandes manifestations sportives. Elles sont parfois présentes sur le territoire depuis plusieurs décennies, tenues par des équipes de bénévoles qui se passent le relais. Leur agenda se dévoile

Julien Lestage

En 2024

Les grandes manifestations sportives qui vont animer l'année

Le Médoc a ses grandes

manifestations sportives. Elles sont parfois présentes sur le territoire depuis plusieurs décennies, tenues par des équipes de bénévoles qui se passent le relais. Leur agenda se dévoile

D'autres épreuves

Au mois de décembre 2024, les passionnés de course automobile pourront assister au Rallye du Médoc. La manifestation est organisée par l'Association sportive automobile club du Sud-Ouest (Asaco). Cette année, l'événement a fêté ses 40 bougies! Le rallye installe son parc automobile à Lesparre. Les spéciales ont lieu sur les communes de Civrac, Ordonnau et Saint-Yzans-de-Médoc. Sur la plage centrale de Lacanau, du 7 au 16 juin, le public pourra venir voir les finales du tournoi européen de beach handball. À la fin de l'hiver, il faudra aussi compter sur le Trail des Galopins à Soulac. Il aura lieu le dimanche 24 mars. Trois courses sont annoncées : 8km, 17km, 30km. Le territoire du Médoc est de plus en plus convoité par les organisateurs de grandes manifestations sportives. Entre les lacs, la forêt et l'océan, les

terrains de jeu et l'espace ne manquent pas. Dès le mois de janvier, un premier rendez-vous autour des sports mécaniques a lieu. Il s'agit de la Gulp TT, étape du championnat de France de courses sur sable. La compétition est programmée le samedi 13 et dimanche 14 janvier. Elle est organisée par le Moto-Club des Esteys avec le soutien de la Fédération française de motocyclisme (FFM). La manifestation se déroule sur le site du Gulp, commune de Grayan-et-l'Hôpital. Entre les courses de motos et de quads, 1300 pilotes sont annoncés. Avec ses lacs et ses grandes artères qui plongent dans la forêt, le Médoc est une terre qui s'adapte parfaitement à la pratique du triathlon. Deux grands événements se déroulent sur les communes de Lacanau et Carcans. Le 4 et 5 mai, ce sera la 9e édition du Lacanau Tri'Events. L'épreuve a été lancée par Patrice Durand et Florent Roche, deux passionnés de cette discipline. Le Tri'Events permet à tous les niveaux de s'exprimer dans un format L et une distance olympique. À peine le temps de se remettre de ces deux courses qu'un deuxième triathlon sera déjà prêt à partir. C'est le Frenchman de Benjamin Sanson,

ancien athlète de haut niveau. Du 8 au 10 mai, tous les publics pourront participer à la 11e édition. Entre le Frenchkid duathlon, le XS, le M, le L et le XXL (épreuve reine), c'est une fête du sport qui aura lieu durant trois jours sur le site de Maubuisson. Sur le continent européen, le Lacanau Pro est la plus ancienne compétition de surf professionnelle. L'épreuve a été lancée en 1979 par une poignée de bénévoles et passionnés. En 2024, elle fêtera sa 43e édition du 12 au 18 août. Elle est une étape qualificative du Circuit européen de la WSL. Entre 150 et 200 athlètes y participent. Durant la semaine de compétition, le front de mer de Lacanau s'anime à travers un immense skatepark et ses vedettes. La musique est très présente avec de nombreux concerts. Stands de vélos et démonstrations, boutiques et expositions complètent le festival. Tous les ans, ce sont 8500 coureurs venus du monde entier qui s'élancent depuis les quais de Pauillac pour parcourir les 42,195km du Marathon des châteaux du Médoc. La manifestation se déroule dans une ambiance de fête. Les participants sont déguisés. Le circuit fait traverser à la troupe toutes les belles propriétés viticoles situées sur le vignoble de Pauillac et alentours. Les dégustations vont bon train.

Durant tout un week-end, Pauillac fête le sport et le vin. Le concept connaît un franc succès. En 2024, le marathon aura lieu le samedi 7 septembre. Ce sera sa 38^e édition! Dans le même esprit, la Médocaine VTT, qui se déroule à vélo, aura lieu le samedi 25 mai. Le départ est donné sur la plaine des sports d'Arsac.

2024 donnera aussi naissance à une nouvelle épreuve sportive à Lacanau. Entre la plage de la Grande-Escoure et le petit port de Lacanau-ville, l'association Open Swin Stars proposera de traverser le lac à la nage. Il faudra parcourir la distance de 3,8 km. La manifestation sera organisée le samedi 8 juin.

Durant cette journée, les organisateurs ont aussi prévu des distances plus courtes (500m, 1km et 2km) pour permettre à tous les publics de participer. Cette épreuve est lancée par Laurent Neuville, le président d'OST, ancien nageur de haut niveau (deux participations aux JO en 1984 et 1988). L'idée lui a été murmurée à l'oreille par Christian Pierrat, le président de la section natation du BEC (Bordeaux Étudiants Club), qui connaît bien la station girondine.



Au mois d'août, c'est l'élite du surf qui participera à la 43^e édition du Lacanau
Pro. J. L.

■

Jeux olympiques : la vaguelette Lacanau

Tout le monde ou presque a fait semblant d'y croire. Après tout, sur un malentendu, Lacanau aurait pu réaliser l'impensable remontada et accueillir, du 27 au 30 juillet prochains, les épreuves de surf des Jeux olympiques 2024. Il a suffi de quelques précieux coraux brisés du côté de la Polynésie française pour que la machine de communication se mette en branle. Tout ça à cause des dégâts causés par une barge destinée à la création d'une nouvelle tour d'arbitrage en aluminium, fort contestée à Tahiti, en remplacement de l'actuelle, construite en bois. Problème, cette construction nécessite de nouvelles fondations et une canalisation, avec les risques inhérents pour l'écosystème fragile. Dans la foulée de cet incident, le président polynésien, Moetai Brotherson, a décidé de suspendre les travaux qui devaient débiter le 4 décembre, laissant planer un doute sur « la pérennité » du projet des JO de Paris 2004 à Teahupo'o et sa vague mythique. Tony Estanguet, président du comité d'organisation des Jeux olympiques, paraissait confiant dans la possibilité de trouver une solution en Polynésie française et pas ailleurs, tandis que la fédération internationale de surf partageait la décision du gouvernement polynésien de mettre un coup de frein en attendant d'obtenir des garanties techniques. Il n'en fallait pas plus pour que d'autres spots français, parmi les cinq candidats non retenus pour recevoir les épreuves de surf des JO,

s'engouffrent dans la brèche en se disant prêts à être un excellent plan B. C'est le cas de Hossegor dans les Landes, de La Torche dans le Finistère et de Lacanau-Bordeaux métropole. Le maire de Lacanau Peyrondet n'a pas ménagé ses efforts pour communiquer, répondre aux médias, défendre à nouveau la candidature de Lacanau-Bordeaux métropole en expliquant que la station touristique était prête à recevoir les JO si on faisait appel à elle. Le coup médiatique a fait long feu. Le 11 décembre, Moetai Brotherson annonçait que Teahupo'o pourra bien accueillir les compétitions de surf des JO et que la nouvelle tour des juges sera fonctionnelle le 13 mai avant l'étape du tour mondial de la World Surf League. C'est pas très sport ça, Monsieur le président polynésien, de jouer avec nos nerfs parce qu'ici, on y a presque cru. Une vaguelette d'espoir s'est formée à Lacanau tandis que Teahupo'o restait la reine incontestée. ■



Le surf reste finalement à Teahupo'o

JO de Paris 2024 / Surf Le président polynésien a mis fin aux doutes concernant l'organisation des épreuves olympiques de surf à Tahiti

JO de Paris 2024 / Surf

Le surf reste finalement à Teahupo'o

Le président polynésien a mis fin aux doutes concernant l'organisation des épreuves olympiques de surf à Tahiti

Fin du feuilleton ? Le président polynésien a annoncé, hier à Tahiti, que les épreuves de surf des Jeux olympiques 2024 allaient pouvoir être maintenues sur le site de Teahupo'o, depuis des mois au coeur de tensions entre les autorités, les organisateurs des JO et les populations locales. « La solution qu'on a réussi à faire adopter permet que les JO se tiennent ici et que la WSL (World Surf League) maintienne une étape annuelle du tour mondial », s'est réjoui Moetai Brotherson à l'issue d'une réunion avec les associations environnementales.

Le remplacement d'une tour en bois par une structure en aluminium pour les juges est source de crispations depuis des mois. Lors d'essais techniques le 1er décembre, une barge prévue pour l'installation de cette nouvelle tour a brisé du corail, poussant le gouvernement polynésien à mettre en pause les travaux.

Mais Moetai Brotherson a présenté un calendrier de travaux qui doit aboutir à une tour fonctionnelle le 13 mai, quelques jours avant l'étape du tour mondial de la WSL. Cette compétition fera figure de test avant l'épreuve olympique de juillet. Le président polynésien s'est félicité d'avoir obtenu le soutien « unanime de tous les maires, de la fédération de surf et même des associations, à part une, et d'un surfeur, qui pense représenter la communauté des surfeurs ».

Ce surfeur tahitien, Lorenzo Avvenenti, a affirmé que « les plus grands noms du surf comme Kelly Slater, Gabriel Medina, Filipe Toledo ou Carissa Moore ont signé la pétition contre les fondations et la tour en aluminium ». Moetai Brotherson a cependant estimé qu'ils l'avaient signée sans disposer des « bonnes informations ».

« La position actuelle, c'est qu'on ne veut aucune nouvelle fondation », a rappelé sur la chaîne locale TNTV la présidente de l'association de protection de l'environnement Vai ara o Teahupo'o, Cindy Otcenasek. La tour en aluminium a été réduite en taille et en poids par rapport au projet initial, mais les techniciens

estiment néanmoins que de nouveaux forages dans le corail sont nécessaires.

D'autres militants ont cependant reconnu les « efforts » du gouvernement pour préserver l'environnement. « On ne peut plus faire marche arrière, il faut qu'on taho'e' (qu'on avance ensemble, en tahitien, NDLR) », a déclaré pendant la réunion Annick Paofai, présidente de l'Association de défense du Fenua 'aihere, la zone de nature préservée où se trouve le site. Face aux doutes qui planaient ces dernières semaines sur la tenue des épreuves de surf à Tahiti, certains des anciens candidats malheureux de la côte Atlantique avaient relancé leur candidature, à l'image de [Lacanau](#), [La Torche](#) et des Landes.

■



Ce Manchois suit attentivement la polémique sur l'épreuve de surf aux JO de Paris 2024

Surfeur et ex-président d'un club de surf, le Surtainvillais Sébastien Laronche, qui a vécu deux ans en Polynésie française, s'exprime sur l'actuelle polémique à Teahupo'o.

Le futur site des épreuves de surf en 2024 à Teahupo'o est plongé dans une polémique à rallonge. (©Document transmis à La Presse de la Manche)

C'est l'une des (nombreuses) polémiques sur les Jeux Olympiques de Paris. Choisi en 2020, **le site de Teahupo'o à Tahiti**, mondialement connu pour « sa célèbre vague et ses eaux transparentes », est depuis des mois au cœur de tensions entre le gouvernement polynésien, les organisateurs des JO et des riverains.

Le nœud du problème est **le remplacement de la tour des juges**, jusqu'ici en bois mais qui n'était plus aux normes, selon les organisateurs.

Après le rejet du projet initial en aluminium, **la polémique a encore rebondi** ces dernières heures avec la mise en pause des travaux, suite à des dégâts sur le corail lors de la tentative d'installation d'une version 2 plus « light ».

Si bien que les villes de **Lacanau**, La Torche et Hossegor, écartées lors de la sélection, ont sauté, hier, sur l'occasion pour se proposer comme recours, en cas de repli en métropole.

Dans le Cotentin, **un Surtainvillais de 48 ans suit attentivement ce feuilleton** à rebondissements. « J'échange effectivement avec du monde sur place », confie **Sébastien Laronche, qui a vécu en Polynésie**, à Raiatea (*), entre 2017 et 2019 lors d'une expatriation professionnelle au sein de l'Éducation nationale. « C'est une terre sacrée pour eux. C'est un endroit perdu et peu colonisé. La culture polynésienne y est très forte ».

« C'est seulement pour trois jours de compétition... »

À plusieurs milliers de kilomètres, l'ancien président du Cotentin Surf Club à Siouville-Hague comprend le rejet des autochtones.

Vidéos : en ce moment sur Actu

Le corail est déjà en mauvais état, il souffre de la chaleur de l'eau. Si en plus on le casse en refaisant une tour pour trois jours de compétition... La tour en bois existe là-bas depuis 25 ans et ça n'a jamais posé de problème.

Pour l'actuel conseiller principal d'éducation du collège Lucien Goubert de Flamanville, il faut donc « **rester à Teahupo'o pour le symbole** car ce sont eux qui ont inventé ce sport, mais surtout écouter les gens qui y vivent ». D'autant que ce site est « vraiment particulier, c'est un mythe ». Un must que le Manchois n'a cependant jamais pratiqué.

J'y suis allé mais j'ai surfé la vague d'à-côté. C'est tout simplement effrayant. Tu ne penses même à te mettre dans l'eau. Quand les gars font leur virage, il n'y a quasiment plus d'eau... Après, c'est un peu le cas sur tous les spots. Là-bas, j'ai souvent eu peur dans l'eau. En raison du relief sous-marin, c'est vite dangereux. On n'a pas ce souci-là dans le Cotentin (rires).

En tout cas, en attendant que cette polémique se dégonfle et qu'une solution soit trouvée, Sébastien Laronche a déjà coché sur son agenda les jours de l'épreuve olympique (27 au 30 juillet). Par contre, il n'est pas question de retourner à l'autre bout

de la planète.

« Déjà, il y a le billet d'avion qui n'est pas donné et puis, pour le bilan carbone, ce n'est pas top », freine le Surtainvillais, qui regardera la compétition « sur les chaînes tahitiennes, pour l'accent des commentateurs ».

(*) : la quatrième plus grande île de la Polynésie française après Tahiti, Nuku-Hiva et Hiva-Oa.

Suivez toute l'actualité de vos villes et médias favoris en vous inscrivant à Mon Actu.



Cinq heures de dialogue ont été nécessaires, dimanche après-midi à Tahiti, pour une accalmie. Une association et un surfeur local ont maintenu une position ferme, mais la plupart des autres militants ont reconnu les efforts du Pays et se sont déclarés en faveur des Jeux. Explications de notre partenaire TNTV.

« *La position actuelle c'est qu'on ne veut aucune nouvelle fondation* » a rappelé sur TNTV la présidente de Vai ara o Teahupoo, Cindy Otcenasek, association locale restée ferme sur sa position. La tour en aluminium a été réduite en taille et en poids par rapport au projet initial, mais les techniciens estiment néanmoins que de nouveaux forages dans le corail sont nécessaires.

D'autres militants et associations ont reconnu les « *efforts* » du gouvernement pour préserver l'environnement. « *On ne peut plus faire marche arrière, on fait les Jeux, il faut qu'on tākō'ē (s'unisse, ndlr)* » a déclaré pendant la réunion Annick Paofai, présidente de l'Association de défense du Fenua Aihere, zone entre Teahupo'o et Tautira, sur la Presqu'île de Tahiti, dépourvue de route et préservée de l'urbanisation.

« *La première étape doit démarrer dès demain, c'est le balisage et on le confie à deux personnes dont la connaissance du site ne peut être mise en doute : Moana David et Pascal Luciani* » a annoncé le président polynésien Moetai Brotherson. Il s'est réjoui d'avoir obtenu le soutien « *unanime de tous les maires, de la fédération de surf et même des associations, à part une, et d'un surfeur, qui pense représenter la communauté des surfeurs* ».

Lorenzo Avvenenti, surfeur local vivement opposé à la nouvelle tour des juges et présent à cette réunion, a affirmé que « *les plus grands noms du surf comme Kelly Slater, Gabriel Medina, Felipe Toledo, ou Carissa Moore ont signé la pétition contre les fondations et la tour en aluminium* ». Moetai Brotherson a cependant estimé qu'ils l'avaient signée sans disposer des « *bonnes informations* ». Il a présenté un calendrier de travaux qui doit aboutir à une tour fonctionnelle le 13 mai, quelques jours avant l'étape du tour mondial de la World Surf League. Cette compétition fera figure de test avant l'épreuve des Jeux Olympiques de juillet.

Lire aussi : **Paris 2024 - Surf : À Tahiti, le test a été « mal préparé » reconnaît Amélie Oudéa-Castera, qui douche les espoirs de Lacanau et La Torche**

Il a également annoncé que le refus de la tour mettrait en péril l'organisation de l'épreuve annuelle de la WSL. Et ferait perdre beaucoup d'argent au Pays pour les Jeux. *« Si on ne fait pas les JO, ils iront à Hossegor, à Lacanau, peu importe, mais du fait des conventions, on devra quand même, nous, financer des JO qui ne se tiendront pas chez nous : à ce jour, le Pays, sur des deniers publics, a engagé 3,5 milliards entre les aménagements de la nouvelle marina, la tour, le domaine Rose, la passerelle et j'en passe. 1,1 milliard a été inscrit au prochain budget pour tenir nos engagements »* a rappelé le président. *« Dans l'absolu s'il n'y avait pas les JO, vous pensez bien que j'aurais préféré faire des logements sociaux ou des écoles »* a-t-il glissé.

Au terme de près de cinq heures de réunion, les derniers intervenants ont paru accepter la tenue des JO. Ils ont toutefois demandé d'associer plus étroitement les associations à la supervision des travaux. Avant de se séparer, ils ont entonné tous ensemble un chant fédérateur en se tenant les mains : 'A tu'u mai i te here, *« mettez de l'amour »*.

Pour rappel, la semaine dernière, la Fédération internationale de surf (ISA) et la World Surf League (WSL) ont fait part de leurs inquiétudes sur cette nouvelle tour des juges qui, bien qu'allégée, continue de concentrer les clivages, à un peu plus de huit mois des épreuves de surf des JO de Paris 2024. Vendredi, la Surfrider Foundation *« soutenir » les opposants à la nouvelle tour « pour garantir l'intégrité environnementale des récifs de Teahupo'o »*, et demandé au COJO et aux élus locaux *« d'explorer d'autres solutions, y compris d'autres sites de compétition »*.

Mike Leyral pour TNTV



JO 2024, une grande décision est prise



sport · autres

Publié le 11 déc. 2023 à 16:44

C'est la fin du feuilleton. Après des semaines de contestation au niveau local, l'épreuve de surf des Jeux Olympiques de Paris a été confirmée à Teahupoo. Il n'est plus question de la déplacer vers un autre spot de Tahiti, ou de la rapatrier en Métropole, où La Torche (Finistère) et **Lacanau** (Gironde) avaient notamment proposé leurs services.

« La solution qu'on a réussi à faire adopter permet que les JO se tiennent ici et que la WSL (World Surf League) maintienne une étape annuelle du tour mondial », a annoncé le président polynésien Moetai Brotherson à l'AFP à l'issue d'une réunion avec les associations environnementales.

La tour prête au mois de mai ?

Le principal problème concernant la construction d'une tour à proximité de la vague, qui doit servir aux juges et aux télévisions, qu'il faut reconstruire pour rentrer dans le cahier des charges des JO. Sauf que, lors des essais techniques, la barge prévue pour l'installation de la nouvelle tour a brisé du corail, ce qui a provoqué la colère des associations locales et environnementales.

Une solution technique a donc été trouvée, comme l'a confirmé dans la foulée Tony Estanguet, le président de Paris 2024. Cette polémique à Teahupoo faisait mauvais genre pour les JO, déjà critiqués à Paris sur de nombreux sujets (comme celui des transports en commun), mais Estanguet préfère saluer « la formidable transparence de l'évolution de ce dossier », ce qui est une autre manière de présenter les choses.

Les travaux de la tour devrait donc débuter d'ici la fin de l'année. L'objectif est que tout soit en place au mois de mai, pour l'épreuve du circuit WSL, qui servira de répétition générale avant les Jeux Olympiques.



JO 2024, une grande décision est prise

Après une période d'incertitude, l'épreuve de surf des Jeux Olympiques de Paris 2024 a bien été maintenue sur le spot de Teahupoo, à Tahiti. Le problème de la construction de la tour est en train d'être résolu.

C'est la fin du feuilleton. Après des semaines de contestation au niveau local, l'épreuve de surf des Jeux Olympiques de Paris a été confirmée à Teahupoo. Il n'est plus question de la déplacer vers un autre spot de Tahiti, ou de la rapatrier en Métropole, où La Torche (Finistère) et Lacanau (Gironde) avaient notamment proposé leurs services.

« *La solution qu'on a réussi à faire adopter permet que les JO se tiennent ici et que la WSL (World Surf League) maintienne une étape annuelle du tour mondial* », a annoncé le président polynésien Moetai Brotherson à l'AFP à l'issue d'une réunion avec les associations environnementales.

La tour prête au mois de mai ?

Le principal problème concernant la construction d'une tour à proximité de la vague, qui doit servir aux juges et aux télévisions, qu'il faut reconstruire pour rentrer dans le cahier des charges des JO. Sauf que, lors des essais techniques, la barge prévue pour l'installation de la nouvelle tour a brisé du corail, ce qui a provoqué la colère des associations locales et environnementales.

Une solution technique a donc été trouvée, comme l'a confirmé dans la foulée Tony Estanguet, le président de Paris 2024. Cette polémique à Teahupoo faisait mauvais genre pour les JO, déjà critiqués à Paris sur de nombreux sujets (comme celui des transports en commun), mais Estanguet préfère saluer « *la formidable transparence de l'évolution de ce dossier* », ce qui est une autre manière de présenter les choses.

Les travaux de la tour devrait donc débuter d'ici la fin de l'année. L'objectif est que tout soit en place au mois de mai, pour l'épreuve du circuit WSL, qui servira de répétition générale avant les Jeux Olympiques.



Paris2024/ Accalmie à Teahupoo

Publié le 11 Décembre 2023 16:29 Par **Jacques-Henri Digeon**

Après les menaces d'abandon du site des épreuves de surf de Paris2024 à Tahiti, le calme est revenu à Teahupoo.

L'épreuve de surf des Jeux de Paris 2024 devrait bien avoir lieu à Tahiti sur la plage de Teahupoo. Après sa déclaration pessimiste de la semaine dernière et l'éventualité d'abandonner le site, Moetai Brotherson, le président de la Polynésie Française, s'est montré rassurant ce lundi.

Objet de la polémique, la nouvelle tour en aluminium des juges plus fonctionnelle qui devait remplacer celle désuète et plus aux normes en bois qui servait habituellement aux épreuves du circuit mondial. Les travaux de cette réalisation avaient été interrompus après les protestations des associations locale déplorant des dégâts sur les massifs de corail du site provoqués par une barge.

Un plan B avait même été évoqué avec l'abandon du site polynésien et un retour en métropole. Même s'ils n'avaient pas digéré d'être éliminés, certains des "spots" maritimes - La Torche (Finistère) et **Lacanau** (Gironde) - se disaient prêts à éventuellement remplacer Teahupoo. La ministre des Sports, Amélie Oudéa-Castéra, avait démenti l'éventualité d'un plan B.

Mais finalement, tout semble rentrer dans l'ordre. Si un nouveau calendrier des travaux a été décidé et de nouvelles dispositions auraient été prises pour éviter de détériorer le site et le milieu marin.

« *La solution qu'on a réussi à faire adopter permet que les JO se tiennent ici* », a annoncé à l'AFP (Agence France Presse) le président polynésien à l'issue d'une réunion avec la ministre, les organisateurs des Jeux et les associations environnementales. Il a également précisé que l'étape du circuit mondial de surf (World Surf League) constituerait une sorte de répétition générale le 13 mai.



Une tour, sinon pas de JO et plus de WSL

Le président a présenté hier l'alternative qui s'offre à nous, dans la perspective de Teahupo'o-2024 : Une tour en alu ou pas de JO et plus jamais de WSL. PHOTO : Paorai Raveino

Tahiti, le 10 décembre 2023 - Le gouvernement s'est déplacé ce dimanche à Vairao pour une réunion d'information à 14 heures avec les associations de Teahupoo, les élus de la commune de Tairapu-Ouest en présence d'ingénieurs et de techniciens. Perçue comme une menace, les déclarations du président ont soulevé quelques irritations : “Sans la nouvelle tour, il n’y aura plus de WSL.”

D'entrée de jeu, alors que la réunion n'avait pas encore commencé, dimanche, le maire de Tairapu-Ouest, Tetuanui Hamblin, a anticipé ouvertement toute déclaration officielle en annonçant que “les travaux vont bien démarrer ce lundi”, au grand étonnement de tout le monde. “Il faut que la tour soit à Teahupo'o, et non à Papara, ni à **Lacatau**”, a-t-il insisté en toute méconnaissance des détails techniques de la nouvelle construction qui ne devaient être exposés que quelques minutes plus tard.

Du côté de l'association Vaiara o Teahupoo, la position est claire, selon sa présidente Cindy Otscenasek : “On ne veut pas de nouvelles fondations. Ils nous ont fait la démonstration qu'ils se sont trompés dans leurs calculs.” Malgré les explications techniques du président Brotherson, soutenues par les bureaux d'études et les élus de la commune de Tairapu-Ouest, les représentants des associations de défense de l'environnement, à l'appui d'études techniques du service des phares et balises qui ont construit les plots de l'actuelle tour des juges, en bois, ont bel et bien maintenu leur opposition à la nouvelle construction.

Les surfeurs délaissés

Les discussions de plus de 4 heures ont maintenu la division d'opinions entre les pros et les antis tour en aluminium. Chaque partie est donc restée campée sur sa position. Pour le gouvernement, mais aussi pour les élus municipaux, la décision de maintenir la construction de la nouvelle tour est actée. La réunion de ce dimanche ayant eu lieu pour formaliser et officialiser cette décision, devant des opposants mis au pied du mur.

“Nous avons vraiment l'impression de ne pas être écoutés”, a déploré Lorenzo Avenenti, au nom des “surfeurs locaux et internationaux”. Il a d'ailleurs rappelé que “les grands surfeurs internationaux ont signé la pétition contre la tour en aluminium” et a laissé supposer qu'ils pourraient être amenés “à boycotter les Jeux olympiques” si leur appel d'était pas entendu.

Pas convaincu par les explications des experts, le surfeur de Havae s'indigne de la décision qui a été prise : “Ils ont tous des beaux discours, comme depuis toujours. Mais ils n'ont aucune connaissance sur le spot de surf de Teahupo'o.”

Ultime décision

Alors que les travaux pour la construction de la nouvelle tour des juges des Jeux olympiques doivent commencer aujourd'hui, une réunion était organisée hier à la mairie de Vairao pour rassurer les élus et les opposants à ce chantier prévu sur le récif de Teahupo'o. © Paorai Raveino

Devant l'insistance de Cindy Otscenasek, présidente de Vaiara o Teahupoo, à vouloir reprendre les discussions sur le fait d'utiliser les fondations actuelles, le président a

préférée trancher, après 2 heures 30 de débat, en déclarant que “
si on repart dans ces discussions, il n’y aura plus de JO, et il n’y aura plus de WSL

” avant de poursuivre sur un calendrier qu’il est tenu de respecter : “
C’est très simple. C’est factuel : si nous ne démarrons pas ces travaux cette semaine, on ne tiendra pas les délais pour le test-event de la WSL prévus au 13 mai 2024. Et il n’y aura plus de WSL non plus, ce qui nous a été confirmé d’ailleurs par Andrew Stark”

de l’organisation internationale de la compétition de surf. “
On ne sera pas non plus dans les temps pour les JO

”, a-t-il précisé.

En outre, comme il l’a souligné, “*cette nouvelle tour permettra au Pays de s’engager avec la WSL dans le cadre d’une convention quinquennale de partenariat*”. Un accord déjà discuté au lendemain de sa nomination à la tête du gouvernement. Dès lors, il a été reconnu que la tour en bois n’était plus aux normes de sécurité.

À ce sujet et pour répondre aux associations, le président a déclaré que “*pendant des années le Pays a opéré en fermant les yeux sur les normes*”. Comme il a également précisé, “*le comité des Jeux olympiques a exprimé ses besoins, traduits dans un cahier des charges par le maître d’ouvrage qui est l’IJSPPF. Ce cahier des charges s’est traduit par une tour en aluminium, parce qu’on est arrivé à un point où en faisant des études, on a conclu qu’on ne pouvait pas utiliser les installations existantes. Il s’agit bien de normes de la Polynésie, et non celle des JO*”.

Les jeux sont donc faits, et la pilule a eu du mal à passer ce dimanche. À la sortie de réunion en début de soirée, les associations ont bien montré qu’elles n’étaient pas en accord avec ce qui a été décidé, mais se sont toutefois engagées à ne pas bloquer le démarrage des travaux.

Le président a renouvelé auprès des opposants son invitation à participer aux réflexions et aux discussions sur le démarrage et le suivi des travaux, mais aussi sur l’après-JO. Il a notamment interpellé sur le devenir du domaine Rose sur lequel seront implantées des infrastructures légères et provisoires pour l’organisation des Jeux. Il s’est d’ailleurs posé la question de savoir si le domaine allait revenir à son état d’origine de “tarodière”. À ce stade, rien n’est moins sûr.



JO 2024: l'épreuve de surf prévue à Tahiti menacée

Un arc-en-ciel apparaît au-dessus de la tour des juges lors du Shiseido Tahiti Pro 2023, le 16 août 2023 à Teahupo'o, en Polynésie française. (Crédit photo: Ryan Pierse/Getty Images)

Dimanche 3 décembre, le président de la Polynésie a annoncé suspendre les essais techniques et les travaux de préparation aux épreuves de surf prévues pour les JO 2024. En cause, la destruction de corail par une barge le vendredi 1er décembre.

Les associations écologistes avaient prévenu : la barge prévue pour l'installation de tours des juges en pleine mer ne passerait pas. En effet, ce vendredi, elle a brisé des récifs coralliens.

« Ils ont décidé de faire un prétest en catimini sans prévenir qui que ce soit, la veille de la sortie officielle prévue pour les tests avec les associations, détaille Cindy Otcenasek, présidente de l'association de défense de l'environnement Vai Ara o Teahupoo et membre du collectif Mata Ara ia Teahupoo 2024 sur 20 Minutes. Ce test s'est avéré être un fiasco puisque leur entêtement à faire passer une barge a détruit du corail sur son passage. »

Dimanche, Moetai Brotherson, le président de la Polynésie, est « venu demander pardon à Teahupoo pour ce qui s'est passé vendredi », estimant que « ça n'aurait jamais dû se passer comme ça ».

Même la fédération internationale de surf (ISA) s'en est mêlé, publiant un communiqué : « Depuis le début du processus d'organisation des épreuves olympiques de surf en Polynésie française, l'ISA a toujours insisté sur le fait que la protection du site naturel de Teahupoo était une priorité ». La fédération invite à « intensifier les discussions pour examiner toutes les options possibles ».

ISA Statement on the judges' tower at Teahupo'o (Tahiti) pic.twitter.com/d01bBb14QU

— International Surfing Association (@ISAsurfing) December 6, 2023

La tour des discordes

Dès le 15 octobre, des Tahitiens ont manifesté leur opposition à l'organisation de ces épreuves à Teahupoo, contestant l'installation d'une nouvelle tour des juges en aluminium dans les récifs coralliens.

Ils remettent en cause son coût, 4,4 millions d'euros, sa taille imposante et surtout les dégâts occasionnés lors de la mise en place des fondations. Soutenus par des champions de surf tels que Kelly Slater ou Matahi Drollet, ils réclament que les épreuves soient jugées avec l'ancienne tour en bois, utilisée pendant les compétitions de la World Surf League depuis vingt ans.

« Pour moi, cela est impossible de bâtir de nouvelles fondations, sans détruire le corail,

la tour existante fonctionne depuis 2003 pour une épreuve WSL », explique Matahi Drollet sur son compte Instagram avant de céder la parole à Mati Hoffmann qui avait participé à la construction de cette structure existante. « Un cahier de charges technique a été respecté. 20 ans après les fondations sont encore intactes. Creuser 56 trous supplémentaires représente un risque considérable pour le corail », poursuit celui-ci.

Seulement, il s'avère que cette tour en bois existante n'est plus conforme aux normes de sécurité. Le Comité d'organisation des JO Paris 2024 a confirmé dans un communiqué publié sur Polynésie La 1ère que « nous pouvons d'ores et déjà confirmer que dans le cadre de la remise à plat du projet, l'IJSPF a consulté d'autres bureaux de contrôle, bureaux qui ont, soit émis un avis négatif, soit confirmé l'avis initial du bureau Veritas. »

Face à l'ampleur de ces contestations, Moetai Brotherson, le président de la Polynésie, a déclaré sur le plateau de TNTV : « Si, au final, il n'y a pas de solution, il faudra se poser la question de la pérennité de ces épreuves de surf à Teahupoo. »

De leur côté, les autres villes candidates à l'accueil de ces épreuves, Hossegor (Landes), Lacanau (Gironde), Biarritz (Pyrénées-Atlantiques) et La Torche (Finistère), relèvent la tête, espérant une décision de Paris 2024.

Teahupoo rappelle que des travaux importants ont déjà débuté à terre afin d'accueillir les Jeux, laissant dire à Tetuanui Hamblin, maire de Taiarapu Ouest, commune dont dépend Teahupoo, sur TNTV : « Il faut voir toute la population qui s'est préparée. Ceux qui ont investi pour pouvoir accueillir les gens, les maisons qui ont été louées. Si on annule ces JO, je ne sais pas comment ils vont réagir. Il y a un proverbe qui dit : "Tout est possible à celui qui croit." »

Soutenez Epoch Times à partir de 1€ Comment pouvez-vous nous aider à vous tenir informés ?

Epoch Times est un média libre et indépendant, ne recevant aucune aide publique et n'appartenant à aucun parti politique ou groupe financier. Depuis notre création, nous faisons face à des attaques déloyales pour faire taire nos informations portant notamment sur les questions de droits de l'homme en Chine. C'est pourquoi, nous comptons sur votre soutien pour défendre notre journalisme indépendant et pour continuer, grâce à vous, à faire connaître la vérité.



Paris 2024 : les épreuves de surf maintenues à Tahiti selon le président de la Polynésie française

« La solution qu'on a réussi à faire adopter permet que les Jeux Olympiques de Paris 2024 se tiennent ici (à Teahupo'o) et que la World Surf League (WSL) maintienne une étape annuelle du tour mondial », déclare Moetai Brotherson, président de la Polynésie française, à l'AFP à l'issue d'une réunion avec les associations locales environnementales, le 10/12/2023 (le 11/12/2023 HEC

Moetai Brotherson explique avoir obtenu le soutien « unanime de tous les maires, de la Fédération mondiale de surf et même des associations, à part une (Vai ara o Teahupoo), et d'un surfeur (le local Lorenzo Avvenenti) qui pense représenter la communauté des surfeurs. »

Cette annonce va ainsi permettre la reprise des travaux concernant l'installation de la tour érigée en partie en aluminium qui doit accueillir les juges et des caméras pendant les quatre jours de compétition des épreuves de surf des JO qui se tiendront donc à Teahupo'o, sur la presqu'île de Tahiti, du 27 au 30/07/2024. Cette infrastructure, qui va remplacer la structure en bois construite en 2008, verra sa taille être réduite et son poids allégé (passant de 14 tonnes à 9 tonnes, soit le poids de la précédente tour en bois) par rapport au projet initial.

Sa construction avait été suspendue par une décision de Moetai Brotherson survenue après que des coraux du lagon furent brisés à l'occasion des tests techniques réalisés le 01/12/2023 (une barge prévue pour les travaux avait percuté un récif de corail au moment de rejoindre l'emplacement de la tour). Un test « mal préparé », selon Amélie Oudéa-Castéra, ministre des Sports et des JOP

, qui avait affirmé à l'AFP qu'il n'y aurait « pas de plan B » pour les épreuves de surf des JO, le 07/12/2023. Les sites de La Torche (Finistère) et **Lacanau** (Gironde), anciens candidats à l'accueil des épreuves de surf des Jeux, ont manifesté leur intérêt pour récupérer l'organisation de telles épreuves, le 06/12/2023.

Le président de la Polynésie française présente à ce jour un nouveau calendrier de travaux qui doit aboutir à une tour fonctionnelle dès le 13/05/2023, permettant ainsi à la WSL d'organiser, comme prévu, une étape de son circuit mondial à Teahupo'o du 22 au 31/05/2024. La « Shiseido Tahiti Pro » fera ainsi figure d'événement test pour les Jeux de Paris 2024.

Nouvelle tour de Teahupo'o : un coût de construction de 4,4 M€

- La construction de la nouvelle tour de Teahupo'o devait initialement coûter 350 millions de francs pacifiques, soit 2,9 M€, financée pour moitié par l'État français, et pour l'autre moitié par la Polynésie française et l'Institut de la jeunesse et des sports de la Polynésie française.
- Impacté par l'inflation des prix des matériaux de construction et la difficulté à trouver un prestataire dans les temps (le premier appel d'offres lancé en 2022 fut infructueux), le projet a vu son coût être augmenté à 547 millions de francs pacifiques (4,4 M€) par les autorités locales le 31/07/2023. La part portée par l'État serait toujours de 175 millions de francs pacifiques (1,4 M€).

Paris 2024 - Comité d'organisation des Jeux olympiques et paralympiques

- Création : Journal Officiel du 20/01/2018

- Mission : organiser, financer et livrer les Jeux Olympiques et Paralympiques 2024
- Président : Tony Estanguet
- Directeur général : Étienne Thobois
- Directeur de cabinet du président : Michaël Aloïsis
- Directrice exécutive institutions et territoires : Marie-Emmanuelle Assidon
- Directrice exécutive Impact et Héritage : Marie Barsacq
- Directeur exécutif des opérations : Edouard Donnelly • Directeur des services aux jeux : Argyris Caridakis
- Directrice déléguée au revenue management, au pricing et au BI : Carole Colin Kjaer
- Directeur délégué aux Achats : Olivier Debargue
- Directrice de la Communication : Anne Descamps
- Directrice déléguée aux productions : Marie-Catherine Etori
- Directeur de la culture : Stéphane Fievet
- Directeur exécutif des Sports : Aurélie Merle
- Directrice de l'Excellence Environnementale : Georgina Grenon
- Directeur Planification et Coordination, Relation CIO/IPC et IKM : Lambis Konstantinidis
- Directeur délégué à l'engagement : Romain Lachens
- Directeur exécutif administration, finances et conformité : Fabrice Lacroix
- Directrice des relations internationales : Sophie Lorant
- Directeur de la technologie et des systèmes d'Information : Bruno Marie-Rose
- Directeur senior partenariats & licensing en charge de la signature, de l'activation des partenariats et des activités de licence : François Xavier Bonnaille (depuis mars 2022)
- Directeur senior des opérations commerciales sur site et de l'expérience spectateur : Damien Rajot (à partir de mars 2022)
- Directrice de la marque : Julie Matikhine
- Directrice déléguée aux compétitions sportives & relations fédérations internationales : Aurélie Merle
- Directrice de l'intégration de la vision & de l'innovation et des célébrations : Delphine Moulin
- Directrice déléguée à l'hospitalité : Soizic Picot-Pebereau
- Directeur sites et infrastructures : Anthony Piqueras
- Directeur exécutif de la marque, des événements et des cérémonies : Thierry Reboul
- Directrice déléguée aux Partenariats : Ludivine Roosebeke
- Directrice exécutive des Ressources humaines : Agnès de Saint Céran
- Directrice déléguée à l'audit, contrôle interne et conformité : Blandine Sorbe
- Directeur délégué aux finances : Renaud Souhami
- Directeur délégué au digital : Julien Tassy
- Directeur délégué aux affaires juridiques : Romain Voillemot

- Directrice billetterie : Capucine Bernet
- Catégorie : Instances
- Adresse du siège Bâtiment Pulse
- 46 rue Proudhon
- 93210 Saint-Denis France
- Chargement en cours
- Une question, une précision ou un avis ?



L'épreuve de surf des JO 2024 pourra se tenir à Teahupoo, selon le président polynésien



Vue aérienne d'une partie du village de Teahupoo. (F. Seguin/L'Équipe)

Remise en cause ces dernières semaines en raison de son impact écologique, l'épreuve de surf des JO de Paris 2024 devrait pouvoir se dérouler comme prévu à Tahiti, d'après une déclaration de Moetai Brotherson, le président polynésien.

ma liste

commenter

réagir

Après plusieurs mois de tension, une solution semble avoir été trouvée à Teahupoo (Tahiti), lieu de l'épreuve de surf des Jeux Olympiques de Paris 2024. Alors que les travaux effectués sur le site avaient été suspendus au début du mois, en raison de dégâts infligés au corail lors de tests en vue de l'installation d'une nouvelle tour des juges, le président polynésien a levé ses réserves sur le projet.

« La solution qu'on a réussi à faire adopter permet que les JO se tiennent ici et que la WSL (World Surf League) maintienne une étape annuelle du tour mondial », a annoncé Moetai Brotherson à l'AFP à l'issue d'une réunion avec les associations environnementales. Le président polynésien a présenté un calendrier de travaux qui doit aboutir à une tour fonctionnelle le 13 mai, quelques jours avant l'étape du tour mondial de la WSL. Cette compétition fera figure de test avant les JO.

Malgré les tensions entre les autorités, les organisateurs des JO et les populations locales, la ministre des Sports, Amélie Oudéa-Castéra, avait indiqué la semaine dernière qu'il n'y avait « pas de plan B ». Les sites de La Torche (Finistère) et **Lacanau** (Gironde) avaient manifesté leur intérêt pour récupérer l'organisation de l'épreuve.

publié le 11 décembre 2023 à 09h39

Les commentaires sont soumis à des règles de modération.

lire la charte

Il n'y a pas encore de commentaire à cet article.



JO 2024 : l'épreuve de surf sera maintenue à Tahiti, une "solution" adoptée selon le président polynésien



De

- France Bleu

Lundi 11 décembre 2023 à 9:44

Par

- France Bleu,
- France Bleu Gironde,
- France Bleu Gascogne,
- France Bleu Pays Basque

Le gouvernement polynésien avait décidé de suspendre les travaux sur le site après des essais techniques lors desquels des coraux ont été brisés. © AFP - Ben Thouard

Le président polynésien a annoncé ce dimanche à Tahiti (ce lundi à Paris) que l'épreuve de surf des Jeux olympiques 2024 allait pouvoir être maintenue à **Teahupo'o**. Le site est depuis des mois au cœur de tensions entre les autorités, les organisateurs des JO et les populations locales.

À l'issue d'une réunion avec les associations environnementales, Moetai Brotherson a indiqué que *"la solution"* adoptée *"permet que les JO se tiennent ici et que la WSL (World Surf League) maintienne une étape annuelle du tour mondial"*.

Le remplacement d'une tour en bois par une structure en aluminium pour les juges est source de crispations depuis des mois. Lors d'essais techniques le 1er décembre, une barge prévue pour l'installation de cette nouvelle tour a brisé du corail, poussant le gouvernement polynésien à mettre en pause les travaux.

Le président polynésien, arrivé au pouvoir en mai, avait stoppé les travaux après l'essai litigieux et s'était interrogé de la sur la *"pérennité des épreuves de surf à Teahupo'o"*. Plusieurs sites de la métropole, comme Hossegor (Landes), **Lacanau** (Gironde) ou La Torche (Finistère), s'étaient portés volontaires pour accueillir les épreuves. Mais la ministre des Sports avait exclu l'hypothèse d'un plan B : le test n'a pas *"été bien préparé"*, avait fait valoir Amélie Oudéa-Castéra.

Moetai Brotherson a présenté dimanche **un calendrier de travaux qui doit aboutir à**

une tour fonctionnelle le 13 mai, quelques jours avant l'étape du tour mondial de la WSL. Cette compétition fera figure de test avant l'épreuve des Jeux Olympiques de juillet. Le président polynésien s'est réjoui d'avoir obtenu le soutien "*unanime de tous les maires, de la fédération de surf et même des associations, à part une, et d'un surfeur, qui pense représenter la communauté des surfeurs*".

À lire aussi



Surf aux JO 2024 : à Teahupoo, une tour infernale qui fait des vagues



Récit

Les dégâts produits par une barge sur les coraux, lors d'essais pour la construction des infrastructures censées accueillir les juges lors des épreuves de surf qui se dérouleront à Tahiti, ont relancé la polémique. **Explications.**

« *Nous avons pensé aux sportifs et nous leur offrons avec Teahupoo une vague mythique (située sur la côte sud-ouest de l'île de Tahiti – NDLR), l'une des plus belles de la planète* », déclarait Tony Estanguet, président du Comité d'organisation des jeux Olympiques et Paralympiques (Cojo) de Paris 2024, lors de la nomination du site.

Un mur d'eau turquoise qui forme un tube parfait à quelques centimètres des coraux, bijoux de la Polynésie française. Mais voilà, cette vague du bout du monde – elle se situe à 15 000 kilomètres de Paris – fait aujourd'hui polémique un peu partout et surtout au niveau local. Plus que la vague, c'est la tour des juges posée dans le lagon qui est au centre de toutes les attentions.

Avant que Teahupoo ne soit désigné comme site officiel des épreuves de surf des JO 2024, il existait pourtant déjà une tour en bois qui était installée lors de l'une des épreuves du circuit professionnel, puis démontée dès la fin. Elle était utilisée par la World Surf League depuis une bonne quinzaine d'années sans qu'il n'y ait rien à redire, tant au niveau du travail des juges qu'au niveau de la retransmission des images. Habitants, sportifs et associations environnementales vent debout

Mais voilà, les JO sont passés par là et, avec, les exigences du CIO (Comité international olympique) quant aux infrastructures. Plus question de tour en bois démontable, mais bien d'une construction en dur répondant aux normes exigées par le comité. Une tour en aluminium à 4,4 millions d'euros avec des poteaux qui ne pourraient être retirés une fois la compétition achevée.

Les associations environnementales et les habitants de la région dénoncent la création de cette tour surdimensionnée au goût de tous et avancent un certain nombre de points qui interrogent : selon eux, aucune étude d'impact environnemental n'a été réalisée avant la construction. L'installation de 12 plots sous-marins en béton armé risque de détériorer les fonds marins et ce pour quatre tout petits jours de compétition, si la vague est bien là.

Dans une vidéo devenue virale, Matahi Drollet, surfeur local et star de la discipline en Polynésie, fait témoigner Mati Hoffmann, qui a participé à la construction de la tour en bois. Selon ce dernier : « *Un cahier de charges technique avait été respecté à l'époque. Vingt ans après, les fondations sont encore intactes. Creuser 56 trous supplémentaires représente un risque considérable pour le corail. Creuser de nouvelles fondations dans le platier engendrerait des dégâts inévitables.* »

Matahi va plus loin : « *Juste parce qu'ils veulent de la climatisation, des toilettes, cette nouvelle construction s'apprête à détruire une bonne partie du récif. Les risques sont simples et considérables: la destruction du récif et un impact négatif sur l'écosystème marin qui pourrait perturber l'ensemble de la vie marine et venir propager ce que l'on appelle la ciguatera (une maladie causée par la contamination et la consommation de poissons – NDLR).* »

Kelly Slater, 11 fois champion du monde, a également dénoncé, à la suite de cette vidéo, le projet : « *Donnez de l'argent aux infrastructures locales de la ville pour les dégâts causés par le changement de la rivière qui a provoqué des inondations plus tôt cette année. Les juges peuvent utiliser la tour existante. Ou reconstruisez sur une structure déjà existante.* »

« Ils y sont allés comme des bourrins »

Face à ces attaques, le Cojo tente de se défendre et balaie les critiques. Il assure qu'une étude d'impact a bien été réalisée et prise en compte par le maître d'œuvre. Il affirme, « *ne pas vouloir dénaturer cet endroit, qui doit rester au plus près de ce qu'il était. C'est avant tout pour des questions de sécurité que cette nouvelle tour doit être installée au même endroit et d'une hauteur presque identique à l'ancienne.* » Pour le Cojo, la construction d'une nouvelle tour est donc nécessaire et l'installation de la climatisation au sein du bâtiment ne concernerait qu'un local de 8 mètres carrés, servant au stockage du matériel.

Mais il y a un hic. La semaine dernière, sur le site, la barge prévue pour l'installation de la nouvelle tour des juges a brisé du corail, ce qui a provoqué la colère des élus mais aussi des associations de défense de l'environnement qui filmaient la scène. « *On entendait le craquement des coraux qui se brisaient sur la barge. Sans compter que les hélices des moteurs ont bien labouré le corail* », a expliqué l'association Vai Ara O Teahupoo. « *Ils y sont allés comme des bourrins* », indique un autre témoin, qui précise que ces essais ont été faits en catimini, mais sans réussite.



Dans la foulée, Moetai Brotherson, le président de la Polynésie française, a décidé d'annuler les essais programmés et de suspendre les travaux qui devaient débiter. Il a par ailleurs remis sérieusement en question la tenue de la compétition : « *Aujourd'hui, on a cassé du corail, demain, si on utilise ces anciens dispositifs, ce sont des vies qu'on*

met potentiellement en danger, je ne prendrai pas cette responsabilité », a-t-il déclaré sur la chaîne de télévision locale TNTV avant d'ajouter : « Si au final il n'y a pas de solution, puisqu'on ne pourra de toute façon plus réutiliser les anciennes fondations, ni l'ancienne tour, il faudra se poser la question de la pérennité des épreuves de surf à Teahupoo. »

Certains proposent un retour sur les côtes métropolitaines

La directrice du site de Tahiti pour Paris 2024, Barbara Martins-Nio, a bien été obligée de reconnaître l'incident : *« Les associations ont raison, l'accessibilité au site est complexe, nous souhaitons leur tendre la main en leur suggérant une collaboration technique étroite afin de retrouver la sérénité. Une solution technique existe, l'enjeu aujourd'hui est de trouver un canal de communication qui convienne à tous et qui prenne en compte le postulat de base, à savoir qu'une nouvelle tour et de nouvelles fondations sont la seule solution. Si nous n'y arrivons pas, alors il faudra se poser collectivement la question de la suite. »*

Certains l'ont déjà trouvée et sont prêts à accueillir l'épreuve, qui doit débiter le 27 juillet 2024. Si, officiellement, aucun plan B n'est envisagé ou que déplacer l'épreuve sur un nouveau site polynésien n'est pas envisageable, d'autres proposent un retour sur les côtes métropolitaines. Après Lacanau (Gironde) et la Torche (Finistère), la ville d'Hossegor (Landes) s'est également portée candidate pour servir de solution de repli aux organisateurs des JO de Paris (du 26 juillet au 11 août 2024).

Ainsi, à Hossegor, on se dit prêt : *« On a laissé sous-entendre auprès des instances que nous sommes prêts s'il y avait besoin. Si on doit être l'un des plans B, on le fera avec grand plaisir »,* a ainsi indiqué Christophe Vignaud, le maire de la station balnéaire des Landes, haut lieu du surf dans l'Hexagone. Fin de non-recevoir du Cojo à cet instant. *Plan B*, chantait le groupe britannique Dexy's Midnight Runner ! Affaire à suivre...

Nous n'avons pas pu confirmer votre inscription.

Votre inscription est confirmée.



Surf aux JO de Paris : l'épreuve 2024 aura bien lieu sur le site controversé de Teahupo'o à Tahiti

Le HuffPost JO 2024 - Après des mois de polémique, la question est (a priori) enfin tranchée. L'épreuve de surf des Jeux olympiques 2024 aura bien lieu sur le site controversé de Teahupo'o, depuis des mois au cœur de tensions entre les autorités, les organisateurs des JO et les populations locales.

« La solution qu'on a réussi à faire adopter ce soir permet que les JO se tiennent ici et que la WSL (World Surf League) maintienne une étape annuelle du tour mondial », s'est réjoui le président de la Polynésie française Moetai Brotherson auprès de l'AFP, à l'issue d'une réunion qui s'est tenue dimanche 10 décembre avec les associations environnementales. Le président polynésien s'est réjoui d'avoir obtenu le soutien « unanime de tous les maires, de la fédération de surf et même des associations, à part une, et d'un surfeur, qui pense représenter la communauté des surfeurs »

La tenue de l'épreuve dans ce mythique spot de surf fait polémique en raison de la construction d'une tour pour accueillir les juges chargés de noter les concurrents. Mais les populations locales alertent sur son impact sur le riche écosystème du site de Teahupo'o, notamment la barrière de corail.

Face à ces protestations, les sites de Lacanau (Gironde), de La Torche (Finistère), ou encore d'Hossegor (Landes), s'étaient proposés pour accueillir l'épreuve.

Plus d'informations à venir...



Surf aux JO de Paris : l'épreuve 2024 aura bien lieu sur le site controversé de Teahupo'o à Tahiti

L'épreuve de surf des Jeux Olympiques de 2024 aura finalement lieu à Tahiti, à Teahupo'o, spot mythique mais aussi site naturel d'exception. Par Le HuffPost avec AFP

JO 2024 - Après des mois de polémique, la question est (a priori) enfin tranchée. L'épreuve de surf des Jeux olympiques 2024 aura bien lieu sur le site controversé de Teahupo'o, depuis des mois au cœur de tensions entre les autorités, les organisateurs des JO et les populations locales.

« La solution qu'on a réussi à faire adopter ce soir permet que les JO se tiennent ici et que la WSL (World Surf League) maintienne une étape annuelle du tour mondial », s'est réjoui le président de la Polynésie française Moetai Brotherson auprès de l'AFP, à l'issue d'une réunion qui s'est tenue dimanche 10 décembre avec les associations environnementales. Le président polynésien s'est réjoui d'avoir obtenu le soutien « unanime de tous les maires, de la fédération de surf et même des associations, à part une, et d'un surfeur, qui pense représenter la communauté des surfeurs »

La tenue de l'épreuve dans ce mythique spot de surf fait polémique en raison de la construction d'une tour pour accueillir les juges chargés de noter les concurrents. Mais les populations locales alertent sur son impact sur le riche écosystème du site de Teahupo'o, notamment la barrière de corail.

Face à ces protestations, les sites de Lacanau (Gironde), de La Torche (Finistère), ou encore d'Hossegor (Landes), s'étaient proposés pour accueillir l'épreuve.

Plus d'informations à venir...



JO 2024 : une très grosse nouvelle tombe concernant le surf

Jeux Olympiques Paris 2024

Une très grosse nouvelle est tombée concernant le surf aux Jeux Olympiques de Paris 2024.

Zapping Daily Sports Les meilleures vidéos

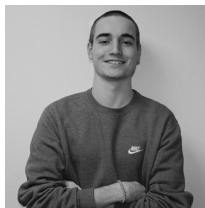
Le dossier est enfin définitivement clos et on sait où aura lieu l'épreuve de surf lors des Jeux Olympiques de Paris 2024. Alors que depuis plusieurs semaines, l'indécision était grande concernant la tenue de l'épreuve à Tahiti, sur le spot de Teahupo'o, en raison de la construction d'une tour pour les juges qui aurait pu abimer l'environnement local, il se trouve que l'épreuve a finalement été maintenue là bas. Ainsi, le président polynésien a annoncé dimanche à Tahiti (lundi à Paris) que l'épreuve de surf des Jeux olympiques 2024 était bien maintenue sur le site de Teahupo'o, alors que ce lieu est depuis des mois au coeur de tensions entre les autorités, les organisateurs des JO et les populations locales.

L'épreuve de surf aura bien lieu à Tahiti

"La solution qu'on a réussi à faire adopter ce soir permet que les JO se tiennent ici et que la WSL (World Surf League) maintienne une étape annuelle du tour mondial", a confié Moetai Brotherson auprès de l'AFP à l'issue d'une réunion avec les associations environnementales. Malgré les polémiques, l'épreuve de surf aura donc bien lieu à Tahiti, alors que des villes comme **Lacanau**, La Torche ou encore Hossegor s'étaient proposées récemment en cas d'annulation à Tahiti. Mais cela n'aura pas lieu.

Pour résumer

Le dossier est enfin définitivement clos et on sait où aura lieu l'épreuve de surf lors des Jeux Olympiques de Paris 2024. Alors que depuis plusieurs semaines, l'indécision était grande concernant la tenue de l'épreuve à Tahiti, sur le spot de Teahupo'o, en raison de la construction d'une tour pour les juges qui aurait pu abimer l'environnement local, il se trouve que l'épreuve a finalement été maintenue là bas.



La quotidienne

Retrouvez tous les soirs une sélection d'articles dans votre boîte mail.



Paris 2024 : les travaux d'installation d'une nouvelle tour des juges pour l'épreuve de surf à Teahupoo vont reprendre

Le président polynésien a rencontré dimanche (lundi à Paris) les associations locales opposées à l'implantation d'une nouvelle tour. Une enquête a été ordonnée par le parquet de Papeete après qu'une barge avait percuté le corail le 1er décembre. D'un côté, des associations vent debout contre une tour en aluminium, fichée dans le corail, destinée à accueillir les juges de la compétition olympique de surf à l'été 2024 et les caméras pour une retransmission planétaire. De l'autre, des ingénieurs, des entreprises, les responsables du futur chantier... et des tests techniques qui ont brisé des blocs de corail sous les yeux des écologistes, une dizaine de jours plus tôt.

Entre eux, en bout de table, Moetai Brotherson joue les médiateurs. A sa droite, la ministre des sports. A sa gauche, la directrice de cabinet du Haut-Commissariat, la représentation de la France dans cette collectivité ultramarine. Mais le président est le seul à répondre aux inquiétudes des associations. Pendant près de cinq heures, il explique le projet, largement revu au gré des protestations.

La tour sera moins haute et moins lourde que prévu. Les barges destinées aux travaux seront plus petites. Le balisage sera supervisé par Pascal Luciani et Moana David, deux figures du surf local, fins connaisseurs du spot. Les forages seront plus fins. Les travaux débiteront dès lundi.

« On va changer de barge et utiliser une foreuse manuportée »

Pas de quoi convaincre l'association Vai ara o Teahupoo, qui mène la fronde et milite contre de nouvelles fondations. Sa présidente, Cindy Otcenasek, regrette l'abandon de la tour en bois, utilisée depuis vingt ans et qui a résisté aux codes rouges, les vagues surpuissantes pendant lesquelles la mise à l'eau était interdite. Elle refuse de nouvelles fondations, et craint d'autres dommages dans le lagon.

Le 1 décembre, la barge prévue pour les travaux avait percuté le corail en tentant de rejoindre l'emplacement prévu pour la tour. Le président Brotherson avait annoncé la suspension des travaux quelques heures plus tard. Une enquête sur cette atteinte à l'environnement a été ordonnée par le parquet de Papeete.

« On va changer de barge et utiliser une foreuse manuportée, bien plus légère », a déclaré Moetai Brotherson au Monde. Lors de la réunion de dimanche, le président polynésien a rappelé les sommes déjà investies dans les Jeux par la Polynésie : 30 millions d'euros jusqu'à présent et 9 millions d'euros au budget 2024.

« Dans l'absolu s'il n'y avait pas les JO, vous pensez bien que j'aurais préféré faire des logements sociaux ou des écoles » a-t-il admis, rappelant que la décision avait été prise par le gouvernement précédent. « Mais si on ne le fait pas, on aura dépensé 4,8 milliards de francs Pacifique (400 millions d'euros) et on devra financer les aménagements supplémentaires sur une nouvelle destination » a-t-il averti, soulignant également que les retombées économiques des prestataires et des hébergeurs, estimées elles aussi à 9 millions d'euros, seraient perdues.

Il a par ailleurs affirmé que sans nouvelle tour aux normes, l'étape de la World Surf League qui se dispute chaque année à Teahupoo serait elle aussi menacée. Or, de nombreux habitants de Teahupoo vivent de cette compétition, en logeant des surfeurs ou en proposant leur bateau aux spectateurs.

Fin de réunion, main dans la main, en chantant

M. Brotherson s'est satisfait du large soutien recueilli sur la Presqu'île, notamment celui des maires locaux, au discours parfois ambigu : « Il faut que ce soit à Teahupoo, ça ne peut pas se faire à Papara ni à Lacanau. Peut-être à Hossegor, mais il faut que ça reste à Teahupoo », a déclaré Tetuanui Hamblin, le maire de Tiarapu-Ouest, dont dépend le village de Teahupoo.

Le surfeur local le plus opposé à la nouvelle tour, Lorenzo Avvenenti, a assuré qu'il n'était « pas là pour casser les JO, au contraire ». Il a toutefois assuré qu'il représentait « la communauté des surfeurs de la terre entière » et que tous les meilleurs, de Kelly Slater à Gabriel Medina, étaient opposés à la nouvelle tour des juges.

Le président de la fédération tahitienne de surf, Lionel Teihotu, a rappelé que Teahupoo serait une occasion unique pour deux surfeurs polynésiens, Vahine Fierro et Kauli Vaast, de décrocher une médaille d'or olympique. Tous deux sélectionnés en équipe de France, ils connaissent cette vague depuis leur enfance. Et ont pris garde à ne



pas participer au débat sur la tour des juges.

La majorité des associations présentes ont admis les efforts du gouvernement local pour préserver le site. Main dans la main, les entrepreneurs, élus et militants associatifs ont achevé la réunion en chantant ensemble A tuu mai te here, un hymne à l'amour souvent entonné pour s'unir face aux plus grands obstacles.



Jeux Olympiques. Le surf restera finalement en Polynésie

La mythique vague de Teahupoo sera bien au programme des JO, selon le président polynésien

© Crédit photo : AFP

Le président polynésien a mis fin aux doutes concernant l'organisation des épreuves olympiques de surf sur la vague de Teahupoo. Lacanau et les Landes avaient relancé leur candidature ces derniers jours. Le président polynésien a annoncé dimanche à Tahiti (ce lundi en métropole) que l'épreuve de surf des Jeux olympiques 2024 allait pouvoir être maintenue sur le site de Teahupo'o, depuis des mois au cœur de tensions entre les autorités, les organisateurs des JO et les populations locales. « La solution qu'on a réussi à faire adopter ce soir permet que les JO se tiennent ici et que la WSL (World Surf League) maintienne une étape annuelle du tour mondial », s'est réjoui Moetai Brotherson à l'issue d'une réunion avec les associations environnementales.

Recevez la newsletter Landes

Inscrivez vous à la newsletter Landes pour ne plus manquer une seule information importante.

S'inscrire

Le remplacement d'une tour en bois par une structure en aluminium pour les juges est source de crispations depuis des mois. Lors d'essais techniques le 1er décembre, une barge prévue pour l'installation de cette nouvelle tour a brisé du corail, poussant le gouvernement polynésien à mettre en pause les travaux.

Mais Moetai Brotherson a présenté un calendrier de travaux qui doit aboutir à une tour fonctionnelle le 13 mai, quelques jours avant l'étape du tour mondial de la WSL. Cette compétition fera figure de test avant l'épreuve des Jeux Olympiques de juillet. Le président polynésien s'est réjoui d'avoir obtenu le soutien « unanime de tous les maires, de la fédération de surf et même des associations, à part une, et d'un surfeur, qui pense représenter la communauté des surfeurs ».

A lire aussi

Disparition de Mélodie à Marseille : le train de vie du couple en question

Vidéo. Porsche, Jaguar... Il perd ses voitures de collection dans un incendie en Dordogne

Face aux doutes qui planaient ces dernières semaines sur la tenue des épreuves de surf à Tahiti, certains des anciens candidats malheureux de la Côte Atlantique avaient relancé leur candidature, à l'image de Lacanau, la Torche et des Landes.



<https://media.sudouest.fr/17782863/1200x-1/dambin-6.jpg>



<https://media.sudouest.fr/17782863/1000x500/dambin-6.jpg?v=1702283801>

■



Jeux Olympiques 2024 : l'épreuve de surf va pouvoir être maintenue à Tahiti

Alors que le déplacement de l'épreuve olympique de surf, de Tahiti aux plages de la métropole, commençait à se dessiner, le président polynésien a assuré qu'elle allait être maintenue sur le site de Teahupo'o.

Le président polynésien a annoncé, dimanche 10 décembre, à Tahiti que l'épreuve de surf des Jeux olympiques 2024 allait pouvoir être maintenue sur le site de Teahupo'o, depuis des mois au cœur de tensions entre les autorités, les organisateurs des JO et les populations locales.

"La solution qu'on a réussi à faire adopter ce soir permet que les JO se tiennent ici et que la WSL (World Surf League) maintienne une étape annuelle du tour mondial", s'est réjoui Moetai Brotherson auprès de l'AFP à l'issue d'une réunion avec les associations environnementales.

Depuis vendredi 1er septembre, les travaux sont suspendus à Teahupo'o. Les autorités locales n'avaient pas accepté que du corail ait été brisé par la barge prévue pour l'installation d'une nouvelle tour des juges.

Plusieurs villes de métropole, comme Lacanau, La torche ou encore Hossegor, avaient annoncé pouvoir accueillir l'épreuve.

Avec AFP ■



Jeux Olympiques 2024 : l'épreuve de surf va pouvoir être maintenue à Tahiti

Alors que le déplacement de l'épreuve olympique de surf, de Tahiti aux plages de la métropole, commençait à se dessiner, le président polynésien a assuré qu'elle allait être maintenue sur le site de Teahupo'o.

Le président polynésien a annoncé, dimanche 10 décembre, à Tahiti que l'épreuve de surf des Jeux olympiques 2024 allait pouvoir être maintenue sur le site de Teahupo'o, depuis des mois au cœur de tensions entre les autorités, les organisateurs des JO et les populations locales.

"La solution qu'on a réussi à faire adopter ce soir permet que les JO se tiennent ici et que la WSL (World Surf League) maintienne une étape annuelle du tour mondial", s'est réjoui Moetai Brotherson auprès de l'AFP à l'issue d'une réunion avec les associations environnementales.

Depuis vendredi 1er septembre, les travaux sont suspendus à Teahupo'o. Les autorités locales n'avaient pas accepté que du corail ait été brisé par la barge prévue pour l'installation d'une nouvelle tour des juges.

Plusieurs villes de métropole, comme Lacanau, La torche ou encore Hossegor, avaient annoncé pouvoir accueillir l'épreuve.

Avec AFP ■



Jeux Olympiques 2024 : l'épreuve de surf va pouvoir être maintenue à Tahiti

Fred Marquet

Le président polynésien a annoncé, dimanche 10 décembre, à Tahiti que l'épreuve de surf des Jeux olympiques 2024 allait pouvoir être maintenue sur

le site de Teahupo'o, depuis des mois au cœur de tensions entre les autorités, les organisateurs des JO et les populations locales.

"La solution qu'on a réussi à faire adopter ce soir permet que les JO se tiennent ici et que la WSL (World Surf League) maintienne une étape annuelle du tour mondial", s'est réjoui Moetai Brotherson auprès de l'AFP à l'issue d'une réunion avec les associations environnementales.

Depuis vendredi 1er septembre, les travaux sont suspendus à Teahupo'o. Les autorités locales n'avaient pas accepté que du corail ait été brisé par la barge prévue pour l'installation d'une nouvelle tour des juges.

Plusieurs villes de métropole, comme Lacanau, La torche ou encore Hossegor, avaient annoncé pouvoir accueillir l'épreuve.

Avec AFP



<https://img.lamontagne.fr/YccQWlus6UIG2ItXxFEDV88O4-MTKojQFTVNVC6zi0w/fit/657/438/sm/0/bG9jYWw6Ly8vMDAvMDAvMDYvNjYvOTEvMjAwMDAwNjY2OTE0NQ.jpg>

■



Jeux Olympiques 2024 : l'épreuve de surf va pouvoir être maintenue à Tahiti

Alors que le déplacement de l'épreuve olympique de surf, de Tahiti aux plages de la métropole, commençait à se dessiner, le président polynésien a assuré qu'elle allait être maintenue sur le site de Teahupo'o.

Le président polynésien a annoncé, dimanche 10 décembre, à Tahiti que l'épreuve de surf des Jeux olympiques 2024 allait pouvoir être maintenue sur le site de Teahupo'o, depuis des mois au cœur de tensions entre les autorités, les organisateurs des JO et les populations locales.

"La solution qu'on a réussi à faire adopter ce soir permet que les JO se tiennent ici et que la WSL (World Surf League) maintienne une étape annuelle du tour mondial", s'est réjoui Moetai Brotherson auprès de l'AFP à l'issue d'une réunion avec les associations environnementales.

Depuis vendredi 1er septembre, les travaux sont suspendus à Teahupo'o. Les autorités locales n'avaient pas accepté que du corail ait été brisé par la barge prévue pour l'installation d'une nouvelle tour des juges.

Plusieurs villes de métropole, comme Lacanau, La Torche ou encore Hossegor, avaient annoncé pouvoir accueillir l'épreuve.

Avec AFP ■



Jeux Olympiques 2024 : l'épreuve de surf va pouvoir être maintenue à Tahiti

Alors que le déplacement de l'épreuve olympique de surf, de Tahiti aux plages de la métropole, commençait à se dessiner, le président polynésien a assuré qu'elle allait être maintenue sur le site de Teahupo'o.

Le président polynésien a annoncé, dimanche 10 décembre, à Tahiti que l'épreuve de surf des Jeux olympiques 2024 allait pouvoir être maintenue sur le site de Teahupo'o, depuis des mois au cœur de tensions entre les autorités, les organisateurs des JO et les populations locales.

"La solution qu'on a réussi à faire adopter ce soir permet que les JO se tiennent ici et que la WSL (World Surf League) maintienne une étape annuelle du tour mondial", s'est réjoui Moetai Brotherson auprès de l'AFP à l'issue d'une réunion avec les associations environnementales.

Depuis vendredi 1er septembre, les travaux sont suspendus à Teahupo'o. Les autorités locales n'avaient pas accepté que du corail ait été brisé par la barge prévue pour l'installation d'une nouvelle tour des juges.

Plusieurs villes de métropole, comme Lacanau, La Torche ou encore Hossegor, avaient annoncé pouvoir accueillir l'épreuve.

Avec AFP ■



Jeux Olympiques 2024 : l'épreuve de surf va pouvoir être maintenue à Tahiti

Alors que le déplacement de l'épreuve olympique de surf, de Tahiti aux plages de la métropole, commençait à se dessiner, le président polynésien a assuré qu'elle allait être maintenue sur le site de Teahupo'o.

Le président polynésien a annoncé, dimanche 10 décembre, à Tahiti que l'épreuve de surf des Jeux olympiques 2024 allait pouvoir être maintenue sur le site de Teahupo'o, depuis des mois au cœur de tensions entre les autorités, les organisateurs des JO et les populations locales.

"La solution qu'on a réussi à faire adopter ce soir permet que les JO se tiennent ici et que la WSL (World Surf League) maintienne une étape annuelle du tour mondial", s'est réjoui Moetai Brotherson auprès de l'AFP à l'issue d'une réunion avec les associations environnementales.

Depuis vendredi 1er septembre, les travaux sont suspendus à Teahupo'o. Les autorités locales n'avaient pas accepté que du corail ait été brisé par la barge prévue pour l'installation d'une nouvelle tour des juges.

Plusieurs villes de métropole, comme Lacanau, La Torche ou encore Hossegor, avaient annoncé pouvoir accueillir l'épreuve.

Avec AFP ■



Jeux Olympiques 2024 : l'épreuve de surf va pouvoir être maintenue à Tahiti

Alors que le déplacement de l'épreuve olympique de surf, de Tahiti aux plages de la métropole, commençait à se dessiner, le président polynésien a assuré qu'elle allait être maintenue sur le site de Teahupo'o.

Le président polynésien a annoncé, dimanche 10 décembre, à Tahiti que l'épreuve de surf des Jeux olympiques 2024 allait pouvoir être maintenue sur le site de Teahupo'o, depuis des mois au cœur de tensions entre les autorités, les organisateurs des JO et les populations locales.

"La solution qu'on a réussi à faire adopter ce soir permet que les JO se tiennent ici et que la WSL (World Surf League) maintienne une étape annuelle du tour mondial", s'est réjoui Moetai Brotherson auprès de l'AFP à l'issue d'une réunion avec les associations environnementales.

Depuis vendredi 1er septembre, les travaux sont suspendus à Teahupo'o. Les autorités locales n'avaient pas accepté que du corail ait été brisé par la barge prévue pour l'installation d'une nouvelle tour des juges.

Plusieurs villes de métropole, comme Lacanau, La torche ou encore Hossegor, avaient annoncé pouvoir accueillir l'épreuve.

Avec AFP ■



Jeux Olympiques 2024 : l'épreuve de surf va pouvoir être maintenue à Tahiti

Alors que le déplacement de l'épreuve olympique de surf, de Tahiti aux plages de la métropole, commençait à se dessiner, le président polynésien a assuré qu'elle allait être maintenue sur le site de Teahupo'o.

Le président polynésien a annoncé, dimanche 10 décembre, à Tahiti que l'épreuve de surf des Jeux olympiques 2024 allait pouvoir être maintenue sur le site de Teahupo'o, depuis des mois au cœur de tensions entre les autorités, les organisateurs des JO et les populations locales.

"La solution qu'on a réussi à faire adopter ce soir permet que les JO se tiennent ici et que la WSL (World Surf League) maintienne une étape annuelle du tour mondial", s'est réjoui Moetai Brotherson auprès de l'AFP à l'issue d'une réunion avec les associations environnementales.

Depuis vendredi 1er septembre, les travaux sont suspendus à Teahupo'o. Les autorités locales n'avaient pas accepté que du corail ait été brisé par la barge prévue pour l'installation d'une nouvelle tour des juges.

Plusieurs villes de métropole, comme Lacanau, La Torche ou encore Hossegor, avaient annoncé pouvoir accueillir l'épreuve.

Avec AFP ■



Jeux Olympiques 2024 : l'épreuve de surf va pouvoir être maintenue à Tahiti

Alors que le déplacement de l'épreuve olympique de surf, de Tahiti aux plages de la métropole, commençait à se dessiner, le président polynésien a assuré qu'elle allait être maintenue sur le site de Teahupo'o.

Le président polynésien a annoncé, dimanche 10 décembre, à Tahiti que l'épreuve de surf des Jeux olympiques 2024 allait pouvoir être maintenue sur le site de Teahupo'o, depuis des mois au cœur de tensions entre les autorités, les organisateurs des JO et les populations locales.

"La solution qu'on a réussi à faire adopter ce soir permet que les JO se tiennent ici et que la WSL (World Surf League) maintienne une étape annuelle du tour mondial", s'est réjoui Moetai Brotherson auprès de l'AFP à l'issue d'une réunion avec les associations environnementales.

Depuis vendredi 1er septembre, les travaux sont suspendus à Teahupo'o. Les autorités locales n'avaient pas accepté que du corail ait été brisé par la barge prévue pour l'installation d'une nouvelle tour des juges.

Plusieurs villes de métropole, comme Lacanau, La torche ou encore Hossegor, avaient annoncé pouvoir accueillir l'épreuve.

Avec AFP ■



Jeux Olympiques 2024 : l'épreuve de surf va pouvoir être maintenue à Tahiti

Alors que le déplacement de l'épreuve olympique de surf, de Tahiti aux plages de la métropole, commençait à se dessiner, le président polynésien a assuré qu'elle allait être maintenue sur le site de Teahupo'o.

Le président polynésien a annoncé, dimanche 10 décembre, à Tahiti que l'épreuve de surf des Jeux olympiques 2024 allait pouvoir être maintenue sur le site de Teahupo'o, depuis des mois au cœur de tensions entre les autorités, les organisateurs des JO et les populations locales.

"La solution qu'on a réussi à faire adopter ce soir permet que les JO se tiennent ici et que la WSL (World Surf League) maintienne une étape annuelle du tour mondial", s'est réjoui Moetai Brotherson auprès de l'AFP à l'issue d'une réunion avec les associations environnementales.

Depuis vendredi 1er septembre, les travaux sont suspendus à Teahupo'o. Les autorités locales n'avaient pas accepté que du corail ait été brisé par la barge prévue pour l'installation d'une nouvelle tour des juges.

Plusieurs villes de métropole, comme Lacanau, La torche ou encore Hossegor, avaient annoncé pouvoir accueillir l'épreuve.

Avec AFP ■



- 09:01:28 JO de Paris 2024 : concernant l'épreuve de surf qui doit se dérouler à Tahiti, où la contestation grandit pour des raisons écologiques, la ministre des Sports et les organisateurs assurent qu'il n'y aura pas de plan B.
- 09:01:38 Reportage de Valentin Jamin.
- 09:01:40 Interview de Tony Estanguet, patron des JO 2024. D'autres spots en métropole se tiennent très, comme à Lacanau, en Gironde.
- 09:02:24 Interview de Laurent Peyrondet, maire de Lacanau. La ministre des Sports, Amélie Oudéa-Castéra, échangera avec les autorités polynésiennes la semaine prochaine.
- 09:02:42



- 08:08:00 JO de Paris 2024. Concernant les épreuves de surf qui doivent se dérouler à Tahiti, où la contestation grandit pour des raisons écologiques, la ministre des Sports et les organisateurs assurent qu'il n'y aura pas de plan B.
- 08:08:14 Reportage de Valentin Jamin.
- 08:08:17 Interview de Tony Estanguet, patron de Paris 2024, se veut rassurant malgré le raté la semaine dernière, lors du test géré par une entreprise mandatée sur place. Les associations locales continuent de protester. D'autres spots en métropole se tiennent prêts, comme à Lacanau, en Gironde,
- 08:09:03 Interview de Laurent Peyrondet, maire de Lacanau. La ministre des Sports, Amélie Oudéa-Castéra, échangera avec les autorités polynésiennes la semaine prochaine.
- 08:09:21



LACANAU : Lacanau Bordeaux Métropole prêt à surfer la vague des Jeux olympiques 2024



Floriane Dumont

8 Déc 2023

Infos nationales Lacanau

-Bordeaux-Metropole-pret-a-surfer-la-vague-des-Jeux-olympiques-2024.jpg%22%2C%22type%22%3A%22webp%2C85%22%2C%22thumbnail%22%3A%22997%2C756%2C%22%7D&hash=493a5596" width="950" height="720" alt="" loading="lazy" id="16f52b70">

Aujourd'hui, une incertitude technique plane sur la tenue des épreuves olympiques de surf à Tahiti pour 2024.

Ancien candidat en 2020, Lacanau Bordeaux Métropole se remet à rêver et se tient prêt à recevoir l'événement s'il ne pouvait pas se tenir à Teahupoo.

LACANAU ET LE SURF : UNE HISTOIRE DE LONGUE DATE

Plus qu'un sport, le surf est un véritable style de vie à Lacanau qui perdure depuis plus de 60 ans. En 1979, Lacanau a été la première ville en Europe à accueillir une compétition mondiale de surf, le Lacanau Pro. Le surf fait partie intégrante de l'ADN de Lacanau et de la Gironde. Il y existe une véritable culture et un ancrage fort autour de ce sport.

Avec un club des ambassadeurs mené par de nombreux champions aux multiples titres internationaux, le désir d'être une ville d'accueil en 2024 est vif, mesuré et inscrit comme une évidence. Les meilleurs surfeurs professionnels mondiaux y sont passés, dont Tom Curren, Kelly Slater et Gabriel Medina.

C'est dans ce contexte privilégié que la candidature de **Lacanau** Bordeaux Métropole, pour l'organisation des épreuves de surf en 2024, a pris tout son sens.

DES ATOUTS INDÉNIABLES

Lacanau Bordeaux Métropole dispose d'atouts indéniables avec une empreinte environnementale neutre sur le site de la compétition. Aucune construction n'est envisagée, tout existe. Le site de **Lacanau** est doté depuis plusieurs années de structures légères et démontables, utilisées régulièrement pour le **Lacanau** Pro.

En termes d'accessibilité, le front de mer de **Lacanau** se présente comme une grande tribune ouverte sur le spot. Une disposition qui permet au public d'assister aux différentes épreuves et d'en prendre plein les yeux. Et pour ce qui est du monde, **Lacanau** a l'habitude de gérer la forte affluence.

Enfin, situé à moins de 3h de la capitale grâce à la ligne LGV Paris-Bordeaux, le site de **Lacanau** Bordeaux Métropole bénéficie d'une proximité géographique avec Paris. Cette proximité permettrait aux sportifs d'assister à la cérémonie d'ouverture et de vivre, au même rythme, l'euphorie des Jeux olympiques 2024.

« On a continué à travailler tranquillement et aujourd'hui, si on fait appel à nous, on sera bien sûr heureux d'accueillir les épreuves de surf des JO, a déclaré Laurent Peyronnet, le maire de **Lacanau** .

Depuis l'été dernier, il y a eu quelques articles de presse faisant état de difficultés, en particulier des difficultés à intervenir sur le site. On est donc restés en veille. »

LA GIRONDE : UN TERRITOIRE QUI NE CESSE DE SURPRENDRE ET DE SÉDUIRE

Joyau du Sud-Ouest de la France, la Gironde bénéficie d'une richesse territoriale exceptionnelle : paysages contrastés, châteaux de renoms, églises et monuments historiques. Au cœur des vignobles bordelais, ce territoire séduit par ses grands crus d'exceptions et son savoir-faire ancestral. Mais au-delà des vignes, on y découvre aussi des plages océaniques, des forêts verdoyantes et des estuaires préservés. Le patrimoine architectural, avec Bordeaux en tête, offre un voyage à travers les siècles. Églises médiévales et villages historiques témoignent de l'histoire riche de la région.

Ici, on se laisse séduire par la diversité et l'authenticité d'un territoire, où le prestige viticole rencontre la beauté naturelle.



Tony Estanguet regrette l'incident de la barge et veut entretenir le dialogue avec Tahiti



Tony Estanguet, le président de Paris 2024, a tenu à s'exprimer sur les interrogations soulevées par l'épreuve de surf à Tahiti. Il a affirmé que l'organisation des Jeux fait tout pour trouver un compromis avec le site de Teahupo'o et la nouvelle tour.

Mereini Gamblin • Publié le 7 décembre 2023 à 13h05, mis à jour le 7 décembre 2023 à 13h06

Tony Estanguet surveille de très près ce qui se passe en Polynésie. Le président du comité d'organisation des jeux olympiques a lui aussi été témoin sur les réseaux sociaux de l'incident de la barge qui a endommagé des coraux et le "*regrette profondément*". Il assure par ailleurs que préserver Teahupoo est une priorité absolue pour Paris 2024, animé par "*la qualité de cet endroit, de cette vague mythique*", qui reste le spot privilégié pour le moment.

Tony Estanguet confirme ainsi les propos tenus par la ministre des Sports Nahema Temarii lundi dernier : la tour allégée reste mais avec des techniques d'implantation revues pour éviter à tout prix de dégrader la biodiversité du lieu. "*Un premier test a été entrepris par l'entreprise retenue pour faire les travaux de cette nouvelle tour. Ce test ne s'est pas bien déroulé. Des coraux ont été endommagés et on le regrette profondément. Les travaux ont été immédiatement arrêtés. Et aujourd'hui, avec le gouvernement polynésien, on essaie de trouver de nouvelles solutions techniques pour réaliser ces travaux tout en respectant l'environnement*" précise Tony Estanguet.

Les défenseurs de Teahupoo continuent de s'opposer au projet de la tour tandis que le gouvernement local travaille activement sur de "*nouvelles techniques*" avec la même tour, soutenu par Paris 2024. "*J'ai toute confiance dans les autorités locales et l'entreprise qui est en train d'imaginer des adaptations pour que cette barge puisse accéder au site sans dégrader les coraux et puisse réaliser les travaux dans de meilleures conditions. On doit accompagner cette nouvelle solution, lui laisser sa chance, il y a une expertise réelle sur le terrain*" explique Tony Estanguet.

Le président du COJO insiste : l'installation d'une nouvelle tour des juges est même indispensable pour toutes les compétitions de surf à venir. *"Chaque année est organisée au même endroit une compétition qui utilise une tour pour les juges, et le point de départ de toute cette histoire c'est que cette fameuse tour est non conforme pour des raisons de sécurité, et donc à partir de là, le gouvernement polynésien a souhaité (...) remplacer cette tour, pour être homologuée (...). Ce qui se joue aussi, c'est l'avenir du surf : à partir du moment où cette tour des juges ne peut plus être utilisée, il faut trouver une solution pour garantir la pérennité des compétitions de surf au-delà des jeux olympiques"* affirme le président. Pour les associations, c'est plutôt la tour qui risque d'anéantir l'avenir du spot... Les arguments fusent de tous les côtés.

Désormais il faut trouver le bon consensus et surtout, poursuivre le dialogue. *"Il y a ce partenariat très fort localement, avec le gouvernement et la communauté sportive. Il y a un dialogue, on est à l'écoute, on entend ces préoccupations qui sont légitimes. Plus que tout, on veut préserver cet endroit, le valoriser et faire en sorte que la Polynésie française puisse briller à l'occasion de ces jeux et être mise en avant avec fierté lors de ces jeux tout en respectant ce territoire. C'est cet équilibre là qu'il faut construire ensemble, et continuer dans un esprit de dialogue. Sur la conduite des travaux, ce sont les autorités et l'entreprise locales qui les conduit. Paris 2024 est en soutien. On travaille main dans la main pour adapter le projet et réussir ensemble"* défend-il.

Interrogée par l'AFP, la ministre des Sports et des JO, Amélie Oudéa-Castéra, a elle aussi émis des regrets quant au test qui a échoué le 1er décembre dernier en expliquant qu'il n'avait pas *"été bien préparé"* et a exclu l'hypothèse d'un plan B de déplacer l'épreuve.

Dans le même temps, la commune hexagonale de Lacanau et le site de La Torche se disent *"prêts"* à accueillir l'épreuve de surf, si elle ne pouvait pas se tenir à Tahiti.

Tony Estanguet est au micro de nos confrères d'Outre-mer La 1ère, L. Otvás / D. Rousseau-Kaplan et N. Coisman G Mazaniello :

©polynesie

L'Atlantique a-t-il une vraie chance de récupérer le surf?

Jeux olympiques / Paris 2024
Lacanau et Hossegor, comme La Torche en Bretagne, s'affirment prêtes à accueillir les épreuves de surf (27-30 juillet) si Tahiti, qui leur avait été préférée, renonce. Est-ce vraiment possible?

Jeux olympiques / Paris 2024

L'Atlantique a-t-il une vraie chance de récupérer le surf?

Lacanau et Hossegor, comme La Torche en Bretagne, s'affirment prêtes à accueillir les épreuves de surf (27-30 juillet) si Tahiti, qui leur avait été préférée, renonce. Est-ce vraiment possible?

Le dossier tahitien des épreuves olympiques de surf (27-30 juillet) est secoué comme un surfeur tombé dans un rouleau. Au point que Lacanau et Hossegor, par la voix de leur maire, et La Torche (Finistère), se sont déclarées prêtes à être un plan B en cas de renoncement. Le plan B, une idée réfutée par la ministre des Sports Amélie Oudéa-Castéra, hier. À Biarritz, autre ville candidate malheureuse face à Teahupo'o en 2020, la mairie « n'a rien à déclarer, pour l'instant ». Mais tout peut aller vite...

La Fédération internationale de surf a soutenu, mercredi, l'arrêt des travaux de la nouvelle tour de Teahupo'o, au nom de « la protection du site naturel [...] une priorité », a indiqué l'instance. Elle soutient ainsi la décision du gouvernement polynésien et de son président, Moetai Brotherson, prise après que des essais en vue du chantier de pose de la nouvelle tour

ont endommagé du corail.

Une aubaine pour l'association Vai Ara O Teahupo'o dont la pétition contre la nouvelle tour en aluminium a recueilli près de 200000 signatures depuis le 17 octobre, 10000 ce seul jeudi. L'opposition reste très active, et soutenue par des athlètes de haut niveau.

Ce serait mauvais pour l'image du Comité d'organisation des Jeux (COJO) de renoncer au site qu'elle a choisi, ça le serait plus encore de le maintenir devant une forte opposition liée aux questions environnementales. Si changement il devait y avoir, ce ne serait pas, a priori, pour un autre site polynésien mais un de ceux ayant monté un dossier de candidature, au moins pour des raisons juridiques.

Teahupo'o a des partisans qui pèsent. Le COJO a 15 personnes sur place et continue de travailler d'arrache-pied avec le gouvernement polynésien, maître d'œuvre des travaux, pour trouver une solution technique à la pose de la nouvelle tour en aluminium, réduite par rapport au plan initial. Des réunions importantes ont lieu actuellement sur place pour trouver un moyen sûr de lancer le chantier des fondations pour poser la tour des juges. Sur place aussi, le maire de la commune dont dépend Teahupo'o

est monté au créneau mercredi dans une interview à la chaîne locale TNTV News. Avec des formules chocs. L'association Vai Ara O Teahupo'o, « ce ne sont pas des personnes de Teahupo'o [...] Il faut voir toute la population qui s'est préparée. Ceux qui ont investi pour pouvoir accueillir les gens, les maisons qui ont été louées [...] Si on annule ces JO, je ne sais pas comment ils vont réagir », a déclaré Tetuanui Hamblin. « Il ne faut pas qu'ils - les membres de l'association, NDLR - aillent trop loin. Il y a des limites à tout, a ajouté le maire. Ce n'est pas moi qui vais leur tomber dessus, mais d'autres personnes [...] Il faut qu'ils arrêtent là et qu'on en discute. » Autre atout de la vague : elle est mythique, un tube comme à Pipeline à Hawaï soulignent les spécialistes, alors qu'en été, les vagues de l'Atlantique sont limitées. Le COJO de Paris 2024 et les autorités polynésiennes ont réduit la taille de la tour en aluminium prévue dans le projet initial pour limiter son impact environnemental. Reste à limiter l'impact médiatique de l'incident destructeur de corail. Le moment de l'essai a été mal choisi en raison de la marée, des courants, le pilote aussi, et le morceau de corail cassé n'est pas si



La Métropole prête à se mobiliser « rapidement »

Surf aux Jeux olympiques 2024 La candidature de Lacanau aux JO de Paris 2024 était soutenue par la Métropole de Bordeaux qui a réaffirmé hier son engagement en cas de désistement du site tahitien

Aude Boilley

Surf aux Jeux olympiques 2024
La Métropole prête à se mobiliser « rapidement »
La candidature de Lacanau aux JO de Paris 2024 était soutenue par la Métropole de Bordeaux qui a réaffirmé hier son engagement en cas de désistement du site tahitien L'image se voulait marquante. Le 12 juillet 2019, le maire de Lacanau et une trentaine de surfeurs avaient accueilli les élus de Bordeaux Métropole en formant une haie d'honneur avec leurs planches avant le début du conseil métropolitain. Quelques minutes plus tard, la Ville de Lacanau et Bordeaux Métropole officialisaient leur partenariat pour la candidature de la station balnéaire girondine à l'organisation des épreuves de surf des Jeux olympiques de Paris en 2024. En janvier 2020, après la visite de tous les sites par le Comité d'organisation de Paris2024, le site tahitien de Teahupo'o était choisi. Mais en début de semaine, le président Moetai Brotherson s'est interrogé de nouveau sur la « pérennité » des épreuves de surf des JO2024 après que du corail a été brisé lors d'essais techniques avec la barge prévue pour l'installation de la nouvelle tour des juges. Dans la foulée, l'International

surfing association s'est dite « attristée et surprise de constater qu'un test entrepris par le gouvernement polynésien avait abouti à l'endommagement du récif corallien de Teahupo'o ». Il n'en fallait pas moins pour que les candidats malheureux sortent de leur silence. Au premier rang desquels, Lacanau, dont le dossier avait été considéré comme très solide par le Cojo. Rapidement, Laurent Peyrondet, le maire de Lacanau, a rappelé que sa station restait candidate et qu'elle avait un savoir-faire (lire notre édition d'hier). Contactée par « Sud Ouest », la Métropole de Bordeaux dit également être prête si besoin. « Notre délibération de juillet 2019 ne fixait pas de modalités d'engagement, c'était un engagement de principe. Mais sur le principe, nous sommes toujours partants », estime Brigitte Bloch, vice-présidente de la Métropole en charge du tourisme, des événements et équipements métropolitains. Pour l'heure, la Ville de Lacanau et la Métropole de Bordeaux n'ont pas repris contact. « Il faut être respectueux de tous les intervenants. Pour le moment, c'est bien Tahiti qui accueillera les épreuves. Il faut attendre une décision. Mais nous

pourrons nous mettre en ordre de marche rapidement pour avoir une destination plus large que Lacanau », poursuit Brigitte Bloch. Le moment venu, elle pourra compter sur l'ancienne majorité : Laurent Peyrondet a récemment demandé à l'ex-président de la Métropole, le LR Patrick Bobet, d'appuyer le dossier canalais auprès du président Anziani. Les arguments avancés en 2019 pour une candidature commune Lacanau-Bordeaux Métropole sont les mêmes. « Nous avons une vraie culture autour de ce sport, c'est une dynamique qui caractérise notre territoire. Le surf y est ancré plus que n'importe quel autre sport. Il y a une vraie légitimité de notre territoire », estime Brigitte Bloch. Elle fait également sens au niveau hôtelier et des infrastructures. La Métropole qui recevra sept matches du tournoi féminin et masculin de football, compte faire des JO, cet « événement exceptionnel », une « grande fête populaire ». En parallèle, six communes de la métropole se sont portées candidates pour devenir Centre de préparation des jeux (CPJ) et de nombreuses villes de l'agglomération ont été labellisées « Terre de jeux ». « L'accueil d'épreuves olympiques sur le territoire de Bordeaux

Métropole constituera une occasion exceptionnelle de valorisation du territoire qui permettra aux habitants de vivre au plus près la célébration de l'olympisme, symbole de paix et de fraternité entre les peuples », viennent de réaffirmer les élus lors du dernier conseil de Métropole, le 1er décembre.

Le nombre de touristes et supporters attendus sur le territoire métropolitain est estimé entre 205000 et 265000 personnes pour les sept matches au Matmut Atlantique. « Les retombées économiques sur la métropole s'annoncent conséquentes », espère la Métropole pour qui le coût estimé de la mise en œuvre de l'ensemble de ces dispositifs d'accueil est évalué à 3,9 millions d'euros (hors mise à disposition du stade Matmut Atlantique évaluée à 2,8 millions d'euros).

« L'accueil d'épreuves constituera une occasion exceptionnelle de valorisation du territoire »



Le 12 juillet 2019, le maire de Lacanau et des surfeurs avaient formé une haie d'honneur avec leurs planches avant le conseil métropolitain. Archives NICOLAS TUCAT/AFP

■



« Il n'y a pas de plan B. On est sur le bon chemin »

La ministre des Sports et des JO, Amélie Oudéa-Castéra, a expliqué hier que le test qui avait échoué sur le site olympique de surf de Teahupo'o en Polynésie n'avait pas « été bien préparé » et a exclu l'hypothèse d'un plan B de déplacer l'épreuve. Lacanau et La Torche se sont manifestées en cas de changement.



Paris on May 24, 2023. (Photo by Ludovic MARIN / AFP)

French Sports Minister Amélie Oudéa-Castéra looks on as she leaves the Elysee presidential palace after attending the weekly cabinet meeting in

FOOTBALL Lyonnais punis SURF Tahiti maintient le cap JO Un ministre ukrainien inquiet NATATION Kirpichnikova brille à Bucarest

BRIAN BIELMANN / AFP

FOOTBALL

Lyonnais punis

Deux supporters lyonnais, âgés respectivement de 33 et 34 ans, ont été placés jeudi sous contrôle judiciaire pour avoir imité des cris de singe et de saluts nazis avant le match annulé le 29 octobre. Ils ont interdiction d'assister aux matches officiels ou amicaux de l'OL.

SURF

Tahiti maintient le cap

Malgré l'intérêt montré par La Torche et Lacanau pour récupérer l'organisation de l'épreuve de surf des Jeux olympiques, la ministre des Sports Amélie Oudéa-Castéra souhaite la maintenir à Teahupoo (Tahiti).
photo AFP

JO

Un ministre ukrainien inquiet

Le ministre ukrainien des Sports, Marviy Bidnyi a fait part de son inquiétude devant les demandes de

fédérations sportives de réintégrer à titre individuel des athlètes russes et biélorusses en vue des JO de Paris.

NATATION

Kirpichnikova brille à Bucarest

Après une expérience douloureuse en eau libre ce week-end au Portugal, Anastasiia Kirpichnikova a retrouvé les bassins en remportant mercredi le 800 m, une première sous la bannière française.



■

« Il n'y a pas de plan B. On est sur le bon chemin »

La ministre des Sports et des JO, Amélie Oudéa-Castéra, a expliqué hier que le test qui avait échoué sur le site olympique de surf de Teahupo'o en Polynésie n'avait pas « été bien préparé » et a exclu l'hypothèse d'un plan B de déplacer l'épreuve. Lacanau et La Torche se sont manifestées en cas de changement.



Paris on May 24, 2023. (Photo by Ludovic MARIN / AFP)

French Sports Minister Amélie Oudéa-Castéra looks on as she leaves the Elysee presidential palace after attending the weekly cabinet meeting in



Paris 2024: "On est prêt pour accueillir les Jeux", assure le maire de Lacanau sur l'épreuve de surf



Le 07/12/2023 à 21:51

- Whatsapp
- Mail
- messenger

Alors que de nombreuses questions entourent l'organisation des épreuves de surf sur le site de Teahupoo à Tahiti, plusieurs villes qui ont candidaté pour accueillir l'évènement disent se tenir prêtes en cas d'appel du COJO. Laurent Peyrondet, le maire de Lacanau, ville candidate avec Bordeaux Métropole l'affirme : sa ville peut organiser les Jeux en sept mois.

Laurent Peyrondet, est-ce que Lacanau se tient prêt en cas d'échec du site de Teahupoo à Tahiti ?

On est prêts. On ne va pas souhaiter de mal aux Polynésiens mais en toute humilité, depuis 1 an et demi, on a activé une cellule de veille. Il y avait déjà des soucis à Tahiti l'été dernier. Ces derniers jours, vu que le président polynésien a suspendu les travaux et que beaucoup de questions se posent, on a activé notre réseau, on a remis en place tout le comité de pilotage et on a travaillé depuis quelques jours sur un courrier que nous avons envoyé au président du COJO Tony Estanguet. Il ne promet "aucune empreinte environnementale négative"

Avez-vous eu une réponse à ce courrier ?

Non, mais c'est normal. Ce sont les autorités, le ministère et le président polynésien qui doivent être en discussion pour trouver une solution pour maintenir les Jeux à Tahiti. Ils prendront une décision sûrement très vite pour laisser la possibilité de désigner un autre site en métropole si c'est le cas pour préparer les Jeux, mais le chronomètre tourne et il va falloir répondre vite.

Est-ce possible d'organiser des Jeux en sept mois ?

Ça ne coûtera surtout pas trop cher. Nous, on se pose sur le site, on n'a rien à construire pour les Jeux. Tous les équipements vont venir se poser comme pour le Lacanau. Pro sur le front de mer avec aucune empreinte environnementale négative. Et

puis à la fin de la compétition, on démonte et on repart. Cette manière de faire a fait ses preuves depuis plusieurs années, il y a des chartes qui accompagnent nos événements. On sait organiser ce type d'évènements. Le volet environnemental était très fort sur notre candidature, on a beaucoup de travail à faire sur tout ce qui est transport et mobilité mais tout était dans le cahier des charges. Quand les inspecteurs du COJO sont venus nous visiter il y a 3 ans, on cochait toutes les cases. Ils nous ont dit: "On a au moins trouvé un site". Teahupoo a été ensuite désigné. Bien sûr qu'on a été déçu mais on est resté en veille. Le surf, c'est notre ADN et notre manière de développer économiquement cette belle ville.

Avoir les Jeux à Lacanau , ce serait incroyable...

Ce serait bien sûr incroyable. On a travaillé pour ça. C'est aussi incroyable en France de ne plus avoir une grande compétition de surf avec les 40 meilleurs mondiaux. Avoir les JO, ça permettrait de recréer une dynamique pour ce type de compétition. Avoir les Jeux, ce serait être, à vie, site olympique et ce serait incroyable pour Lacanau.



JO 2024 / Surf : Pourquoi Lacanau se porte candidat pour récupérer le surf



Le maire de Lacanau explique pourquoi sa ville serait la solution idoine pour accueillir le surf en cas d'impossibilité à Tahiti.



JO 2024: quel avenir pour l'épreuve de surf à Tahiti?



Le 07/12/2023 à 20:33

- Whatsapp
- Mail
- messenger

La construction d'une nouvelle tour des juges sur le site olympique de surf de Teahupo'o enchaîne les polémiques. Au point que certains sites métropolitains éconduits se déclarent prêts à servir de plan B. Une solution que balaye toutefois l'entourage de la ministre des Sports.

Un raté, mais pas de plan B. La ministre des Sports et des Jeux olympiques Amélie Oudéa-Castéra est revenue sur l'échec du test organisé le 1er décembre sur le site olympique de surf de Teahupo'o en Polynésie, estimant qu'il n'avait pas "été bien préparé". La ministre a toutefois écarté l'idée d'un rapatriement de l'épreuve vers un site métropolitain, estimant qu'il n'y avait "pas de plan B".

>> Suivez l'actualité des Jeux olympiques de Paris 2024
Un test "mal organisé"

Lors de ces essais techniques du 1er décembre, organisés en présence d'associations de défense de l'environnement, une barge prévue pour l'installation d'une nouvelle tour des juges avait endommagé le corail du site, ravivant la polémique sur l'impossibilité de la tenue de l'épreuve olympique dans des conditions respectueuses de la faune et la flore locale. À l'issue de ce test, le gouvernement polynésien a décidé de suspendre les travaux sur le site. Une décision saluée ce mercredi par la fédération internationale de surf (ISA).

Interrogée par quelques journalistes en marge d'une conférence de presse sur la remise d'un rapport sur le sport français, la ministre a reconnu l'échec mais s'est voulue confiante. "Il y a eu un test qui n'a manifestement pas été bien préparé et n'a pas pu être bien conduit et a malheureusement abîmé des bouts de corail, c'est évidemment tout à fait regrettable".

"Il faut que le prochain test soit minutieusement préparé", a-t-elle ajouté. Des "plans B" dans les starting-blocks

Depuis l'échec de ce test et la suspension des travaux de la nouvelle tour des juges,

plusieurs villes qui s'étaient portées candidates face au site polynésien se sont déclarées prêtes à reprendre le flambeau en cas de défection de Tahiti.

"On a continué à travailler tranquillement et aujourd'hui si on fait appel à nous, on sera bien sûr heureux d'accueillir les épreuves de surf des JO", a ainsi déclaré le maire de Lacanau, en Gironde, Laurent Peyrondet. Même son de cloche du côté de Stéphane Le Doaré, président de la communauté de communes du Pays Bigouden Sud, en charge du site de La Torche dans le Finistère. "Si on nous sollicite, on ne dira pas non", a-t-il affirmé. Enfin un député d'un des sites candidats suit de près la situation.

Mais du côté du gouvernement, l'heure est encore au plan A. L'idée est donc toujours de maintenir l'épreuve olympique sur le site de Teahupo'o, comme l'a réaffirmé Amélie Oudéa-Castéra ce jeudi. "Il n'y a pas de plan B. On est sur ce chemin qui est vraiment le bon d'avoir une nouvelle tour des juges redimensionnée", et qui correspond à des "demandes qu'avaient faites les locaux", a-t-elle lancé.

"Je les ai entendus", a ainsi tenu à rassurer le patron de Paris 2024 Tony Estanguet ce jeudi sur TF1.

Dans l'entourage de la ministre, on ne veut surtout pas que ces prises de paroles d'élus locaux métropolitains soient comprises comme le signe d'un début de revirement des organisateurs. Le président du Comité d'organisation des JO Tony Estanguet dit les avoir "entendues" et se montre, lui aussi, confiant en vue d'une solution à Tahiti.

Le cri de gueule : Le spot de Tahiti 2024 - 06/12 Teahupo'o ou la façade atlantique

Selon l'entourage, les mairies n'ont d'ailleurs pas à craindre un déplacement de l'épreuve vers un site "sorti du chapeau" puisque même en cas de catastrophe naturelle qui détériorerait de manière irréparable le site de Teahupo'o, les organisateurs seraient contractuellement tenus de déplacer l'épreuve sur l'un des sites présélectionnés, soit La Torche, Lacanau ou les Landes. Ils n'auraient même pas la possibilité de changer de plage à Tahiti.

Toutefois, dans l'entourage de la ministre, on comprend la réaction des associations après l'échec du test du 1er décembre. L'ambition était de protéger au maximum le corail, en forant peu et pas trop profond et le fait que le corail ait été endommagé par une barge est jugé regrettable et "pas sérieux". Il s'agit donc de reprogrammer un test "mieux organisé" avant le vrai test event prévu en mars prochain.

"Les pourparlers s'intensifient au niveau local et nous aurons dans le courant de la semaine prochaine un échange avec les autorités polynésiennes pour essayer de bien se caler sur tout ce processus", a d'ailleurs déclaré Amélie Oudéa-Castéra ce jeudi.

Une position défendue aussi par Tony Estanguet sur TF1 ce jeudi. "On ne veut pas transiger sur la sécurité. On ne mettra personne en danger. (...) Avec le gouvernement polynésien, on essaie de trouver des solutions techniques pour effectuer les travaux", estime-t-il.

Le projet de construction d'une nouvelle tour de juges sur le site de Teahupo'o en remplacement de l'existante, jugée pas aux normes, n'en finit plus de créer la polémique en raison de son impact environnemental. Mi-novembre, les organisateurs et le gouvernement polynésien avaient revu leur copie avec un projet de tour allégée afin de "limiter au maximum les atteintes à l'environnement". Une solution que le test du 1er décembre est venu remettre en péril.



- 20:19:48 Surf aux JO 2024 : à Tahiti, les travaux sont suspendus parce que la construction des aménagements a endommagé les coraux.
- 20:20:11 Reportage de Quentin Fichet.
- 20:21:20 Interview de Didier, habitant de Teahupoo.
- 20:21:33 Interview de Tony Estanguet, président du comité d'organisation des JO 2024 : l'heure est à trouver des solutions, plus respectueuses pour l'environnement.
- 20:21:55 Plusieurs sites se sont dits prêts à reprendre le flambeau.
- 20:22:08 Interview de Laurent Peyrondet, maire de Lacanau.
- 20:22:21 Amélie Oudéa-Castéra, ministre des Sports, ne veut pas délocaliser l'épreuve.
- 20:22:35



SURF : Lacanau Bordeaux Métropole prêt à surfer la vague des Jeux olympiques 2024



07 Déc2023

Written by Floriane Dumont. Posted in à la une, Tous sports

**Aujourd'hui, une incertitude technique plane sur la tenue des épreuves olympiques de surf à Tahiti pour 2024.**

Ancien candidat en 2020, Lacanau Bordeaux Métropole se remet à rêver et se tient prêt à recevoir l'événement s'il ne pouvait pas se tenir à Teahupoo.

LACANAU ET LE SURF : UNE HISTOIRE DE LONGUE DATE

Plus qu'un sport, le surf est un véritable style de vie à Lacanau qui perdure depuis plus de 60 ans. En 1979, Lacanau a été la première ville en Europe à accueillir une compétition mondiale de surf, le Lacanau Pro. Le surf fait partie intégrante de l'ADN de Lacanau et de la Gironde. Il y existe une véritable culture et un ancrage fort autour de ce sport.

Avec un club des ambassadeurs mené par de nombreux champions aux multiples titres internationaux, le désir d'être une ville d'accueil en 2024 est vif, mesuré et inscrit comme une évidence. Les meilleurs surfeurs professionnels mondiaux y sont passés, dont Tom Curren, Kelly Slater et Gabriel Medina.

C'est dans ce contexte privilégié que la candidature de Lacanau Bordeaux Métropole, pour l'organisation des épreuves de surf en 2024, a pris tout son sens.

DES ATOUTS INDÉNIABLES

Lacanau Bordeaux Métropole dispose d'atouts indéniables avec une empreinte environnementale neutre sur le site de la compétition. Aucune construction n'est envisagée, tout existe. Le site de Lacanau est doté depuis plusieurs années de

structures légères et démontables, utilisées régulièrement pour le Lacanau Pro.

En termes d'accessibilité, le front de mer de Lacanau se présente comme une grande tribune ouverte sur le spot. Une disposition qui permet au public d'assister aux différentes épreuves et d'en prendre plein les yeux. Et pour ce qui est du monde, Lacanau a l'habitude de gérer la forte affluence.

Enfin, situé à moins de 3h de la capitale grâce à la ligne LGV Paris-Bordeaux, le site de Lacanau Bordeaux Métropole bénéficie d'une proximité géographique avec Paris. Cette proximité permettrait aux sportifs d'assister à la cérémonie d'ouverture et de vivre, au même rythme, l'euphorie des Jeux olympiques 2024.

« On a continué à travailler tranquillement et aujourd'hui, si on fait appel à nous, on sera bien sûr heureux d'accueillir les épreuves de surf des JO, a déclaré Laurent Peyrondet, le maire de Lacanau.

Depuis l'été dernier, il y a eu quelques articles de presse faisant état de difficultés, en particulier des difficultés à intervenir sur le site. On est donc restés en veille. »

LA GIRONDE : UN TERRITOIRE QUI NE CESSE DE SURPRENDRE ET DE SÉDUIRE

Joyau du Sud-Ouest de la France, la Gironde bénéficie d'une richesse territoriale exceptionnelle : paysages contrastés, châteaux de renom, églises et monuments historiques. Au cœur des vignobles bordelais, ce territoire séduit par ses grands crus d'exceptions et son savoir-faire ancestral. Mais au-delà des vignes, on y découvre aussi des plages océaniques, des forêts verdoyantes et des estuaires préservés. Le patrimoine architectural, avec Bordeaux en tête, offre un voyage à travers les siècles. Églises médiévales et villages historiques témoignent de l'histoire riche de la région.

Ici, on se laisse séduire par la diversité et l'authenticité d'un territoire, où le prestige viticole rencontre la beauté naturelle.

Surf aux JO: Lacanau rêve de bénéficier d'un plan B



Ph Médoc At.Tourisme
Rien ne va plus à Tahiti

pour ce qui est de la préparation du site devant recevoir les épreuves olympiques de surf. Les opérations d'un test de construction de la tour devant recevoir les juges ont endommagé la barrière de corail, ce qui a entraîné les protestations d'associations environnementales Du coup les travaux sont suspendus . A Paris la ministre des sports assure cependant qu'il n'y a pas de plan B.

Une incertitude technique plane tout de même sur la tenue des épreuves olympiques de surf à Tahiti pour 2024. Ancien candidat en 2020, Lacanau Bordeaux Métropole se remet à rêver et se tient prêt à recevoir l'événement s'il ne pouvait pas se tenir à Teahupoo.

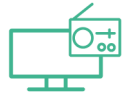
Du côté de Lacanau on rappelle que plus qu'un sport, le surf est un véritable style de vie à Lacanau qui perdure depuis plus de 60 ans. En 1979, Lacanau a été la première ville en Europe à accueillir une compétition mondiale de surf, le Lacanau Pro. Le surf fait partie intégrante de l'ADN de Lacanau et de la Gironde. Il y existe une véritable culture et un ancrage fort autour de ce sport.

Avec un club des ambassadeurs mené par de nombreux champions aux multiples titres internationaux, le désir d'être une ville d'accueil en 2024 est vif, mesuré et inscrit comme une évidence. Les meilleurs surfeurs professionnels mondiaux y sont passés, dont Tom Curren, Kelly Slater et Gabriel Medina.

"On a continué à travailler tranquillement et aujourd'hui, si on fait appel à nous, on sera bien sûr heureux d'accueillir les épreuves de surf des JO, a déclaré Laurent Peyronnet, le maire de Lacanau.

Depuis l'été dernier, il y a eu quelques articles de presse faisant état de difficultés, en particulier des difficultés à intervenir sur le site. On est donc restés en veille. »

- A noter que Hossegor et La Torche sont également candidates .



- 19:14:44 A propos des JO de Paris 2024, l'épreuve de surf se tiendra t elle à Tahiti ou dans l'Hexagone ?
- 19:15:00 C'est bien le site polynésien qui a été chois, mais ce qui coince, c'est la tour des juges en aluminium. La construction a dû être stoppée aujourd'hui. La ministre des Sports exclut tout plan B en métropole.
- 19:15:07 Reportage de Cyril de la Morinerie. Les premiers essais techniques pour construire la nouvelle tour ont tourné au fiasco.
- 19:15:28 Un test qui n'a pas été bien préparé, a taclé la ministre des Sports, Amélie Oudéa-Castéra ce matin.
- 19:15:48 Interview de Stéphane Le Douaré, président de la communauté de communes du Pays Bigouden Sud.
- 19:15:58 Amélie Oudéa-Castéra a douché aujourd'hui l'enthousiasme de La Torche, mais aussi de Lacanau en Gironde, il n'y a pas de plan B, assure la ministre.
- 19:16:09 Paris 2024 va s'entretenir la semaine prochaine avec les autorités locales à Tahiti.
- 19:16:13



JO 2024 : Lacanau, La Torche ou Hossegor pour remplacer l'épreuve de surf à Tahiti ?



actualites · société

Lacanau, La Torche ou Hossegor pour remplacer l'épreuve de surf à Tahiti ?

data-testid="article-image" loading="lazy" width="632" height="300" decoding="async" data-nimg="1"

srcset="/_next/image/?url=https%3A%2F%2Fcdn.tools.scw.iliad.fr%2Filiad-portail%2Fcontent%2Fuploads%2F2023%2F12%2Fjo-2024-lacanau-la-torche-ou-hossegor-pour-remplacer-l-epreuve-de-surf-a-tahiti.jpg&w=640&q=75 1x,

/_next/image/?url=https%3A%2F%2Fcdn.tools.scw.iliad.fr%2Filiad-portail%2Fcontent%2Fuploads%2F2023%2F12%2Fjo-2024-lacanau-la-torche-ou-hossegor-pour-remplacer-l-epreuve-de-surf-a-tahiti.jpg&w=1920&q=75 2x"

src="https://portail.free.fr/_next/image/?url=https%3A%2F%2Fcdn.tools.scw.iliad.fr%2Filiad-portail%2Fcontent%2Fuploads%2F2023%2F12%2Fjo-2024-lacanau-la-torche-ou-hossegor-pour-remplacer-l-epreuve-de-surf-a-tahiti.jpg&w=1920&q=75" id="2495d100">

Publié le 07 déc. 2023 à 16:36

Face à la polémique environnementale autour du spot de Teahupo'o, ces trois sites se disent prêts à accueillir l'épreuve de surf des Jeux olympiques si elle devait être annulée à Tahiti.

L'épreuve de surf des JO 2024 aura-t-elle bel et bien lieu sur le mythique spot de Teahupo'o, à Tahiti ? Rien n'est moins sûr, alors que la polémique environnementale ne cesse d'enfler. Trois sites, Lacanau, La Torche et Hossegor, se sont d'ores et déjà portés candidats afin d'apporter une solution de repli à la compétition, si finalement Tahiti renonçait à l'organiser.

Ces trois spots, La Torche dans le Finistère, Lacanau en Gironde, et Hossegor dans les Landes, figuraient déjà parmi les candidatures officielles, avant que Teahupo'o ne soit choisi en décembre 2019. Il faut dire que la vague, qui se forme derrière la barrière de corail, est parmi les plus célèbres et les plus belles du monde. Sur le papier, la compétition promettait donc d'être aussi intéressante que magnifique aux yeux des

spectateurs et spectatrices du monde entier, bien que dangereuse.

>> À lire aussi : JO 2024 : Découvrez les 13 athlètes de notre dream team
Tour en aluminium

Mais très vite, une polémique environnementale est venue entacher le projet. Comme nous l'expliquions dans cet article, c'est notamment la volonté de créer une tour d'arbitrage sur le site qui pose de gros problèmes. À la place d'une en bois démontable, utilisée jusqu'à présent...



JO 2024 : Lacanau , La Torche ou Hossegor pour remplacer l'épreuve de surf à Tahiti ?

Publié le 07 décembre 2023 à 16h36 Lacanau

-La-Torche-ou-Hossegor-pour-remplacer-l-epreuve-de-surf-a-Tahiti.jpg" alt="Vahine Fierro surfe à Teahupo'o lors d'une compétition en juillet 2023" width="640" height="416" decoding="async" id="7143fef4">

Vahine Fierro surfe à Teahupo'o lors d'une compétition en juillet 2023 - ©JEROME BROUILLET / AFP

Face à la polémique environnementale autour du spot de Teahupo'o, ces trois sites se disent prêts à accueillir l'épreuve de surf des Jeux olympiques si elle devait être annulée à Tahiti.

L'épreuve de surf des JO 2024 aura-t-elle bel et bien lieu sur le mythique spot de Teahupo'o, à Tahiti ? Rien n'est moins sûr, alors que la polémique environnementale ne cesse d'enfler. Trois sites, Lacanau , La Torche et Hossegor, se sont d'ores et déjà portés candidats afin d'apporter une solution de repli à la compétition, si finalement Tahiti renonçait à l'organiser.

Ces trois spots, La Torche dans le Finistère, Lacanau en Gironde, et Hossegor dans les Landes, figuraient déjà parmi les candidatures officielles, avant que Teahupo'o ne soit choisi en décembre 2019. Il faut dire que la vague, qui se forme derrière la barrière de corail, est parmi les plus célèbres et les plus belles du monde. Sur le papier, la compétition promettait donc d'être aussi intéressante que magnifique aux yeux des spectateurs et spectatrices du monde entier, bien que dangereuse.

>> À lire aussi : JO 2024 : Découvrez les 13 athlètes de notre dream team
Tour en aluminium

Mais très vite, une polémique environnementale est venue entacher le projet. Comme nous l'expliquions dans cet article, c'est notamment la volonté de créer une tour d'arbitrage sur le site qui pose de gros problèmes. À la place d'une en bois démontable, utilisée jusqu'à présent chaque année pour les compétitions, c'est une tour en aluminium, avec une canalisation sous-marine, dans le lagon, sur 800 mètres, qui s'est imposée, l'idée étant de pouvoir accueillir plus de monde, mais aussi de bénéficier d'électricité, d'eau courante et d'une bonne connexion Internet.

Très vite, surfeurs et locaux ont alerté sur la dangerosité du projet pour la préservation du site de Teahupo'o. Les risques sont la destruction des coraux, l'impact sur l'écosystème marin avec une possible perte de biodiversité liée à la destruction des habitats, ou encore l'effondrement de la faille qui permet la formation de la vague.

Mi-octobre, une manifestation a été organisée à proximité du site. Une pétition en ligne a ensuite été lancée. Elle recueille aujourd'hui plus de 192 000 signatures. Face à ces tensions, un accord pour une tour plus « sobre » avait été trouvé mi-novembre.
Destruction des coraux

Mais la situation s'est encore un peu plus envenimée lorsque, vendredi 1^{er} octobre, une barge a brisé des morceaux de corail lors de son passage pour de premiers essais techniques. Une vidéo, filmée par une association de défense de l'environnement, a énormément circulé sur les réseaux sociaux depuis. « On entendait le craquement des coraux se briser sous la barge et les hélices des moteurs. Cela nous a mis en colère et nous a attristés. On les avait prévenus », regrette Astrid Drollet, secrétaire de

l'association Vai Ara o Teahupoo.

Les travaux devaient commencer le 4 décembre, mais le gouvernement polynésien a pris la décision de les suspendre. Un choix qui a été salué, mardi 6 décembre, par la Fédération internationale de surf (ISA) qui s'est positionnée à son tour contre cette tour qui cristallise toutes les tensions. « Depuis le début du processus d'organisation des épreuves olympiques de surf en Polynésie française, l'ISA a toujours insisté sur le fait que la protection du site naturel de Teahupo'o était une priorité », écrit-elle dans un communiqué.

Pour l'instant, aucune solution n'a été trouvée. Pas étonnant, donc, que le rapatriement de l'épreuve dans les Landes ou en Gironde soit à nouveau évoqué. « On a laissé sous-entendre auprès des instances que nous sommes prêts s'il y avait besoin », souligne auprès de Franceinfo Christophe Vignaud, le maire d'Hossegor. « Si on doit être l'un des plans B, on le fera avec grand plaisir. »



Paris 2024 | Oudéa-Castéra ferme sur le surf à Tahiti à l'occasion des JO : "Il n'y a pas de plan B"



Pas de retour en arrière. Jeudi, la ministre des Sports et des JO, Amélie Oudéa-Castéra, a expliqué que le test qui avait échoué sur le site olympique de surf de Teahupo'o

en Polynésie n'avait pas "été bien préparé"

" et a exclu l'hypothèse d'un plan B de déplacer l'épreuve. Le gouvernement polynésien a décidé de suspendre les travaux sur le site après des essais techniques, filmés par des associations de défense de l'environnement, au cours desquels une barge prévue pour l'installation d'une nouvelle tour des juges a brisé du corail.

La décision de suspendre ces travaux a été saluée mercredi par la fédération internationale de surf (ISA). Interrogée par quelques journalistes en marge d'une conférence de presse sur la remise d'un rapport sur le sport français, la ministre a déclaré : "*Il y a eu un test qui n'a manifestement pas été bien préparé et n'a pas pu être bien conduit et a malheureusement abîmé des bouts de corail, c'est évidemment tout à fait regrettable. Il faut que le prochain test soit minutieusement préparé.*"

Interrogée sur la perspective "*d'un plan B*", alors que les villes de **Lacanau** (Gironde) et de La Torche (Finistère), éconduites au moment du choix du site de surf, se sont manifestées, la ministre a répondu : "*non, il n'y a pas de plan B. On est sur ce chemin qui est vraiment le bon d'avoir une nouvelle tour des juges redimensionnée*", et qui correspond à des "*demandes qu'avaient faites les locaux*".

Mi-novembre, les organisateurs et le gouvernement polynésien avaient revu leur copie avec un projet de tour allégée afin de "*limiter au maximum les atteintes à l'environnement*". "*Les pourparlers s'intensifient au niveau local et nous aurons dans le courant de la semaine prochaine un échange avec les autorités polynésiennes pour essayer de bien se caler sur tout ce processus*", a-t-elle ajouté.

Interrogée sur le fait de savoir si elle se rendrait en Polynésie en décembre comme elle l'avait dit, Amélie Oudéa-Castéra, a expliqué que ce n'était "*pas nécessaire*" car elle avait pu échanger avec le président polynésien, Moetai Brotherson, lorsqu'il est venu à

Paris fin novembre. Le président du comité d'organisation des JO Tony Estanguet avait également indiqué qu'il s'y rendrait mais rien n'a été précisé depuis.



« Pas de plan B » pour l'épreuve de surf des JO 2024 affirme Amélie Oudéa-Castéra



Amélie Oudéa-Castéra a affirmé ce jeudi qu'il n'y avait pas de plan B pour l'épreuve de surf. (A.Reau/L'Equipe)

Malgré l'intérêt montré par La Torche (Finistère) et Lacanau (Gironde) pour récupérer l'organisation de l'épreuve de surf des Jeux Olympiques, la ministre des Sports Amélie Oudéa-Castéra souhaite la maintenir à Teahupoo (Tahiti).

ma liste

commenter

réagir

La ministre des Sports, Amélie Oudéa-Castéra a exclu ce jeudi l'idée de déplacer l'épreuve de surf des Jeux Olympiques. En marge d'une conférence de presse sur la remise d'un rapport sur le sport français, la ministre a déclaré : « *Il y a eu un test qui n'a manifestement pas été bien préparé et n'a pas pu être bien conduit et a malheureusement abîmé des bouts de corail, c'est évidemment tout à fait regrettable. Il faut que le prochain test soit minutieusement préparé* ».

Interrogée sur la perspective « d'un plan B », alors que les villes de Lacanau -et-la-torche-prets-a-remplacer-tahiti-pour-accueillir-les-epreuves-de-surf-aux-jo/1435488 " target="_blank" type="[object Object]"> Lacanau (Gironde) et de La Torche (Finistère) , éconduites au moment du choix du site de surf, se sont manifestées, Amélie Oudéa-Castéra a répondu : « non, il n'y a pas de plan B. On est sur ce chemin qui est vraiment le bon d'avoir une nouvelle tour des juges redimensionnée », et qui correspond à des "demandes qu'avaient faites les locaux ». Mi-novembre, les organisateurs et le gouvernement polynésien avaient revu leur copie avec un projet de tour allégée afin de « limiter au maximum les atteintes à l'environnement ».

« *Les pourparlers s'intensifient au niveau local et nous aurons dans le courant de la semaine prochaine un échange avec les autorités polynésiennes pour essayer de bien se caler sur tout ce processus* », a-t-elle ajouté. Interrogée sur le fait de savoir si elle se

rendrait en Polynésie en décembre comme elle l'avait dit, Amélie Oudéa-Castéra, a expliqué que ce n'était pas nécessaire car elle avait pu échanger avec le président polynésien, Moetai Brotherson, lorsqu'il est venu à Paris fin novembre.

publié le 7 décembre 2023 à 14h00

Les commentaires sont soumis à des règles de modération.
lire la charte

Il n'y a pas encore de commentaire à cet article.

le journal



lire l'édition



- 12:07:03 Désormais les interrogations se pressent autour du déroulement des épreuves de surf des JO de Paris 2024 à Tahiti après la destruction de coraux vendredi dernier à la suite d'essais techniques. En France de nombreux sites se proposent à remplacer Tahiti, le site de la Torche ou de Lacanau.
- 12:07:33 Interview de Laurent Peyrondet maire de Lacanau prêt à relever le défi à sept mois des JO.
- 12:08:21



PAYS :France
EMISSION :FLASH
DUREE :00:00:27
PRESENTATEUR :Diane Charbonnel



► 7 décembre 2023 - 12:02:57

[Ecouter / regarder cette alerte](#)

12:02:57 JO Paris 2024. La ville de Lacanau souhaite organiser les épreuves de surf si elles ne peuvent pas se tenir à Tahiti.

12:03:24



JO Paris 2024. Lacanau et Hossegor prêtes pour accueillir les épreuves de surf en cas d'annulation à Tahiti



Lacanau accueille une compétition internationale de surf chaque été . (archives). • © COTTEREAU FABIEN / MAXPPP

Avec la tenue controversée des épreuves de surf des prochains Jeux Olympiques à Tahiti, les communes de Lacanau et Hossegor, anciennes villes candidates recalées sont disposées à recevoir l'événement au cas où il ne pourrait pas se tenir dans le Pacifique.

Les vagues de Lacanau à l'affiche des prochains JO de Paris ? Beaucoup en rêvaient en Gironde et la commune avait été candidate pour organiser les épreuves de surf. Elles ont finalement été attribuées en 2020 au site de Teahupo'o à Tahiti en Polynésie française. Mais les cartes sont peut-être rebattues.

En effet, lors d'essais techniques vendredi 1^{er} décembre, une barge prévue pour l'installation d'une nouvelle tour des juges a brisé du corail, poussant le gouvernement polynésien à mettre en pause les travaux.

Le site, mondialement connu pour sa célèbre vague et ses eaux transparentes, est depuis des mois au coeur de tensions entre le gouvernement polynésien, les organisateurs des JO, des riverains et des associations environnementales.

"On a continué à travailler tranquillement et aujourd'hui si on fait appel à nous, on sera bien sûr heureux d'accueillir les épreuves de surf des JO", a déclaré auprès de l'AFP Laurent Peyrondet, le maire de Lacanau.

"Depuis l'été dernier il y a eu quelques articles de presse faisant état de difficultés en particulier des difficultés à intervenir sur le site. On est donc resté en veille", a-t-il justifié.

La ville accueille chaque année en août le "Caraïbos Lacanau pro", une compétition organisée par la World Surf League (WSL), société qui gère le circuit professionnel.

Deux autres territoires du sud-ouest, Biarritz et les Landes, comprenant Hossegor, Capbreton et Seignosse, s'étaient également portés candidats.

On a laissé sous-entendre auprès des instances que nous sommes prêts s'il y avait besoin.

Christophe Vignaud

Maire d'Hossegor (Landes)

L'association avec les deux autres communes du littoral permettrait de ne pas limiter le tourisme estival. *"Sur les trois communes, on a suffisamment d'espace et de longueur de plage pour que les gens puissent en profiter"*, a-t-il ajouté sur franceinfo.

Le site breton de la Torche, dans le Finistère, s'est également manifesté.

Contacté mercredi par l'AFP, le comité d'organisation des JO n'avait pas souhaité réagir dans l'immédiat.



Les sites de Lacanau (Gironde) et de La Torche (Finistère), anciens candidats à l'accueil des épreuves de surf des JO de Paris 2024, ont déclaré mercredi être disposés à recevoir l'événement dans le cas où il ne pourrait pas se tenir à Tahiti.

« On a continué à travailler tranquillement et aujourd'hui si on fait appel à nous, on sera bien sûr heureux d'accueillir les épreuves de surf des JO », a déclaré auprès de l'AFP Laurent Peyrondet, le maire de la commune de Lacanau (Gironde). « Depuis l'été dernier il y a eu quelques articles de presse faisant état de difficultés (...) en particulier des difficultés à intervenir sur le site. On est donc resté en veille », a-t-il justifié.

La ville accueille chaque année une compétition organisée par la World Surf League (WSL) - société qui gère le circuit professionnel - et avait fait acte de candidature pour organiser les épreuves de surf des JO, attribuées en 2020 au site de Teahupo'o à Tahiti, lui aussi étape emblématique du circuit professionnel depuis 1997.

Trois autres territoires dans l'Hexagone, Biarritz (Pyrénées-Atlantiques), La Torche (Finistère) et les Landes (Hossegor, Capbreton et Seignosse) s'étaient également portés candidats. « Si on nous sollicite, on ne dira pas non », a dit mercredi à l'AFP Stéphane Le Doaré, maire de Pont-L'Abbé et président de la communauté de communes du Pays Bigouden Sud, en charge du site de La Torche.

« Pour l'instant, on ne nous a pas sollicités mais on a l'habitude de recevoir des compétitions et d'installer des infrastructures temporaires (...) On a des vagues moyennes en été mais surfables par tout le monde », a-t-il estimé. « Il faut qu'on le sache rapidement, avant la fin de l'année. Car ça suppose un minimum de gestion, d'organisation », a toutefois prévenu le maire. Interrogé par l'AFP, le département des Landes n'a pas souhaité s'exprimer à ce stade et Biarritz n'a pas répondu. Fin 2019, la ville des Pyrénées-Atlantiques avait déploré la décision d'organiser les JO à Tahiti, « choix du surf spectacle » selon elle.

Lire aussi : Paris 2024 : La fédération internationale de surf « salue » la suspension des travaux à Teahupo'o

Lors d'essais techniques vendredi, une barge prévue pour l'installation d'une nouvelle tour des juges a brisé du corail à Teahupo'o, poussant le gouvernement polynésien à mettre en pause des travaux nécessaires à l'accueil des épreuves en juillet 2024. La fédération internationale de surf (ISA) a salué cette décision, invitant les organisateurs, les autorités polynésiennes et les opposants au projet « à intensifier les discussions pour examiner toutes les options possibles ».

Jusqu'ici, le COJO Paris 2024 a refusé toute alternative à la vague récifale de Teahupo'o, choisie pour son cadre naturel exceptionnel. Vendredi, après l'essai raté, la directrice du site de surf de Tahiti pour Paris 2024, Barbara Martins-Nio, a concédé que « l'accessibilité au site est complexe ». « Nous souhaitons tendre la main » aux associations locales « en leur suggérant une collaboration technique étroite afin de retrouver la sérénité », a-t-elle assuré.

« Je suis confiante sur le fait qu'une solution technique existe, l'enjeu aujourd'hui est de

trouver un canal de communication qui convienne à tous et qui prenne en compte le postulat de base, à savoir qu'une nouvelle tour et de nouvelles fondations sont la seule solution. Si nous n'y arrivons pas, alors il faudra se poser collectivement la question de la suite », a-t-elle aussi prévenu.

Rappelons que sur place, outre la nouvelle tour des juges, d'autres infrastructures ont été engagées comme la réfection de la route ou de la marina du district. Nombreux habitants ont également été incités à investir dans la création de chambres ou maisons d'hôtes pour accueillir les quelques milliers de personnes attendus pour ces épreuves, dans cette commune dépourvue d'hôtel. Enfin, un accord avait été signé avec un armateur local pour loger les athlètes dans un cargo-mixte.

Avec AFP



Surf aux JO-2024 : pourquoi les choses se compliquent pour Tahiti



Dimitri PAVLENKO Europe 1 Matin

Deux heures de direct orchestrées par Dimitri Pavlenko et la rédaction d'Europe 1 avec Anissa Haddadi : raconter le monde, le décrypter et l'analyser...

Cyrille de la Morinerie avec AFP / Crédits photo : Jerome Brouillet / AFP 09h49, le 07 décembre 2023

L'inquiétude plane sur les épreuves de surf des Jeux olympiques 2024 qui doivent se dérouler à Tahiti. Lors d'essais techniques vendredi, filmés par des associations de défense de l'environnement, une barge prévue pour l'installation d'une nouvelle tour des juges a brisé du corail, poussant le gouvernement polynésien à mettre en pause les travaux.

Lacanau et La Torche prêts à remplacer Tahiti, si besoin

Interrogé par la chaîne de télévision locale TNTV, le président de la Polynésie française Moetai Brotherson se demande désormais si l'épreuve de surf pourra se tenir à Tahiti. "Il faut aller de l'avant et il faut chercher des solutions. Si au final, il n'y a pas de solutions, eh bien, il faudra se poser la question de la pérennité des épreuves de surf à Teahupo'o", a-t-il déclaré.

Joint par Europe 1, le comité d'organisation de Jeux de Paris 2024 reste confiant mais selon nos informations, si aucune solution n'est trouvée d'ici Noël, un plan B en métropole pourrait être activé. Les sites de **Lacanau** (Gironde) et de La Torche (Finistère), anciens candidats à l'accueil des épreuves de surf des JO-2024, ont déclaré mercredi être disposés à recevoir l'événement dans le cas où il ne pourrait pas se tenir à Tahiti.

Un site mondialement connu

Choisi en 2020, le site de Teahupo'o, mondialement connu pour sa célèbre vague et ses eaux transparentes, est depuis des mois au cœur de tensions entre le gouvernement polynésien, les organisateurs des JO et des riverains. Le projet initial d'installer une tour des juges en aluminium pour remplacer celle en bois - qui n'était plus aux normes, selon l'organisation - avait déjà soulevé une forte opposition, des associations estimant qu'elle risquait de dégrader les fonds marins.

Mi-novembre, les organisateurs et le gouvernement polynésien avaient donc revu leur copie avec un projet de tour allégée afin de "limiter au maximum les atteintes à l'environnement". Ce compromis était toutefois loin de faire l'unanimité, de plus en plus

de surfeurs internationaux célèbres se rangeant depuis quelques jours du côté des opposants à la nouvelle tour.



Surf aux JO-2024: Lacanau et La Torche prêts à remplacer Tahiti, si besoin



Les sites de Lacanau (Gironde) et de La Torche (Finistère), anciens candidats à l'accueil des épreuves de surf des JO-2024, ont déclaré mercredi être disposés à recevoir l'événement dans le cas où il ne pourrait pas se tenir à Tahiti.

"On a continué à travailler tranquillement et aujourd'hui si on fait appel à nous, on sera bien sûr heureux d'accueillir les épreuves de surf des JO", a déclaré auprès de l'AFP Laurent Peyrondet, le maire de la commune de Lacanau (Gironde).

"Depuis l'été dernier il y a eu quelques articles de presse faisant état de difficultés (...) en particulier des difficultés à intervenir sur le site. On est donc resté en veille", a-t-il justifié.

La ville accueille chaque année une compétition organisée par la World Surf League (WSL) - société qui gère le circuit professionnel - et avait fait acte de candidature pour organiser les épreuves de surf des JO, attribuées en 2020 au site de Teahupo'o à Tahiti.

Trois autres territoires dans l'Hexagone, Biarritz (Pyrénées-Atlantiques), La Torche (Finistère) et les Landes (Hossegor, Capbreton et Seignosse) s'étaient également portés candidats.

"Si on nous sollicite, on ne dira pas non", a dit mercredi à l'AFP Stéphane Le Doaré, maire de Pont-L'Abbé et président de la communauté de communes du Pays Bigouden Sud, en charge du site de La Torche.

"Pour l'instant, on ne nous a pas sollicités mais on a l'habitude de recevoir des compétitions et d'installer des infrastructures temporaires (...) On a des vagues moyennes en été mais surfables par tout le monde", a-t-il estimé.

"Il faut qu'on le sache rapidement, avant la fin de l'année. Car ça suppose un minimum de gestion, d'organisation", a toutefois prévenu le maire.

Interrogé par l'AFP, le département des Landes n'a pas souhaité s'exprimer à ce stade et Biarritz n'a pas répondu. Fin 2019, la ville des Pyrénées-Atlantiques avait déploré la décision d'organiser les JO à Tahiti, "choix du surf spectacle" selon elle.

Lors d'essais techniques vendredi, une barge prévue pour l'installation d'une nouvelle tour des juges a brisé du corail à Teahupo'o, poussant le gouvernement polynésien à mettre en pause des travaux nécessaires à l'accueil des épreuves en juillet 2024.

La fédération internationale de surf (ISA) a salué cette décision, invitant les

organisateur, les autorités polynésiennes et les opposants au projet "à intensifier les discussions pour examiner toutes les options possibles".

Les sites de Lacanau (Gironde) et de La Torche (Finistère), anciens candidats à l'accueil des épreuves de surf des JO-2024, ont déclaré mercredi être disposés à recevoir l'événement dans le cas où il ne pourrait pas se tenir à Tahiti.

"On a continué à travailler tranquillement et aujourd'hui si on fait appel à nous, on sera bien sûr heureux d'accueillir les épreuves de surf des JO", a déclaré auprès de l'AFP Laurent Peyrondet, le maire de la commune de Lacanau (Gironde).

"Depuis l'été dernier il y a eu quelques articles de presse faisant état de difficultés (...) en particulier des difficultés à intervenir sur le site. On est donc resté en veille", a-t-il justifié.

La ville accueille chaque année une compétition organisée par la World Surf League (WSL) - société qui gère le circuit professionnel - et avait fait acte de candidature pour organiser les épreuves de surf des JO, attribuées en 2020 au site de Teahupo'o à Tahiti.

Trois autres territoires dans l'Hexagone, Biarritz (Pyrénées-Atlantiques), La Torche (Finistère) et les Landes (Hossegor, Capbreton et Seignosse) s'étaient également portés candidats.

"Si on nous sollicite, on ne dira pas non", a dit mercredi à l'AFP Stéphane Le Doaré, maire de Pont-L'Abbé et président de la communauté de communes du Pays Bigouden Sud, en charge du site de La Torche.

"Pour l'instant, on ne nous a pas sollicités mais on a l'habitude de recevoir des compétitions et d'installer des infrastructures temporaires (...) On a des vagues moyennes en été mais surfables par tout le monde", a-t-il estimé.

"Il faut qu'on le sache rapidement, avant la fin de l'année. Car ça suppose un minimum de gestion, d'organisation", a toutefois prévenu le maire.

Interrogé par l'AFP, le département des Landes n'a pas souhaité s'exprimer à ce stade et Biarritz n'a pas répondu. Fin 2019, la ville des Pyrénées-Atlantiques avait déploré la décision d'organiser les JO à Tahiti, "choix du surf spectacle" selon elle.

Lors d'essais techniques vendredi, une barge prévue pour l'installation d'une nouvelle tour des juges a brisé du corail à Teahupo'o, poussant le gouvernement polynésien à mettre en pause des travaux nécessaires à l'accueil des épreuves en juillet 2024.

La fédération internationale de surf (ISA) a salué cette décision, invitant les organisateurs, les autorités polynésiennes et les opposants au projet "à intensifier les discussions pour examiner toutes les options possibles".



Gironde, Landes, Finistère, l'autre option pour accueillir les épreuves de surf des JO2024.



Gironde

Publié
il y a 22 heures

le
07/12/2023

Par
La rédaction



Les sites de Lacanau (Gironde) et La Troche (Finistère) ou encore Hossegor (Landes) sont disposés à organiser les épreuves de surf des JO 2024 (26 juillet-11 août), en cas de défection de Tahiti.

Où auront lieu les épreuves de surf des JO 2024 ? La question revient inlassablement, à

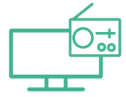
moins de huit mois du début de la compétition dans la capitale. Elles doivent en principe se tenir sur le site de Teahupo'o à Tahiti à la fin du mois de juillet. Mais les travaux nécessaires à l'accueil des épreuves ont été mis en pause par le gouvernement polynésien, en raison du corail cassé par une barge prévue pour l'installation d'une nouvelle tour des juges en fin de semaine dernière, remettant en cause la tenue des épreuves à Tahiti. Et cette décision a été saluée par la Fédération internationale de surf, qui a invité les organisateurs, les autorités polynésiennes et les opposants au projet «**à intensifier les discussions pour examiner toutes les options possibles**».

L'une des options serait de rapatrier les épreuves dans l'Hexagone. Et plusieurs sites se sont portés candidats en cas de défection de Tahiti. C'est le cas de Lacanau (Gironde), qui avait postulé à l'accueil des épreuves. «**On a continué à travailler tranquillement et aujourd'hui si on fait appel à nous, on sera bien sûr heureux d'accueillir les épreuves de surf des JO**», a confié, à l'AFP, le maire de la commune Laurent Peyrondet. C'est aussi le cas d'Hossegor (Landes) où le maire indique que la ville landaise est déjà habituée à l'organisation d'événements internationaux et disposé des équipements nécessaires à l'accueil de la discipline.

Une autre commune surveille la situation. La Torche, qui s'était également porté candidat, pourrait également être une solution de repli. «**Si on nous sollicite, on ne dira pas non**», a indiqué, à l'AFP, Stéphane Le Doaré, maire de Pont-L'Abbé et président de la communauté de communes du Pays Bigouden Sud, en charge du site de La Torche.

La rédaction apporte chaque jour son lot quotidien d'information angevine, pour vous fournir l'essentiel de l'actualité de la journée. Vous avez une information urgente, pratique, n'hésitez pas envoyez la nous sur redaction@my-angers.info





06:44:40

La Chronique d'Alba Ventura se penche sur la fameuse épreuve de surf des JO de Paris 2024 qui devraient se dérouler à Tahiti et qui fait débat après la venue d'Anne Hidalgo et désormais pour son impact écologique car à la suite d'essais techniques la fameuse barge qui devrait accueillir la tour des juges a ravagé le corail. Une installation condamnée par les écologistes et riverains. Les surfeurs eux mêmes s'interrogent sur la présence d'une telle tour pour une épreuve de deux jours. Le président de Polynésie lui a suspendu les travaux. La ministre des sports Amélie Oudéa-Castéra espère une solution en vue. Cette organisation n'est toutefois pas très sérieuse car depuis fort longtemps l'organisation avait été saisie de ces difficultés. En outre les villes de Lacanau, Hossegor, ou la Torche sont candidates aux jeux.

06:46:17



A Teahupoo, le vent tourne contre Paris 2024

— Publié le 7 décembre 2023
ÉvénementsFocus



La fin d'un beau projet ? Pas encore. Mais les derniers indicateurs s'accordent sur une évidence : la perspective de voir les épreuves de surf des Jeux de Paris se disputer en Polynésie française, sur le site mythique de Teahupoo, s'éloigne un peu plus à chaque mouvement de l'océan.

Restée très discrète, et même absente du débat, depuis le début de la polémique sur la nouvelle tour des juges, la Fédération internationale de surf (ISA) a pris officiellement position, mercredi 6 décembre. Elle l'a fait par le biais d'un communiqué de presse publié sur son compte X (ex Twitter).

Surprise : l'instance présidée par l'Argentin Fernando Aguerre se range dans le camp du gouvernement polynésien et de son président, Moetai Brotherson, qui a imposé en fin de semaine passée l'annulation des essais d'installation de l'équipement et suspendu les travaux à Teahupoo. L'ISA déclare « *se féliciter de la décision* » des autorités polynésiennes de suspendre les travaux.

« *Depuis le début du processus d'organisation des épreuves olympiques de surf en Polynésie française, l'ISA a toujours insisté sur le fait que la protection du site naturel de Teahupoo était une priorité* », explique le communiqué de l'ISA, après avoir exprimé sa tristesse et sa surprise d'avoir appris que les essais effectués la semaine passée avait endommagé le corail.

L'instance appelle les parties concernées à « *intensifier les discussions pour examiner toutes les options possibles* ». Elle assure « *travailler avec toutes les parties afin de trouver un accord commun pour que la compétition puisse se dérouler tout en protégeant l'environnement naturel local* ».

Le communiqué de l'ISA se termine par ces mots : « *En tant que surfeurs de longue date, nous sommes passionnés par la nécessité de protéger les océans, pour nous-mêmes et pour les générations futures.* »

L'ISA serait-elle en train de lâcher le COJO Paris 2024 ? Officiellement, pas encore. Mais son communiqué envoie un message clair : l'organisation des épreuves de surf à Tahiti ne doit pas se faire à n'importe quel prix. Et surtout pas au mépris du respect de l'environnement.

Tout sauf un hasard : la prise de position de l'ISA a été suivie, quelques heures plus tard, par une annonce de deux des sites candidats à l'accueil des compétitions olympiques, mais recalés au profit de Tahiti. Les villes de **Lacanau**, en Gironde, et de La Torche, dans le Finistère, ont rappelé au COJO Paris 2024 qu'elles pouvaient constituer un plan B en cas d'abandon du projet polynésien.

*« On a continué à travailler tranquillement et aujourd'hui, si on fait appel à nous, on sera bien sûr heureux d'accueillir les épreuves de surf des JO, a déclaré Laurent Peyrondet, le maire de **Lacanau**. Depuis l'été dernier, il y a eu quelques articles de presse faisant état de difficultés, en particulier des difficultés à intervenir sur le site. On est donc restés en veille. »*

La Torche tient un discours très similaire pour lancer un appel du pied à Tony Estanguet et son équipe. *« Si on nous sollicite, on ne dira pas non, promet Stéphane Le Doaré, le maire de Pont-l'Abbé et président de la communauté de communes du Pays Bigouden Sud, en charge du site de La Torche. Pour l'instant, on ne nous a pas sollicités mais on a l'habitude de recevoir des compétitions et d'installer des infrastructures temporaires. On a des vagues moyennes en été mais surfables par tout le monde. Il faut qu'on le sache rapidement, avant la fin de l'année. Car ça suppose un minimum de gestion et d'organisation. »*

Au COJO Paris 2024, le discours officiel écarte toute idée d'un rapatriement du surf dans l'Hexagone. Mais il pourrait bien évoluer au cours des prochains jours.



les épreuves de surf à Lacanau ou La Torche ?



inLifeStyle

7 décembre 2023, 4 h 52 min 14 Views

Les sites de Lacanau (Gironde) et La Troche (Finistère) sont disposés à organiser les épreuves de surf des JO 2024 (26 juillet-11 août), en cas de défection de Tahiti.

Où auront lieu les épreuves de surf des JO 2024 ? La question revient inlassablement, à moins de huit mois du début de la compétition dans la capitale. Elles doivent en principe se tenir sur le site de Teahupo'o à Tahiti à la fin du mois de juillet. Mais les travaux nécessaires à l'accueil des épreuves ont été mis en pause par le gouvernement polynésien, en raison du corail cassé par une barge...

CLIQUEZ ICI POUR LIRE LA SUITE SUR www.cnews.fr

Don't Miss

- Hot



- Hot



- Hot
- Hot
- Hot
- Hot

More From: LifeStyle





JO 2024 : face au casse-tête de Tahiti, les candidats se multiplient pour accueillir le surf

Lacanau (Gironde), Biarritz (Pyrénées-Atlantiques), La Torche (Finistère) et les Landes (Hossegor, Capbreton et Seignosse) se sont portés candidats.

BEN THOUARD / AFPJO 2024 : face au casse-tête de Tahiti, les candidats se multiplient pour accueillir le surf (Photo de la tour des juges à Tahiti en Polynésie française prise le 11 août 2023)

BEN THOUARD / AFP

JO 2024 : face au casse-tête de Tahiti, les candidats se multiplient pour accueillir le surf (Photo de la tour des juges à Tahiti en Polynésie française prise le 11 août 2023)

JO 2024 - Les sites de **Lacanau** (Gironde) et de La Torche (Finistère), anciens candidats à l'accueil des épreuves de surf des JO-2024, ont déclaré ce mercredi 6 décembre être disposés à recevoir l'événement dans le cas où il ne pourrait pas se tenir à Tahiti.

« On a continué à travailler tranquillement et aujourd'hui si on fait appel à nous, on sera bien sûr heureux d'accueillir les épreuves de surf des JO », a déclaré auprès de l'AFP Laurent Peyrondet, le maire de la commune de **Lacanau** (Gironde).



« Depuis l'été dernier il y a eu quelques articles de presse faisant état de difficultés (...) en particulier des difficultés à intervenir sur le site. On est donc resté en veille », a-t-il justifié.

« Si on nous sollicite, on ne dira pas non »

La ville accueille chaque année une compétition organisée par la World Surf League (WSL) - société qui gère le circuit professionnel - et avait fait acte de candidature pour organiser les épreuves de surf des JO, attribuées en 2020 au site de Teahupo'o à Tahiti. Trois autres territoires dans l'Hexagone, Biarritz (Pyrénées-Atlantiques), La Torche (Finistère) et les Landes (Hossegor, Capbreton et Seignosse) s'étaient également portés candidats.

Vous ne pouvez pas visionner ce contenu car :

- Vous avez refusé les cookies associés aux contenus issus de tiers en vous abonnant. Vous ne pourrez donc pas lire nos vidéos qui ont besoin de cookies tiers pour fonctionner.
- Vous utilisez un bloqueur de publicité. Nous vous conseillons de le désactiver afin d'accéder à nos vidéos.

Si vous n'êtes dans aucun de ces deux cas, contactez-nous à aide@huffingtonpost.fr.

« Si on nous sollicite, on ne dira pas non », a dit mercredi à l'AFP Stéphane Le Doaré, maire de Pont-L'Abbé et président de la communauté de communes du Pays Bigouden Sud, en charge du site de La Torche.

« Pour l'instant, on ne nous a pas sollicités mais on a l'habitude de recevoir des compétitions et d'installer des infrastructures temporaires (...) On a des vagues moyennes en été mais surfables par tout le monde », a-t-il estimé. « Il faut qu'on le sache rapidement, avant la fin de l'année. Car ça suppose un minimum de gestion, d'organisation », a toutefois prévenu le maire.

Du corail brisé lors des travaux

Interrogé par l'AFP, le département des Landes n'a pas souhaité s'exprimer à ce stade et Biarritz n'a pas répondu. Fin 2019, la ville des Pyrénées-Atlantiques avait déploré la décision d'organiser les JO à Tahiti, « *choix du surf spectacle* » selon elle.

Lors d'essais techniques vendredi, une barge prévue pour l'installation d'une nouvelle tour des juges a brisé du corail à Teahupo'o, poussant le gouvernement polynésien à mettre en pause des travaux nécessaires à l'accueil des épreuves en juillet 2024.

La fédération internationale de surf (ISA) a salué cette décision, invitant les organisateurs, les autorités polynésiennes et les opposants au projet « *à intensifier les discussions pour examiner toutes les options possibles* ».

À voir également sur *Le HuffPost* :

Vous ne pouvez pas visionner ce contenu car :

- Vous avez refusé les cookies associés aux contenus issus de tiers en vous abonnant. Vous ne pourrez donc pas lire nos vidéos qui ont besoin de cookies tiers pour fonctionner.
- Vous utilisez un bloqueur de publicité. Nous vous conseillons de le désactiver afin d'accéder à nos vidéos.

Si vous n'êtes dans aucun de ces deux cas, contactez-nous à aide@huffingtonpost.fr.



SURF JO-2024

Nouvelles inquiétudes autour de la tenue de l'épreuve à Teahupo'o

La fédération internationale de surf (ISA) a salué hier la décision du gouvernement polynésien de suspendre les travaux sur le site des JO-2024 de Teahupo'o, relançant les interrogations sur la tenue controversée des épreuves à Tahiti.

Lors d'essais techniques vendredi, filmés par des associations de défense de l'environnement, une barge prévue pour l'installation d'une nouvelle tour des juges a brisé du corail, poussant le gouvernement polynésien à mettre en pause les travaux.

Dans un communiqué diffusé mercredi, l'ISA, responsable de l'organisation de l'épreuve olympique en tant que fédération internationale, a « salué cette décision et invité à intensifier les discussions pour examiner toutes les options possibles ».

« Depuis le début du processus d'organisation des épreuves olympiques de surf en Polynésie française, l'ISA a toujours insisté sur le fait que la protection du site naturel de Teahupo'o était une priorité », a ajouté l'institution se disant « attristée et surprise » des dégâts infligés aux coraux lors des essais.

Compromis contesté

Rappelant que « les installations et infrastructures relevaient de la responsabilité du comité d'organisation de Paris-2024, en coordination avec le gouvernement polynésien », l'instance a ainsi ravivé le débat entourant la tenue des épreuves de surf à Tahiti lors des prochains Jeux. Choisi en 2020, le site de Teahupo'o, mondialement

connu pour sa célèbre vague et ses eaux transparentes, est depuis des mois au cœur de tensions entre le gouvernement polynésien, les organisateurs des JO et des riverains.

Le projet initial d'installer une tour des juges en aluminium pour remplacer celle en bois - qui n'était plus aux normes, selon l'organisation - avait déjà soulevé une forte opposition, des associations estimant qu'elle risquait de dégrader les fonds marins.

Mi-novembre, les organisateurs et le gouvernement polynésien avaient donc revu leur copie avec un projet de tour allégée afin de « limiter au maximum les atteintes à l'environnement ».

Ce compromis était toutefois

loin de faire l'unanimité, de plus en plus de surfeurs internationaux célèbres se rangeant depuis quelques jours du côté des opposants à la nouvelle tour. « Cela n'a pas de sens d'avoir besoin d'une tour aussi géante pour un événement de deux jours », a ainsi écrit sur ses réseaux sociaux Kelly Slater, légende de la discipline et multiple champion du monde.

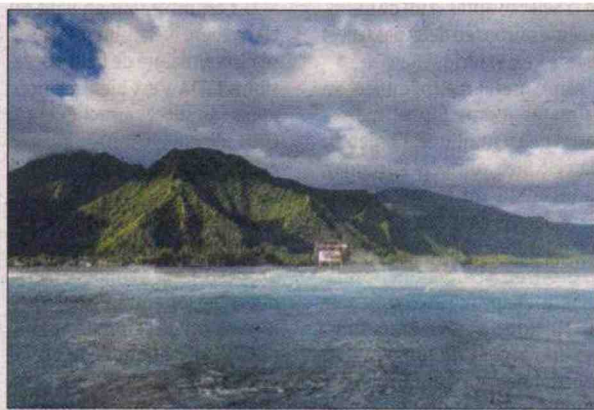
« Après avoir vu la vidéo, j'ai réalisé à quel point cette nouvelle tour pouvait causer des dégâts. Je pensais qu'ils prendraient mieux en compte l'environnement local, mais j'avais tort », a déploré le Japonais Kanoa Igarashi, vice-champion olympique à Tokyo. Dans un entretien début novembre, le président de

la Polynésie française Moetai Brotherson s'était prononcé pour un changement de site, envisageant de déménager l'épreuve à Taharuru, moins renommé et plus facile d'accès que Teahupo'o.

Mais Amélie Oudéa-Castéra, ministre des Sports, avait dit peu après que le site de Teahupo'o était « l'option centrale » pour les épreuves de surf. Contacté hier, le comité d'organisation des JO n'avait pas souhaité réagir dans l'immédiat.

M. Brotherson a depuis reconnu que le déplacement de la compétition sur une autre vague tahitienne n'était pas possible « puisque c'est la candidature de Teahupo'o qui a été déposée ».

Et déplacer l'épreuve sur une vague de l'Hexagone reviendrait à « plusieurs milliards de francs Pacifique » (plusieurs millions d'euros), a-t-il averti. Lors du processus de choix du site olympique, cinq territoires s'étaient officiellement portés candidats. Les sites de Biarritz (Pyrénées-Atlantiques), de La Torche (Finistère), du département des Landes (Hossegor, Capbreton et Seignosse) et enfin de Lacanau (Gironde) avaient été écartés en faveur de la Polynésie française. Vai ara o Teahupo'o, la principale association opposée à la nouvelle tour des juges en aluminium, a choisi de ne plus s'exprimer dans les médias.



Des dégâts ont été infligés aux coraux lors de tests en vue de l'installation d'une nouvelle tour des juges. (Photo d'illustration)



En bref

■ Surf

JO-2024: Lacanau et La Torche prêts à remplacer Tahiti

Les sites de Lacanau (Gironde) et de La Torche (Finistère), anciens candidats à l'accueil des épreuves de surf des JO-2024, ont déclaré hier être disposés à recevoir l'événement dans le cas où il ne pourrait pas se tenir à Tahiti. « On a continué à travailler tranquillement et aujourd'hui si on fait appel à nous, on sera bien sûr heureux d'accueillir les épreuves de surf des JO », a déclaré Laurent Peyrondet, le maire de la commune de Lacanau (Gironde). La ville accueille chaque année une compétition organisée par la World Surf League (WSL) et avait fait acte de candidature pour organiser les épreuves de surf des JO, attribuées en 2020 au site de Teahupo'o à Tahiti. Trois autres territoires dans l'Hexagone, Biarritz (Pyrénées-Atlantiques), La Torche (Finistère) et les Landes (Hossegor, Capbreton et Seignosse) s'étaient également portés candidats.



Surf aux JO de Paris 2024 : cinq clés pour savoir si la côte Atlantique a une chance de récupérer l'épreuve

Patrick Favier

La tour des juges actuelle de Teahupo'o à Tahiti, dont le remplacement est discuté et remet en cause la tenue des épreuves de surf des JO en Polynésie.

© Crédit photo : BEN THOUARD/AFP

Lacanau et Hossegor, comme La Torche en Bretagne, s'affirment prêtes à accueillir les épreuves de surf (27-30 juillet) si Tahiti, qui leur avait été préférée, renonce. Est-ce vraiment possible ?

Le dossier des épreuves de surf (27-30 juillet) des Jeux de Paris avance comme une vague furieuse, avec rouleaux, fracas, courants contraires. Au point que Lacanau et Hossegor, par la voix de leur maire, et La Torche (Finistère), se sont déclarées prêtes à être un Le plan B, une idée réfutée par la ministre des Sports. Du côté de Biarritz, autre ville candidate malheureuse face à Teahupo'o en 2020, la mairie « n'a rien à déclarer, pour l'instant ». Mais tout peut aller vite, comme ces derniers jours.

1. Teahupo'o de plus en plus discutée

La Fédération internationale de surf a marqué les esprits, mercredi, en soutenant l'arrêt des travaux de la nouvelle tour de Teahupo'o. « L'ISA a toujours...

Le dossier des épreuves de surf (27-30 juillet) des Jeux de Paris avance comme une vague furieuse, avec rouleaux, fracas, courants contraires. Au point que Lacanau et Hossegor, par la voix de leur maire, et La Torche (Finistère), se sont déclarées prêtes à être un Le plan B, une idée réfutée par la ministre des Sports. Du côté de Biarritz, autre ville candidate malheureuse face à Teahupo'o en 2020, la mairie « n'a rien à déclarer, pour l'instant ». Mais tout peut aller vite, comme ces derniers jours.

1. Teahupo'o de plus en plus discutée

La Fédération internationale de surf a marqué les esprits, mercredi, en soutenant l'arrêt des travaux de la nouvelle tour de Teahupo'o. « L'ISA a toujours insisté sur le fait que la protection du site naturel de Teahupoo était une priorité » a indiqué l'instance. Elle soutient ainsi la décision du gouvernement polynésien et de son président, Moetai Brotherson, prise après que des essais en vue du chantier de pose de la nouvelle tour ont endommagé du corail.

Une aubaine pour l'association dont la pétition contre la nouvelle tour en aluminium a recueilli près de 200 000 signatures depuis le 17 octobre, dont 10 000 ce seul jeudi. L'opposition reste très active donc, et soutenue par des athlètes de haut niveau, y compris métropolitains.

C'est le meilleur argument pour La Torche et les Aquitains : même si ce serait mauvais pour l'image du COJO de déplacer son site, ça le serait plus encore de le maintenir devant une forte opposition liée aux questions environnementales. Ajoutons que si changement il devait y avoir, la piste n°1 ne serait, a priori, pas un autre site polynésien mais un de ceux ayant monté un dossier de candidature, au moins pour des raisons juridiques sur lesquelles le COJO se pencherait le cas échéant.



2. La vague tahitienne a ses défenseurs

Pour autant, les partisans de Teahupo'o continuent de peser. La Comité d'organisation des Jeux a 15 personnes sur place et continue de travailler d'arrache-pied avec le gouvernement polynésien, maître d'œuvre des travaux, pour trouver une solution technique à la pause de la nouvelle tour en aluminium, réduite par rapport au plan initial. Des réunions importantes ont lieu sur place pour trouver un moyen sûr de lancer le chantier des fondations pour poser la tour des juges.

Déplacer le site du surf serait un camouflet pour le COJO, même si le plan initial avait suivi le processus et avait été approuvé par toutes les parties, jusqu'à la mobilisation des défenseurs de l'environnement. Sur place aussi, le maire de la commune dont dépend Teahupo'o, est monté au créneau mercredi à la chaîne locale TNTV News. Avec des mots très forts et des formules chocs. « Une association s'est levée pour la protection de l'environnement, mais ce ne sont pas des personnes de Teahupo'o [...] il faut voir toute la population qui s'est préparée. Ceux qui ont investi pour pouvoir accueillir les gens, les maisons qui ont été louées [...] Si on annule ces JO, je ne sais pas comment ils vont réagir », a déclaré à TNTV, Tetuanui Hamblin.

L'association en prend pour son grade dans une autre phrase. « Il ne faut pas qu'ils - les membres de l'association, Ndlr - aillent trop loin. Il y a des limites à tout. Ce n'est pas moi qui vais leur tomber dessus, mais d'autres personnes [...] Il faut qu'ils arrêtent là et qu'on en discute. Qu'on puisse réfléchir intelligemment. »

3. La bataille de la tour

Le COJO de Paris 2024 et les autorités polynésiennes ont réduit la taille de la tour en aluminium prévue dans le projet initial pour limiter son impact environnemental à celui de l'ancienne tour en bois qui devait être remplacée. Reste à limiter l'impact médiatique de l'incident destructeur de corail lors des essais de la barge qui doit poser les fondations de la tour.

Le moment de l'essai a été mal choisi en raison de la marée, des courants, le pilote aussi, et le morceau de corail cassé n'est pas si important, indiquait-on en substance ce jeudi matin. Une position renforcée par la ministre des Sports Amélie Oudéa-Castéra ce jeudi : « Il y a eu un test qui n'a manifestement pas été bien préparé, n'a pas pu être bien conduit et a malheureusement abîmé des bouts de corail, c'est évidemment tout à fait regrettable [...] Il faut que le prochain test soit minutieusement préparé », a-t-elle ajouté.

Autre argument : la tour en bois n'est plus praticable pour des raisons de sécurité et il en faut une autre pour assurer non seulement la tenue des Jeux mais de toute autre compétition sur ce site mythique avait souligné le COJO dans un communiqué du 17 novembre, réitérant sa volonté de préserver le site.

Quant au maire de la commune gérant Teahupo'o, il estime que les inquiétudes des associations sur l'impact de la nouvelle tour sont « un peu exagérées [...] Le corail, le plateau [...], c'est la nature. Tu casses un corail, il en repoussera un à côté. C'est comme si tu casses une branche d'arbre [...] La nature va faire son travail ».

4. Pas de couteau sur la gorge

Au COJO, on souhaite évidemment que les « réunions importantes » qui se déroulent sur place débouchent sur une solution technique viable sans tarder, mais il n'y a pas urgence. La compétition du circuit pro qui devait servir de test event olympique, en mai, n'est pas une obligation, rappelle le COJO, d'autant que le site a déjà accueilli des compétitions. Aux JO, le nombre de surfeurs (24 hommes, 24 femmes) est réduit par rapport à la plupart des compétitions internationales. Selon le maire local, tout est prêt pour accueillir les athlètes, staffs, juges avec 350 maisons déjà louées. La tour en aluminium originale est prête, reste à la redimensionner et poser les fondations, le temps n'est pas encore un ennemi pour les partisans de Teahupo'o.

A lire aussi

Vidéo. La chanteuse Buzy est morte : son tube « Body physical » avait fait un carton dans les années 80
21 000 euros en liquide : un conducteur arrêté lors d'un contrôle à un péage de Charente-Maritime

5. Teahupo'o, un vague symbole

Dernière clé, la vague. Tony Estanguet et le COJO l'ont choisie pour rendre hommage au Pacifique, qui



a vu naître le surf (à Hawaï), pour associer l'Outre-mer à Paris, pour casser les codes avec ce spot sauvage invisible depuis la plage, cette vague « mythique, depuis longtemps, la vague du bout du monde, réservée aux meilleurs des meilleurs. La compétition y sera dix fois plus spectaculaire qu'en métropole » se réjouissait Gibus de Soultrait, directeur de Surfer's Journal dans « Sud Ouest » lors du choix. La vague est essentiellement un tube, comme à Pipe Line à Hawaï, et si elle peut se faire désirer, elle sera plus consistante que les vagues limitées de notre côte en été... Un argument de poids.



<https://media.sudouest.fr/17736710/1200x-1/20231206113907-87464312.jpg>



<https://media.sudouest.fr/17736710/1000x500/20231206113907-87464312.jpg?v=1701956563>

■



Surf aux JO de Paris 2024 : les points forts d'une candidature de substitution sur le spot de Lacanau

Julien Lestage

Avec l'organisation du Lacanau Pro, la station a l'habitude des grandes compétitions. © Crédit photo : Archives Fabien Cottereau / « Sud Ouest »

Si l'incertitude plane sur la tenue des épreuves de surf des Jeux olympiques 2024 à Tahiti, Laurent Peyrondet, le maire de Lacanau, rappelle que sa station reste candidate et qu'elle a un savoir-faire. A l'ors que Tahiti ne sait plus très bien si les épreuves olympiques de surf vont pouvoir se dérouler le spot de Teahupo'o, Lacanau se met à rêver. En 2020, c'est pourtant la Polynésie qui avait été choisie par le Comité d'organisation des Jeux olympiques (Cojo) et la Commission exécutive du Comité international olympique (CIO) pour accueillir la compétition. Emmanuel Macron s'était même dit « heureux que les outremer soient à l'honneur à travers Tahiti ».

Recevez la newsletter Gironde

Inscrivez vous à la newsletter Gironde pour ne plus manquer une seule information importante.

S'inscrire

Exit les candidatures de Biarritz, Lacanau, Hossegor et La Torche. L'idée de sacrer un champion olympique sur une déferlante considérée comme mythique par beaucoup de surfeurs professionnels avait aussi pris le dessus. Teahupo'o est jugée par le milieu de la glisse comme la vague parfaite. Lorsque la houle est au rendez-vous, son tube est d'une puissance monstrueuse.

Mais voilà, tout ne se passe pas comme prévu. L'épreuve du terrain, avec cette perspective d'endommager la barrière de corail pour construire une tour des juges devant la vague, génère un tel mécontentement chez les locaux, que le président de la Polynésie française se dit prêt à renoncer. Incroyable ! Si le pas du « non » n'a pas encore été franchi, les signaux sont au rouge. Il n'en fallait pas plus pour remobiliser Lacanau, dont le dossier avait été considéré comme très solide par le Cojo.

À moins de trois heures de Paris

Laurent Peyrondet, le maire de la station girondine, n'a donc pas hésité un seul instant à lever la main. Son message est d'ailleurs passé fort et clair dans tous les médias. « Dans le cas où les épreuves de surf pourraient ne pas se tenir à Tahiti, nous nous tenons prêts ! ». Contacté par « Sud Ouest », il en dit un peu plus : « Cela fait déjà plusieurs semaines que nous travaillons. Le comité de pilotage, qui avait été constitué pour préparer notre candidature en 2017, s'est remis autour de la table. Si le Cojo cherche un site en Métropole, ils ont notre dossier entre les mains ». En voyant la polémique enfler à Tahiti autour de la construction de la tour des juges, Lacanau a senti que le vent pouvait tourner.

Le spot de la plage centrale de Lacanau est accessible au grand public et offre un beau spectacle. Archives Laurent Theillet / « Sud Ouest »

Le maire rappelle les points forts d'une candidature qui avait été portée par Lacanau et Bordeaux Métropole. En premier lieu, il y a cette proximité géographique avec Paris. « Les athlètes pourront assister à la cérémonie d'ouverture. Par la ligne LGV Paris-Bordeaux, nous sommes à moins de trois



heures de la capitale ! » L'édile insiste surtout sur le fait que « l'empreinte environnementale sera neutre sur le site de la compétition. Ce que le cahier des charges demandait à l'origine à tous les candidats. Nous allons nous poser sur le front de mer. On ne touchera à rien, sinon de mettre en place des structures légères et démontables que nous utilisons dans le cadre du Lacanau Pro ».

Kelly Slater passé par Lacanau

Si Laurent Peyrondet dit ne pas ignorer que les exigences de la compétition olympique seront plus importantes, il sait que la station est capable de s'adapter. Les autres atouts de Lacanau sont au moins au nombre de trois. Il y a un savoir-faire local avec le Lacanau Pro. Elle est la compétition de surf la plus vieille d'Europe. Les meilleurs surfeurs professionnels mondiaux sont passés par le spot canaulais : Tom Curren, Kelly Slater et Gabriel Médina.

Les meilleurs surfeurs mondiaux sont passés par le spot de Lacanau.

Archives Thierry David / « Sud Ouest »

En matière d'organisation de compétitions, les compétences ne manquent pas dans la région. Il existe une véritable culture et un ancrage fort autour de ce sport. En termes d'accessibilité, le front de mer de Lacanau se présente comme un amphithéâtre, une grande tribune ouverte sur le spot. Le grand public pourra assister aux épreuves. La fête sera populaire. Il s'agit d'un autre avantage. La station a aussi l'habitude de gérer la forte affluence. Des milliers de touristes débarquent tous les étés sur place. Lacanau a les reins solides sur cet aspect.

Coche toutes les cases

En ce qui concerne les vagues, il y a peu d'endroits dans le monde qui arrivent à la cheville de Teahupo'o. C'est une évidence pour les connaisseurs. Pour autant, les bancs de sable de Lacanau ont toujours donné de quoi surfer aux compétiteurs, même avec une petite houle. L'historique du Lacanau Pro en atteste. Sur les beach-breaks (fonds sableux) de Gironde, les vagues sont plus irrégulières que sur le reef polynésien. Du coup, les surfeurs sont contraints de s'adapter en permanence. Les grosses compétitions offrent souvent de belles surprises. Sur le plan technique, on retrouve ce qui est demandé à un surfeur. Il faut être capable de trouver la clé dans toutes les conditions.

« On ne touchera à rien, sinon de mettre en place des structures légères et démontables »

A lire aussi

Vidéo. Bassin d'Arcachon : le banc d'Arguin coupé en deux, les images avant et après la tempête

« On n'est pas des méchants, juste des jeunes » : 2 ans ferme pour avoir rapporté 621 faux billets de 100 euros d'Italie

Enfin, le maire canaulais redit que la candidature de Lacanau Bordeaux Métropole avait coché toutes les cases du cahier des charges imposé par le Cojo. « Aujourd'hui, il faut que les gens sachent que nous sommes prêts à proposer une candidature de substitution pour ramener le surf sur la Métropole ! »



<https://media.sudouest.fr/17728186/1200x-1/20220819132528-fabc7432.jpg>



<https://media.sudouest.fr/17728186/1000x500/20220819132528-fabc7432.jpg?v=1701902123>



<https://media.sudouest.fr/17728186/1200x-1/so-599a97a566a4bda0603a3aff-ph0.jpg?v=1701902123>



<https://media.sudouest.fr/17728186/1200x-1/so-5b79a92166a4bd4a316a4935-ph0.jpg?v=1701902123>



Surf aux JO de Paris 2024 : « la Métropole de Bordeaux sera capable de se mobiliser rapidement » si besoin

Aude Boilley

Le 12 juillet 2019, le maire de Lacanau et une trentaine de surfeurs avaient accueilli les élus de Bordeaux Métropole en formant une haie d'honneur avec leurs planches avant le début du conseil métropolitain.

© Crédit photo : Archives NICOLAS TUCAT/AFP

La candidature de Lacanau aux JO de Paris 2024 était soutenue par la Métropole de Bordeaux qui réaffirme ce jeudi 7 décembre son engagement en cas de désistement du site tahitien

L'image se voulait marquante. Le 12 juillet 2019, le maire de Lacanau et une trentaine de surfeurs avaient accueilli les élus de Bordeaux Métropole en formant une haie d'honneur avec leurs planches avant le début du conseil métropolitain. Quelques minutes plus tard, la ville de Lacanau et Bordeaux Métropole officialisaient leur partenariat pour la candidature de la station balnéaire girondine à l'organisation des épreuves de surf des Jeux olympiques de Paris en 2024.

L'image se voulait marquante. Le 12 juillet 2019, le maire de Lacanau et une trentaine de surfeurs avaient accueilli les élus de Bordeaux Métropole en formant une haie d'honneur avec leurs planches avant le début du conseil métropolitain. Quelques minutes plus tard, la ville de Lacanau et Bordeaux Métropole officialisaient leur partenariat pour la candidature de la station balnéaire girondine à l'organisation des épreuves de surf des Jeux olympiques de Paris en 2024.

En janvier 2020, après la visite de tous les sites par le Comité d'Organisation de Paris 2024, le site tahitien de Teahupo'o était choisi. Mais en début de semaine, le président Moetai Brotherson s'est interrogé de nouveau sur la « pérennité » des épreuves de surf des Jeux olympiques de Paris 2024 après que du corail a été brisé lors d'essais techniques avec la barge prévue pour l'installation de la nouvelle tour des juges. Dans la foulée, l'International Surfing Association est sortie de son silence s'est dite « attristée et surprise de constater qu'un test entrepris par le gouvernement polynésien avait abouti à l'endommagement du récif corallien de Teahupo'o par une barge ». Il n'en fallait pas moins pour que les candidats malheureux sortent de leur silence.

Au premier rang desquels, Lacanau, dont le dossier avait été considéré comme très solide par le Cojo. Rapidement, Laurent Peyrondet, le maire de Lacanau, a rappelé que sa station restait candidate et qu'elle avait un savoir-faire.

Contactée par « Sud Ouest », la Métropole de Bordeaux dit également être prête si besoin. « Notre délibération de juillet 2019 ne fixait pas de modalités d'engagement, c'était un engagement de principe. Mais sur le principe, nous sommes toujours partants », estime Brigitte Bloch, vice-présidente de la Métropole en charge du tourisme, des événements et équipements métropolitains.

Pour l'heure, la Ville de Lacanau et la Métropole de Bordeaux n'ont pas repris contact. « Il faut être



respectueux de tous les intervenants. Pour le moment, c'est bien Tahiti qui accueillera les épreuves. Il faut attendre une décision. Mais nous pourrions nous mettre en ordre de marche rapidement pour avoir une destination plus large que Lacanau », poursuit Brigitte Bloch.

Le moment venu, elle pourra compter sur l'ancienne majorité : Laurent Peyrondet a récemment demandé à l'ex-président de la Métropole, le LR Patrick Bobet, d'appuyer le dossier canalais auprès du président Anziani.

Les arguments avancés en 2019 pour une candidature commune Lacanau-Bordeaux Métropole sont les mêmes. « Nous avons une vraie culture autour de ce sport, c'est une dynamique qui caractérise notre territoire. Nous avons un ancrage plus que n'importe quel autre sport. Il y a une vraie légitimité de notre territoire », estime Brigitte Bloch.

Elle fait également sens au niveau hôtelier et des infrastructures. La Métropole qui recevra sept matchs du tournoi féminin et masculin de football, compte faire des JO, cet « événement exceptionnel », une « grande fête populaire ». En parallèle, six communes de la métropole se sont portées candidates pour devenir Centre de Préparation des Jeux (CPJ) et de nombreuses villes de l'agglomération ont été labellisées « Terre de jeux ».

« L'accueil d'épreuves olympiques sur le territoire de Bordeaux Métropole constituera une occasion exceptionnelle de valorisation du territoire qui permettra aux habitants de vivre au plus près la célébration de l'olympisme, symbole de paix et de fraternité entre les peuples », viennent de réaffirmer les élus lors du dernier conseil de Métropole, le 1^{er} décembre.

A lire aussi

Autoroute A 64 : une voiture avec 9 personnes à bord part en tonneaux, l'un des passagers est décédé 21 000 euros en liquide : un conducteur arrêté lors d'un contrôle à un péage de Charente-Maritime
Le nombre de touristes et supporters attendus sur le territoire métropolitain est estimé entre 205 000 et 265 000 personnes pour les sept matchs au Matmut Atlantique. « Les retombées économiques sur la métropole s'annoncent conséquentes », espère la Métropole pour qui le coût estimé de la mise en œuvre de l'ensemble de ces dispositifs d'accueil est évalué à 3,9 millions d'euros (hors mise à disposition du stade Matmut Atlantique évaluée à 2,8 millions d'euros).



<https://media.sudouest.fr/17734477/1200x-1/france-sports-olympics-surf.17739634>



■ <https://media.sudouest.fr/17734477/1000x500/france-sports-olympics-surf.17739634?v=1701967221>



JO-2024 : la polémique enfle à Tahiti, l'épreuve de surf finalement dans le sud-ouest de la France?

Théo Faugère

l'essentiel À Tahiti, où doit se tenir l'épreuve de surf des Jeux Olympiques, la contestation ne désefle pas. Deux communes des Landes se sont manifestées et proposent d'accueillir la compétition.

Y aura-t-il une épreuve des Jeux Olympiques à Tahiti. Alors que le site de Teahupo'o, où déroule l'une des vagues les plus mythiques du globe, avait initialement été choisi pour accueillir la compétition de surf, la contestation des habitants ne cesse de grandir. En cause, le dispositif prévu pour l'épreuve, qui aurait de fortes conséquences néfastes pour l'écosystème local. Ce 1er décembre, lors d'essais techniques pour l'installation de la tour des juges de l'épreuve, une barge a brisé une partie de la barrière de corail, incitant le pouvoir polynésien à mettre les travaux en pause. Depuis plusieurs mois, surfeurs locaux, associations et riverains militent pour l'annulation de l'épreuve.

A lire aussi : JO de Paris 2024 : corail brisé, épreuve remise en question... La polémique enfle autour du maintien de la compétition de surf à Tahiti

Si ni le Ministère des sports ni le comité olympique n'ont pour l'heure fait d'annonces infléchissant leurs positions, deux villes des Landes, Lacanau et Hossegor, se sont manifestées et disent se tenir prêtes au cas où l'épreuve ne se déroulerait pas à Tahiti. Laurent Peyrondet, maire de Lacanau, a indiqué à l'AFP : "On a continué à travailler tranquillement et aujourd'hui si on fait appel à nous, on sera bien sûr heureux d'accueillir les épreuves de surf des JO. "

A lire aussi : JO 2024 : menace pour la biodiversité du lagon, pourquoi la tour des juges de l'épreuve de surf suscite la colère de Tahiti?

Hossegor, qui était également candidate, aux côtés de Seignosse et Capbreton, s'est également signalée : "Sur les trois communes, on a suffisamment d'espace et de longueur de plage pour que les gens puissent en profiter" a fait valoir Christophe Vignaud, maire de la ville, à France 3.

Dans le Finistère, la ville de La Torche s'est aussi manifestée.



<https://images.ladepeche.fr/api/v1/images/view/6571e86f8d402a2c0f1d9b3a/large/image.jpg?v=1>

Lacanau imagine pouvoir accueillir l'épreuve de surf des JO AFP - PHILIPPE LOPEZ ■



Rapido

football

ligue 1. Brest pour un top 5.

Reportée après le passage de la tempête Ciaran, la rencontre de la 12 e journée de Ligue 1 entre Brest et Strasbourg se joue ce soir (20 h 30). En cas de victoire, les Bretons pourraient intégrer le top 5 d'un classement où les Alsaciens (15 es) n'ont qu'un point d'avance sur le barragiste.

ligue 2. La valse s'accélère. La valse des entraîneurs a changé de tempo, hier, avant même le dernier match de la 17 e journée. David Guion a officiellement pris les commandes à Troyes, tandis que Jorge Maciel, à Valenciennes, et Laurent Batlles, à Saint-Étienne, ont été écartés après une énième défaite mardi soir.

Basket-ball

Euroligue. L'Asvel dans le dur. Incapable de s'imposer dans sa salle, Villeurbanne s'est incliné 91-94 devant le Maccabi Tel Aviv.

natation

petit bassin. Deux titres pour la France. Le Français Mewen Tomac est devenu champion d'Europe du 50 m dos en petit bassin, hier à Otopeni (Roumanie), en 22"84. La Française Anastasiia Kirpichnikova a elle été sacrée sur 800 m nage libre (8'08"48). Béryl Gastaldello (50 m NL) et Maxime Grousset (100 m papillon) ont décroché l'argent.

rugby

pro D2. Mannix à Biarritz. Le Néo-Zélandais Simon Mannix, ancien manager de Pau notamment, a été nommé hier entraîneur en chef de Biarritz, 14 e de Pro D2.

handball

c1. Le PSG en danger. Englué dans une mauvaise passe en Ligue des champions (un nul et trois défaites), le Paris SG (5 e) doit se reprendre ce soir (18 h 45) à Aalborg, 2 e du groupe A. Hier, Montpellier a battu Gudme 36-25.

Jeux olympiques

JO 2024. Nouvelles inquiétudes autour du surf. La fédération internationale de surf a salué hier la décision du gouvernement polynésien de suspendre les travaux sur le site des JO 2024 de Teahupo'o, relançant les interrogations sur la tenue de l'épreuve à Tahiti. Les sites de Lacanau (Gironde) et La Torche (Finistère) se disent disposés à recevoir l'événement. ■

Et si les épreuves de surf n'avaient pas lieu à Tahiti ?

Initialement prévues à Tahiti sur le site mythique de Teahupo'o, les compétitions de surf des JO de Paris 2024 dérangent de plus en plus les autorités locales en raison du risque qu'elles font peser sur les écosystèmes marins. De quoi redonner de l'espoir aux localités de l'Hexagone qui s'étaient portées candidates pour accueillir le surf ?

La tenue des épreuves de surf à Tahiti serait-elle menacée ? Il y a des raisons d'y croire, alors que la fédération internationale de surf (ISA) a salué mercredi la décision du gouvernement polynésien de suspendre les travaux sur le site des JO-2024 de Teahupo'o, face aux dangers que cela représente pour le corail.

Lors d'essais techniques vendredi, une barge prévue pour l'installation d'une nouvelle tour des juges a brisé du corail à Teahupo'o, poussant le gouvernement polynésien à mettre en pause des travaux nécessaires à l'accueil des épreuves en juillet 2024. La fédération internationale de surf (ISA) a elle invité les organisateurs, les autorités polynésiennes et les opposants au projet « à intensifier les discussions pour examiner toutes les options possibles ».

Il n'en fallait pas plus pour les sites de Lacanau (Gironde) et de La Torche (Finistère), anciens candidats à l'accueil des épreuves de surf des JO-2024, pour revenir dans la boucle mercredi pour accueillir l'événement, dans le cas où il ne pourrait pas se tenir à Tahiti. « On a continué à travailler

tranquillement et si on fait appel à nous, on sera bien sûr heureux d'accueillir les épreuves de surf des JO », a déclaré Laurent Peyrondet, le maire de la commune de Lacanau (Gironde). « Depuis l'été dernier, il y a eu quelques articles de presse faisant état de difficultés [...] en particulier des difficultés à intervenir sur le site. On est donc resté en veille », a-t-il justifié.

À La Torche, « des vagues moyennes »

La ville accueille chaque année une compétition organisée par la World Surf League (WSL) – société qui gère le circuit professionnel – et avait fait acte de candidature pour organiser les épreuves de surf des JO, attribuées en 2020 au site de Teahupo'o à Tahiti.

Trois autres territoires dans l'Hexagone, Biarritz (Pyrénées-Atlantiques), La Torche (Finistère) et les Landes (Hossegor, Capbreton et Seignosse) s'étaient également portés candidats.

« Si on nous sollicite, on ne dira pas non », a dit mercredi Stéphane Le Doaré, maire de Pont-L'Abbé et président de la communauté de communes du Pays Bigouden Sud,

en charge du site de La Torche. « Pour l'instant, on ne nous a pas sollicités mais on a l'habitude de recevoir des compétitions et d'installer des infrastructures temporaires [...] On a des vagues moyennes en été mais surfables par tout le monde », a-t-il estimé.



Alors que des questions environnementales rendent incertaine l'organisation des épreuves de surf à Tahiti, les sites de l'Hexagone peuvent espérer un changement de programme de la part de Paris 2024. Photo Sipa/Esther Cuneo



Lacanau et La Torche se tiennent prêts

Lacanau et La Torche

Les sites de Lacanau (Gironde) et de La Torche (Finistère), anciens candidats à l'accueil des épreuves de surf des JO-2024, ont déclaré être disposés à recevoir l'événement dans le cas où il ne pourrait pas se tenir à Tahiti. « On a continué à travailler tranquillement et aujourd'hui si on fait appel à nous, on sera bien sûr heureux d'accueillir les épreuves de surf des JO », a déclaré Laurent Peyrondet, le maire de la commune. La ville accueille chaque année une compétition organisée par la World Surf League.

Trois autres territoires dans l'Hexagone, Biarritz (Pyrénées-Atlantiques), La Torche (Finistère) et les Landes (Hossegor, Capbreton et Seignosse) s'étaient également portés candidats. « Si on nous sollicite, on ne dira pas non », a confié Stéphane Le Doaré, maire de Pont-L'Abbé et président de la communauté de communes du Pays Bigouden Sud, en charge du site de La Torche. ■



OMNISPORTS JEUX OLYMPIQUES DE PARIS

À Tahiti, le surf fait encore des vagues

Critiqué par les défenseurs de l'environnement, le choix de disputer les épreuves de surf des Jeux olympiques de Paris sur le site de Teahupo'o est désormais contrarié par la décision, saluée par la Fédération internationale, de suspendre les travaux.

La fédération internationale de surf (ISA) a salué hier la décision du gouvernement polynésien de suspendre les travaux sur le site des JO-2024 de Teahupo'o, relançant les interrogations sur la tenue controversée des épreuves à Tahiti. Lors d'essais techniques vendredi, filmés par des associations de défense de l'environnement, une barge prévue pour l'installation d'une nouvelle tour des juges a brisé du corail, poussant le gouvernement polynésien à mettre en pause les travaux.

Dans un communiqué diffusé hier, l'ISA, responsable de l'organisation de l'épreuve olympique en tant que fédération internationale, a « *salué cette décision et invité à intensifier les discussions pour examiner toutes les options possibles* ». « *Depuis le début du processus d'organisation des épreuves olympiques de surf en Polynésie française, l'ISA a toujours insisté sur le fait que la protection du site naturel de Teahupo'o était une priorité* », a ajouté l'institution se disant « *attristée et surprise* » des dégâts infligés aux coraux lors des essais.

Rappelant que « *les installations et infrastructures relevaient de la responsabilité du comité d'organisation de Paris-2024, en*

coordination avec le gouvernement polynésien », l'instance a ainsi ravivé le débat entourant la tenue des épreuves à Tahiti lors des prochains Jeux.

Cela n'a pas de sens d'avoir besoin d'une tour aussi géante pour un événement de deux jours Kelly Slater, multiple champion du monde

Choisi en 2020, le site de Teahupo'o, mondialement connu pour sa célèbre vague et ses eaux transparentes, est depuis des mois au cœur de tensions entre le gouvernement polynésien, les organisateurs des JO et des riverains. Le projet initial d'installer une tour des juges en aluminium pour remplacer celle en bois – qui n'était plus aux normes, selon l'organisation – avait déjà soulevé une forte opposition, des associations estimant qu'elle risquait de dégrader les fonds marins. Mi-novembre, les organisateurs et le gouvernement polynésien avaient donc revu leur copie avec un projet de tour allégée afin de « *limiter au maximum les atteintes à l'environnement* ». Ce compromis était toutefois loin de faire l'unanimité, de plus en plus de surfeurs internationaux célèbres se rangeant depuis quelques jours du

côté des opposants à la nouvelle tour.

« *Cela n'a pas de sens d'avoir besoin d'une tour aussi géante pour un événement de deux jours* », a ainsi écrit sur ses réseaux sociaux Kelly Slater, légende de la discipline et multiple champion du monde.

Changement de site impossible

« *Après avoir vu la vidéo, j'ai réalisé à quel point cette nouvelle tour pouvait causer des dégâts. Je pensais qu'ils prendraient mieux en compte l'environnement local, mais j'avais tort* », a déploré le Japonais Kanoa Igarashi, vice-champion olympique à Tokyo. Début novembre, le président de la Polynésie française Moetai Brotherson s'était prononcé pour un changement de site, envisageant de déménager l'épreuve à Taharu'u, moins renommé et plus facile d'accès que Teahupo'o. Mais Amélie Oudéa-Castéra, ministre des Sports, avait dit peu après que le site de Teahupo'o était « *l'option centrale* » pour les épreuves de surf. Contacté hier, le comité d'organisation des JO n'a pas souhaité réagir dans l'immédiat. Moetai Brotherson a depuis reconnu que le déplacement de la compétition sur une autre vague



tahitienne n'était pas possible « *puisque c'est la candidature de Teahupo'o qui a été déposée* ». Et déplacer l'épreuve sur une vague de l'Hexagone reviendrait à « *plusieurs milliards de francs Pacifique* » (plusieurs millions d'euros), a-t-il averti. Lors du processus de choix du site olympique, cinq territoires s'étaient officiellement portés candidats.

Les sites de Biarritz (Pyrénées-Atlantiques), de La Torche (Finistère), du département des Landes (Hossegor, Capbreton et Seignosse) et enfin de Lacanau (Gironde) avaient été écartés en faveur de la Polynésie française. Vai ara o Teahupo'o, la principale association opposée à la nouvelle tour des juges en aluminium, a choisi de ne plus s'exprimer dans les

médias.



La vague de Teahupo'o est connue dans le monde entier, mais la fragilité de l'écosystème inquiète les défenseurs de l'environnement.

■

Surf aux JO

Face à la suspension des travaux sur le site tahitien à Teahupo'o, les anciens candidats à l'accueil des épreuves de surf aux Jeux olympiques se sont manifestés, notamment Lacanau

Surf aux JO

Face à la suspension des travaux sur le site tahitien à Teahupo'o, les anciens candidats à l'accueil des épreuves de surf aux Jeux olympiques se sont manifestés, notamment Lacanau



Candidate malheureuse en 2020, la ville de Lacanau est prête à accueillir les épreuves de surf

Lacanau se tient à nouve au prôte

Surf aux JO de Paris 2024 Face à l'incertitude sur la tenue des épreuves à Tahiti, le maire de Lacanau rappelle que sa station reste candidate

Julien Lestage

Surf aux JO de Paris 2024

Lacanau se tient à nouve au prôte

Face à l'incertitude sur la tenue des épreuves à Tahiti, le maire de Lacanau rappelle que sa station reste candidate

Alors que Tahiti ne sait plus très bien si les épreuves olympiques de surf vont pouvoir se dérouler le spot de Teahupo'o, Lacanau se met à rêver. En 2020, c'est pourtant la Polynésie qui avait été choisie par le Comité d'organisation des Jeux olympiques (Cojo) et la Commission exécutive du Comité international olympique (CIO) pour accueillir la compétition. Emmanuel Macron s'était même dit « heureux que les outremer soient à l'honneur à travers Tahiti ».

Exit les candidatures de Biarritz, Lacanau, Hossegor et La Torche.

L'idée de sacrer un champion olympique sur une déferlante considérée comme mythique par beaucoup de surfeurs professionnels avait aussi pris le dessus. Teahupo'o est jugée par le milieu de la glisse comme la vague parfaite. Lorsque la houle est au rendez-vous, son tube est d'une puissance monstrueuse. Mais voilà, tout ne se passe pas comme prévu. L'épreuve du terrain, avec cette perspective d'endommager la barrière de corail pour construire une tour des juges devant la vague, génère un tel mécontentement chez les locaux, que le président de la Polynésie

française se dit prêt à renoncer.

Incroyable! Si le pas du « non » n'a pas encore été franchi, les signaux sont au rouge. Il n'en fallait pas plus pour remobiliser Lacanau, dont le dossier avait été considéré comme très solide par le Cojo.

Laurent Peyrondet, le maire de la station girondine, n'a donc pas hésité un seul instant à lever la main. Son message est d'ailleurs passé fort et clair dans tous les médias. « Dans le cas où les épreuves de surf pourraient ne pas se tenir à Tahiti, nous nous tenons prêts! ».

Contacté par « Sud Ouest », il en dit un peu plus : « Cela fait déjà plusieurs semaines que nous travaillons. Le comité de pilotage, qui avait été constitué pour préparer notre candidature en 2017, s'est remis autour de la table. Si le Cojo cherche un site en Métropole, ils ont notre dossier entre les mains ». En voyant la polémique enfler à Tahiti autour de la construction de la tour des juges, Lacanau a senti que le vent pouvait tourner.

Le maire rappelle les points forts d'une candidature qui avait été portée par Lacanau et Bordeaux Métropole. En premier lieu, il y a cette proximité géographique avec Paris. « Les athlètes pourront assister à la cérémonie d'ouverture. Par la ligne LGV Paris-Bordeaux, nous sommes à moins de trois heures de la capitale! »

L'édile insiste surtout sur le fait que

« l'empreinte environnementale sera neutre sur le site de la compétition. Ce que le cahier des charges demandait à l'origine à tous les candidats. Nous allons nous poser sur le front de mer. On ne touchera à rien, sinon de mettre en place des structures légères et démontables que nous utilisons dans le cadre du Lacanau Pro ».

Si Laurent Peyrondet dit ne pas ignorer que les exigences de la compétition olympique seront plus importantes, il sait que la station est capable de s'adapter. Les autres atouts de Lacanau sont au moins au nombre de trois. Il y a un savoir-faire local avec le Lacanau Pro. Elle est la compétition de surf la plus vieille d'Europe. Les meilleurs surfeurs professionnels mondiaux sont passés par le spot canalais : Tom Curren, Kelly Slater et Gabriel Medina.

En matière d'organisation de compétitions, les compétences ne manquent pas dans la région. Il existe une véritable culture et un ancrage fort autour de ce sport. En termes d'accessibilité, le front de mer de Lacanau se présente comme un amphithéâtre, une grande tribune ouverte sur le spot. Le grand public pourra assister aux épreuves. La fête sera populaire. Il s'agit d'un autre avantage. La station a aussi l'habitude de gérer la forte affluence. Des milliers de touristes débarquent tous les étés sur place. Lacanau a les reins solides sur cet

aspect.

En ce qui concerne les vagues, il y a peu d'endroits dans le monde qui arrivent à la cheville de Teahupo'o. C'est une évidence pour les connaisseurs. Pour autant, les bancs de sable de Lacanau ont toujours donné de quoi surfer aux compétiteurs, même avec une petite houle. L'historique du Lacanau Pro en atteste. Sur les beach-breaks (fonds sableux) de Gironde, les vagues sont plus irrégulières que sur le reef polynésien. Du coup, les surfeurs sont contraints de s'adapter en permanence. Les grosses compétitions offrent souvent de belles surprises. Sur le plan technique, on retrouve ce qui est demandé à un surfeur. Il faut être capable de trouver la clé dans toutes les conditions.

Enfin, le maire canaulais redit que la candidature de Lacanau Bordeaux Métropole avait coché toutes les

cases du cahier des charges imposé par le Cojo. « Aujourd'hui, il faut que les gens sachent que nous sommes prêts à proposer une candidature de substitution pour ramener le surf sur la Métropole! »



Avec le Lacanau Pro, la station a l'habitude des grandes compétitions.



Avec le Lacanau Pro, la station a l'habitude des grandes compétitions.



Avec le Lacanau Pro, la station a l'habitude des grandes compétitions.



Rapido

football

ligue 1. Brest pour un top 5.

Reportée après le passage de la tempête Ciaran, la rencontre de la 12 e journée de Ligue 1 entre Brest et Strasbourg se joue ce soir (20 h 30). En cas de victoire, les Bretons pourraient intégrer le top 5 d'un classement où les Alsaciens (15 es) n'ont qu'un point d'avance sur le barragiste.

ligue 2. La valse s'accélère. La valse des entraîneurs a changé de tempo, hier, avant même le dernier match de la 17 e journée. David Guion a officiellement pris les commandes à Troyes, tandis que Jorge Maciel, à Valenciennes, et Laurent Batlles, à Saint-Étienne, ont été écartés après une énième défaite mardi soir.

Basket-ball

Euroligue. L'Asvel dans le dur. Incapable de s'imposer dans sa salle, Villeurbanne s'est incliné 91-94 devant le Maccabi Tel Aviv.

natation

petit bassin. Deux titres pour la France. Le Français Mewen Tomac est devenu champion d'Europe du 50 m dos en petit bassin, hier à Otopeni (Roumanie), en 22"84. La Française Anastasiia Kirpichnikova a elle été sacrée sur 800 m nage libre (8'08"48). Béryl Gastaldello (50 m NL) et Maxime Grousset (100 m papillon) ont décroché l'argent.

rugby

pro D2. Mannix à Biarritz. Le Néo-Zélandais Simon Mannix, ancien manager de Pau notamment, a été nommé hier entraîneur en chef de Biarritz, 14 e de Pro D2.

handball

c1. Le PSG en danger. Englué dans une mauvaise passe en Ligue des champions (un nul et trois défaites), le Paris SG (5 e) doit se reprendre ce soir (18 h 45) à Aalborg, 2 e du groupe A. Hier, Montpellier a battu Gudme 36-25.

Jeux olympiques

JO 2024. Nouvelles inquiétudes autour du surf. La fédération internationale de surf a salué hier la décision du gouvernement polynésien de suspendre les travaux sur le site des JO 2024 de Teahupo'o, relançant les interrogations sur la tenue de l'épreuve à Tahiti. Les sites de Lacanau (Gironde) et La Torche (Finistère) se disent disposés à recevoir l'événement. ■

Et si les épreuves de surf n'avaient pas lieu à Tahiti ?

Initialement prévues à Tahiti sur le site mythique de Teahupo'o, les compétitions de surf des JO de Paris 2024 dérangent de plus en plus les autorités locales en raison du risque qu'elles font peser sur les écosystèmes marins. De quoi redonner de l'espoir aux localités de l'Hexagone qui s'étaient portées candidates pour accueillir le surf ?

La tenue des épreuves de surf à Tahiti serait-elle menacée ? Il y a des raisons d'y croire, alors que la fédération internationale de surf (ISA) a salué mercredi la décision du gouvernement polynésien de suspendre les travaux sur le site des JO-2024 de Teahupo'o, face aux dangers que cela représente pour le corail.

Lors d'essais techniques vendredi, une barge prévue pour l'installation d'une nouvelle tour des juges a brisé du corail à Teahupo'o, poussant le gouvernement polynésien à mettre en pause des travaux nécessaires à l'accueil des épreuves en juillet 2024. La fédération internationale de surf (ISA) a elle invité les organisateurs, les autorités polynésiennes et les opposants au projet « à intensifier les discussions pour examiner toutes les options possibles ».

Il n'en fallait pas plus pour les sites de Lacanau (Gironde) et de La Torche (Finistère), anciens candidats à l'accueil des épreuves de surf des JO-2024, pour revenir dans la boucle mercredi pour accueillir l'événement, dans le cas où il ne pourrait pas se tenir à Tahiti. « On a continué à travailler

tranquillement et si on fait appel à nous, on sera bien sûr heureux d'accueillir les épreuves de surf des JO », a déclaré Laurent Peyrondet, le maire de la commune de Lacanau (Gironde). « Depuis l'été dernier, il y a eu quelques articles de presse faisant état de difficultés [...] en particulier des difficultés à intervenir sur le site. On est donc resté en veille », a-t-il justifié.

À La Torche, « des vagues moyennes »

La ville accueille chaque année une compétition organisée par la World Surf League (WSL) – société qui gère le circuit professionnel – et avait fait acte de candidature pour organiser les épreuves de surf des JO, attribuées en 2020 au site de Teahupo'o à Tahiti.

Trois autres territoires dans l'Hexagone, Biarritz (Pyrénées-Atlantiques), La Torche (Finistère) et les Landes (Hossegor, Capbreton et Seignosse) s'étaient également portés candidats.

« Si on nous sollicite, on ne dira pas non », a dit mercredi Stéphane Le Doaré, maire de Pont-L'Abbé et président de la communauté de communes du Pays Bigouden Sud,

en charge du site de La Torche. « Pour l'instant, on ne nous a pas sollicités mais on a l'habitude de recevoir des compétitions et d'installer des infrastructures temporaires [...] On a des vagues moyennes en été mais surfables par tout le monde », a-t-il estimé.



Alors que des questions environnementales rendent incertaine l'organisation des épreuves de surf à Tahiti, les sites de l'Hexagone peuvent espérer un changement de programme de la part de Paris 2024. Photo Sipa/Esther Cuneo



Lacanau et La Torche prêts à remplacer Les sites de Lacanau (Gironde) et de La

Lacanau et La Torche prêts à remplacer

Les sites de Lacanau (Gironde) et de La Torche (Finistère), anciens candidats à l'accueil des épreuves de surf des JO-2024, ont déclaré hier être disposés à recevoir l'événement dans le cas où il ne pourrait pas se tenir à Tahiti. *"On a continué à travailler tranquillement et, aujourd'hui, si on fait appel à nous, on sera bien sûr heureux"*, a déclaré Laurent Peyrondet, le maire de Lacanau.

Biarritz (Pyrénées-Atlantiques), La Torche (Finistère) et les Landes (Hossegor, Capbreton et Seignosse) s'étaient également portés candidats. *"Si on nous sollicite, on ne dira pas non"*, a dit Stéphane Le Doaré, maire de Pont-L'Abbé, en charge du site de La Torche. *"Il faut qu'on le sache rapidement, avant la fin de l'année. Car ça suppose un minimum de gestion, d'organisation"*, a prévenu le maire.

Déplacer l'épreuve dans l'Hexagone reviendrait à *"plusieurs milliards de francs Pacifique"* (plusieurs millions d'euros), avertit le président de la Polynésie française, Moetai Brotherson. ■

Et si les épreuves de surf n'avaient pas lieu à Tahiti ?

Initialement prévues à Tahiti sur le site mythique de Teahupo'o, les compétitions de surf des JO de Paris 2024 dérangent de plus en plus les autorités locales en raison du risque qu'elles font peser sur les écosystèmes marins. De quoi redonner de l'espoir aux localités de l'Hexagone qui s'étaient portées candidates pour accueillir le surf ?

La tenue des épreuves de surf à Tahiti serait-elle menacée ? Il y a des raisons d'y croire, alors que la fédération internationale de surf (ISA) a salué mercredi la décision du gouvernement polynésien de suspendre les travaux sur le site des JO-2024 de Teahupo'o, face aux dangers que cela représente pour le corail.

Lors d'essais techniques vendredi, une barge prévue pour l'installation d'une nouvelle tour des juges a brisé du corail à Teahupo'o, poussant le gouvernement polynésien à mettre en pause des travaux nécessaires à l'accueil des épreuves en juillet 2024. La fédération internationale de surf (ISA) a elle invité les organisateurs, les autorités polynésiennes et les opposants au projet « à intensifier les discussions pour examiner toutes les options possibles ».

Il n'en fallait pas plus pour les sites de Lacanau (Gironde) et de La Torche (Finistère), anciens candidats à l'accueil des épreuves de surf des JO-2024, pour revenir dans la boucle mercredi pour accueillir l'événement, dans le cas où il ne pourrait pas se tenir à Tahiti. « On a continué à travailler

tranquillement et si on fait appel à nous, on sera bien sûr heureux d'accueillir les épreuves de surf des JO », a déclaré Laurent Peyrondet, le maire de la commune de Lacanau (Gironde). « Depuis l'été dernier, il y a eu quelques articles de presse faisant état de difficultés [...] en particulier des difficultés à intervenir sur le site. On est donc resté en veille », a-t-il justifié.

À La Torche, « des vagues moyennes »

La ville accueille chaque année une compétition organisée par la World Surf League (WSL) – société qui gère le circuit professionnel – et avait fait acte de candidature pour organiser les épreuves de surf des JO, attribuées en 2020 au site de Teahupo'o à Tahiti.

Trois autres territoires dans l'Hexagone, Biarritz (Pyrénées-Atlantiques), La Torche (Finistère) et les Landes (Hossegor, Capbreton et Seignosse) s'étaient également portés candidats.

« Si on nous sollicite, on ne dira pas non », a dit mercredi Stéphane Le Doaré, maire de Pont-L'Abbé et président de la communauté de communes du Pays Bigouden Sud,

en charge du site de La Torche. « Pour l'instant, on ne nous a pas sollicités mais on a l'habitude de recevoir des compétitions et d'installer des infrastructures temporaires [...] On a des vagues moyennes en été mais surfables par tout le monde », a-t-il estimé.



Alors que des questions environnementales rendent incertaine l'organisation des épreuves de surf à Tahiti, les sites de l'Hexagone peuvent espérer un changement de programme de la part de Paris 2024. Photo Sipa/Esther Cuneo



NATATION

NATATION

Euro en petit bassin : Marseillaise pour Kirpichnikova et Tomac

Anastasiia Kirpichnikova, sacrée sur 800 m nage libre, et Mewen Tomac, en or sur 50 m dos, ont fait retentir la Marseillaise pour la première fois de leur carrière en compétition internationale, hier en Roumanie.

Les deux autres Français en finale lors de cette deuxième journée, Maxime Grousset et Beryl

Gastaldello, se sont parés d'argent, respectivement sur 100 m papillon et 50 m nage libre.

D'origine russe, Kirpichnikova a été

privée de compétition pendant un an et demi et a été naturalisée française en avril dernier. Elle s'est imposée en 8'8''46, largement devant l'Italienne Simona Quadarella (8'14''83), médaillée de bronze de la distance aux JO de Tokyo. Elle remporte ainsi son premier titre international pour la France après avoir décroché en 2021 trois médailles d'or européennes avec la Russie, déjà en petit bassin.

Mewen Tomac avait montré la voie en s'imposant en finale du 50 m dos. Il a battu son record personnel en nageant en 22''84. « Je savais que je

pouvais gagner et je le fais donc je suis super content », a-t-il réagi.

SURF

JO 2024 : Lacanau et La Torche se disent prêts

Les sites de Lacanau (Gironde) et de La Torche (Finistère), anciens candidats à l'accueil des épreuves de surf des JO-2024, ont déclaré hier être disposés à recevoir l'événement dans le cas où il ne pourrait pas se tenir à Tahiti. ■



Rapido

football

ligue 1. Brest pour un top 5.

Reportée après le passage de la tempête Ciaran, la rencontre de la 12 e journée de Ligue 1 entre Brest et Strasbourg se joue ce soir (20 h 30).

En cas de victoire, les Bretons pourraient intégrer le top 5 d'un classement où les Alsaciens (15 es) n'ont qu'un point d'avance sur le barragiste.

ligue 2. La valse s'accélère. La valse des entraîneurs a changé de tempo, hier, avant même le dernier match de la 17 e journée. David Guion a officiellement pris les commandes à Troyes, tandis que Jorge Maciel, à Valenciennes, et Laurent Batlles, à Saint-Étienne, ont été écartés après une énième défaite mardi soir.

Basket-ball

Euroligue. L'Asvel dans le dur. Incapable de s'imposer dans sa salle, Villeurbanne s'est incliné 91-94 devant le Maccabi Tel Aviv.

natation

petit bassin. Deux titres pour la France. Le Français Mewen Tomac est devenu champion d'Europe du 50 m dos en petit bassin, hier à Otopeni (Roumanie), en 22"84. La Française Anastasiia Kirpichnikova a elle été sacrée sur 800 m nage libre (8'08"48). Béryl Gastaldello (50 m NL) et Maxime Grousset (100 m papillon) ont décroché l'argent.

rugby

pro D2. Mannix à Biarritz. Le Néo-Zélandais Simon Mannix, ancien manager de Pau notamment, a été nommé hier entraîneur en chef de Biarritz, 14 e de Pro D2.

handball

c1. Le PSG en danger. Englué dans une mauvaise passe en Ligue des champions (un nul et trois défaites), le Paris SG (5 e) doit se reprendre ce soir (18 h 45) à Aalborg, 2 e du groupe A. Hier, Montpellier a battu Gudme 36-25.

Jeux olympiques

JO 2024. Nouvelles inquiétudes autour du surf. La fédération internationale de surf a salué hier la décision du gouvernement polynésien de suspendre les travaux sur le site des JO 2024 de Teahupo'o, relançant les interrogations sur la tenue de l'épreuve à Tahiti. Les sites de Lacanau (Gironde) et La Torche (Finistère) se disent disposés à recevoir l'événement. ■



Lacanau et La Torche se tiennent prêts

Lacanau et La Torche

Les sites de Lacanau (Gironde) et de La Torche (Finistère), anciens candidats à l'accueil des épreuves de surf des JO-2024, ont déclaré être disposés à recevoir l'événement dans le cas où il ne pourrait pas se tenir à Tahiti. « On a continué à travailler tranquillement et aujourd'hui si on fait appel à nous, on sera bien sûr heureux d'accueillir les épreuves de surf des JO », a déclaré Laurent Peyrondet, le maire de la commune. La ville accueille chaque année une compétition organisée par la World Surf League.

Trois autres territoires dans l'Hexagone, Biarritz (Pyrénées-Atlantiques), La Torche (Finistère) et les Landes (Hossegor, Capbreton et Seignosse) s'étaient également portés candidats. « Si on nous sollicite, on ne dira pas non », a confié Stéphane Le Doaré, maire de Pont-L'Abbé et président de la communauté de communes du Pays Bigouden Sud, en charge du site de La Torche. ■

Actu express

JO Paris 2024 : Lacanau et la Torche prêts à remplacer Tahiti pour le surf

Lacanau (Gironde) et la Torche (Finistère), anciens candidats à l'accueil des épreuves de surf des JO 2024, sont disposés à recevoir l'événement dans le cas où il ne pourrait pas se tenir à Tahiti. « On a continué à travailler tranquillement, et aujourd'hui, si on fait appel à nous, on sera bien sûr heureux d'accueillir les épreuves de surf des JO », a déclaré Laurent Peyrondet, le maire de la commune de Lacanau (Gironde). La ville accueille chaque année une

compétition organisée par la World Surf League (WSL) et avait fait acte de candidature pour organiser les épreuves de surf des JO, attribuées en 2020 au site de Teahupo'o, à Tahiti. Trois autres territoires dans l'Hexagone, Biarritz (Pyrénées-Atlantiques), la Torche (Finistère) et les Landes (Hossegor, Capbreton et Seignosse) s'étaient aussi portés candidats. « Si on nous sollicite, on ne dira pas non », a dit Stéphane Le Doaré, maire de Pont-

l'Abbé et président de la communauté de communes du Pays Bigouden Sud, en charge du site de la Torche. Le département des Landes n'a pas souhaité s'exprimer à ce stade, et Biarritz n'a pas répondu. Lors d'essais techniques, une barge prévue pour l'installation d'une nouvelle tour des juges a brisé du corail à Teahupo'o, poussant le gouvernement polynésien à mettre en pause des travaux nécessaires à l'accueil des épreuves en juillet 2024. **L.P. (avec AFP)**



Où se tiendront les épreuves de surf des JO 2024 ?

ICON SPORT



OMNISPORTS JEUX OLYMPIQUES DE PARIS

À Tahiti, le surf fait encore des vagues

Critiqué par les défenseurs de l'environnement, le choix de disputer les épreuves de surf des Jeux olympiques de Paris sur le site de Teahupo'o est désormais contrarié par la décision, saluée par la Fédération internationale, de suspendre les travaux.

La fédération internationale de surf (ISA) a salué hier la décision du gouvernement polynésien de suspendre les travaux sur le site des JO-2024 de Teahupo'o, relançant les interrogations sur la tenue controversée des épreuves à Tahiti. Lors d'essais techniques vendredi, filmés par des associations de défense de l'environnement, une barge prévue pour l'installation d'une nouvelle tour des juges a brisé du corail, poussant le gouvernement polynésien à mettre en pause les travaux.

Dans un communiqué diffusé hier, l'ISA, responsable de l'organisation de l'épreuve olympique en tant que fédération internationale, a « salué cette décision et invité à intensifier les discussions pour examiner toutes les options possibles ». « Depuis le début du processus d'organisation des épreuves olympiques de surf en Polynésie française, l'ISA a toujours insisté sur le fait que la protection du site naturel de Teahupo'o était une priorité », a ajouté l'institution se disant « attristée et surprise » des dégâts infligés aux coraux lors des essais.

Rappelant que « les installations et infrastructures relevaient de la responsabilité du comité d'organisation de Paris-2024, en

coordination avec le gouvernement polynésien », l'instance a ainsi ravivé le débat entourant la tenue des épreuves à Tahiti lors des prochains Jeux.

Cela n'a pas de sens d'avoir besoin d'une tour aussi géante pour un événement de deux jours Kelly Slater, multiple champion du monde

Choisi en 2020, le site de Teahupo'o, mondialement connu pour sa célèbre vague et ses eaux transparentes, est depuis des mois au cœur de tensions entre le gouvernement polynésien, les organisateurs des JO et des riverains. Le projet initial d'installer une tour des juges en aluminium pour remplacer celle en bois – qui n'était plus aux normes, selon l'organisation – avait déjà soulevé une forte opposition, des associations estimant qu'elle risquait de dégrader les fonds marins. Mi-novembre, les organisateurs et le gouvernement polynésien avaient donc revu leur copie avec un projet de tour allégée afin de « limiter au maximum les atteintes à l'environnement ». Ce compromis était toutefois loin de faire l'unanimité, de plus en plus de surfeurs internationaux célèbres se rangeant depuis quelques jours du

côté des opposants à la nouvelle tour.

« Cela n'a pas de sens d'avoir besoin d'une tour aussi géante pour un événement de deux jours », a ainsi écrit sur ses réseaux sociaux Kelly Slater, légende de la discipline et multiple champion du monde.

Changement de site impossible

« Après avoir vu la vidéo, j'ai réalisé à quel point cette nouvelle tour pouvait causer des dégâts. Je pensais qu'ils prendraient mieux en compte l'environnement local, mais j'avais tort », a déploré le Japonais Kanoa Igarashi, vice-champion olympique à Tokyo. Début novembre, le président de la Polynésie française Moetai Brotherson s'était prononcé pour un changement de site, envisageant de déménager l'épreuve à Taharu'u, moins renommé et plus facile d'accès que Teahupo'o. Mais Amélie Oudéa-Castéra, ministre des Sports, avait dit peu après que le site de Teahupo'o était « l'option centrale » pour les épreuves de surf. Contacté hier, le comité d'organisation des JO n'a pas souhaité réagir dans l'immédiat. Moetai Brotherson a depuis reconnu que le déplacement de la compétition sur une autre vague

tahitienne n'était pas possible « *puisque c'est la candidature de Teahupo'o qui a été déposée* ». Et déplacer l'épreuve sur une vague de l'Hexagone reviendrait à « *plusieurs milliards de francs Pacifique* » (plusieurs millions d'euros), a-t-il averti. Lors du processus de choix du site olympique, cinq territoires s'étaient officiellement portés candidats.

Les sites de Biarritz (Pyrénées-Atlantiques), de La Torche (Finistère), du département des Landes (Hossegor, Capbreton et Seignosse) et enfin de Lacanau (Gironde) avaient été écartés en faveur de la Polynésie française. Vai ara o Teahupo'o, la principale association opposée à la nouvelle tour des juges en aluminium, a choisi de ne plus s'exprimer dans les

médias.



La vague de Teahupo'o est connue dans le monde entier, mais la fragilité de l'écosystème inquiète les défenseurs de l'environnement.

■



OMNISPORTS JEUX OLYMPIQUES DE PARIS

À Tahiti, le surf fait encore des vagues

Critiqué par les défenseurs de l'environnement, le choix de disputer les épreuves de surf des Jeux olympiques de Paris sur le site de Teahupo'o est désormais contrarié par la décision, saluée par la Fédération internationale, de suspendre les travaux.

La fédération internationale de surf (ISA) a salué hier la décision du gouvernement polynésien de suspendre les travaux sur le site des JO-2024 de Teahupo'o, relançant les interrogations sur la tenue controversée des épreuves à Tahiti. Lors d'essais techniques vendredi, filmés par des associations de défense de l'environnement, une barge prévue pour l'installation d'une nouvelle tour des juges a brisé du corail, poussant le gouvernement polynésien à mettre en pause les travaux.

Dans un communiqué diffusé hier, l'ISA, responsable de l'organisation de l'épreuve olympique en tant que fédération internationale, a « *salué cette décision et invité à intensifier les discussions pour examiner toutes les options possibles* ». « *Depuis le début du processus d'organisation des épreuves olympiques de surf en Polynésie française, l'ISA a toujours insisté sur le fait que la protection du site naturel de Teahupo'o était une priorité* », a ajouté l'institution se disant « *attristée et surprise* » des dégâts infligés aux coraux lors des essais.

Rappelant que « *les installations et infrastructures relevaient de la responsabilité du comité d'organisation de Paris-2024, en*

coordination avec le gouvernement polynésien », l'instance a ainsi ravivé le débat entourant la tenue des épreuves à Tahiti lors des prochains Jeux.

Cela n'a pas de sens d'avoir besoin d'une tour aussi géante pour un événement de deux jours Kelly Slater, multiple champion du monde

Choisi en 2020, le site de Teahupo'o, mondialement connu pour sa célèbre vague et ses eaux transparentes, est depuis des mois au cœur de tensions entre le gouvernement polynésien, les organisateurs des JO et des riverains. Le projet initial d'installer une tour des juges en aluminium pour remplacer celle en bois – qui n'était plus aux normes, selon l'organisation – avait déjà soulevé une forte opposition, des associations estimant qu'elle risquait de dégrader les fonds marins.

Mi-novembre, les organisateurs et le gouvernement polynésien avaient donc revu leur copie avec un projet de tour allégée afin de « *limiter au maximum les atteintes à l'environnement* ». Ce compromis était toutefois loin de faire l'unanimité, de plus en plus de surfeurs internationaux célèbres se rangeant depuis quelques jours du

côté des opposants à la nouvelle tour.

« *Cela n'a pas de sens d'avoir besoin d'une tour aussi géante pour un événement de deux jours* », a ainsi écrit sur ses réseaux sociaux Kelly Slater, légende de la discipline et multiple champion du monde.

Changement de site impossible

« *Après avoir vu la vidéo, j'ai réalisé à quel point cette nouvelle tour pouvait causer des dégâts. Je pensais qu'ils prendraient mieux en compte l'environnement local, mais j'avais tort* », a déploré le Japonais Kanoa Igarashi, vice-champion olympique à Tokyo.

Début novembre, le président de la Polynésie française Moetai Brotherson s'était prononcé pour un changement de site, envisageant de déménager l'épreuve à Taharu'u, moins renommé et plus facile d'accès que Teahupo'o. Mais Amélie Oudéa-Castéra, ministre des Sports, avait dit peu après que le site de Teahupo'o était « *l'option centrale* » pour les épreuves de surf. Contacté hier, le comité d'organisation des JO n'a pas souhaité réagir dans l'immédiat. Moetai Brotherson a depuis reconnu que le déplacement de la compétition sur une autre vague

tahitienne n'était pas possible « *puisque c'est la candidature de Teahupo'o qui a été déposée* ». Et déplacer l'épreuve sur une vague de l'Hexagone reviendrait à « *plusieurs milliards de francs Pacifique* » (plusieurs millions d'euros), a-t-il averti. Lors du processus de choix du site olympique, cinq territoires s'étaient officiellement portés candidats.

Les sites de Biarritz (Pyrénées-Atlantiques), de La Torche (Finistère), du département des Landes (Hossegor, Capbreton et Seignosse) et enfin de Lacanau (Gironde) avaient été écartés en faveur de la Polynésie française. Vairara o Teahupo'o, la principale association opposée à la nouvelle tour des juges en aluminium, a choisi de ne plus s'exprimer dans les

médias.



La vague de Teahupo'o est connue dans le monde entier, mais la fragilité de l'écosystème inquiète les défenseurs de l'environnement.

■



La Torche (Finistère) et Lacanau (Gironde), anciens candidats à l'accueil des ép

La Torche (Finistère) et Lacanau (Gironde), anciens candidats à l'accueil des épreuves de surf des JO de Paris 2024, ont indiqué être disposés à recevoir l'événement s'il ne pouvait finalement pas se tenir sur le site de Teahupoo, à Tahiti. Lors d'essais, une barge prévue pour l'installation d'une nouvelle tour a brisé du corail, poussant le gouvernement polynésien à mettre en pause les travaux... ■



Lacanau et La Torche se tiennent prêts

Lacanau et La Torche

Les sites de Lacanau (Gironde) et de La Torche (Finistère), anciens candidats à l'accueil des épreuves de surf des JO-2024, ont déclaré être disposés à recevoir l'événement dans le cas où il ne pourrait pas se tenir à Tahiti. « On a continué à travailler tranquillement et aujourd'hui si on fait appel à nous, on sera bien sûr heureux d'accueillir les épreuves de surf des JO », a déclaré Laurent Peyrondet, le maire de la commune. La ville accueille chaque année une compétition organisée par la World Surf League.

Trois autres territoires dans l'Hexagone, Biarritz (Pyrénées-Atlantiques), La Torche (Finistère) et les Landes (Hossegor, Capbreton et Seignosse) s'étaient également portés candidats. « Si on nous sollicite, on ne dira pas non », a confié Stéphane Le Doaré, maire de Pont-L'Abbé et président de la communauté de communes du Pays Bigouden Sud, en charge du site de La Torche. ■



Rapido

football

ligue 1. Brest pour un top 5.

Reportée après le passage de la tempête Ciaran, la rencontre de la 12 e journée de Ligue 1 entre Brest et Strasbourg se joue ce soir (20 h 30). En cas de victoire, les Bretons pourraient intégrer le top 5 d'un classement où les Alsaciens (15 es) n'ont qu'un point d'avance sur le barragiste.

ligue 2. La valse s'accélère. La valse des entraîneurs a changé de tempo, hier, avant même le dernier match de la 17 e journée. David Guion a officiellement pris les commandes à Troyes, tandis que Jorge Maciel, à Valenciennes, et Laurent Batlles, à Saint-Étienne, ont été écartés après une énième défaite mardi soir.

Basket-ball

Euroligue. L'Asvel dans le dur. Incapable de s'imposer dans sa salle, Villeurbanne s'est incliné 91-94 devant le Maccabi Tel Aviv.

natation

petit bassin. Deux titres pour la France. Le Français Mewen Tomac est devenu champion d'Europe du 50 m dos en petit bassin, hier à Otopeni (Roumanie), en 22"84. La Française Anastasiia Kirpichnikova a elle été sacrée sur 800 m nage libre (8'08"48). Béryl Gastaldello (50 m NL) et Maxime Grousset (100 m papillon) ont décroché l'argent. rugby

pro D2. Mannix à Biarritz. Le Néo-Zélandais Simon Mannix, ancien manager de Pau notamment, a été nommé hier entraîneur en chef de Biarritz, 14 e de Pro D2.

handball

c1. Le PSG en danger. Englué dans une mauvaise passe en Ligue des champions (un nul et trois défaites), le Paris SG (5 e) doit se reprendre ce soir (18 h 45) à Aalborg, 2 e du groupe A. Hier, Montpellier a battu Gudme 36-25.

Jeux olympiques

JO 2024. Nouvelles inquiétudes autour du surf. La fédération internationale de surf a salué hier la décision du gouvernement polynésien de suspendre les travaux sur le site des JO 2024 de Teahupo'o, relançant les interrogations sur la tenue de l'épreuve à Tahiti. Les sites de Lacanau (Gironde) et La Torche (Finistère) se disent disposés à recevoir l'événement. ■



Rapido

football

ligue 1. Brest pour un top 5.

Reportée après le passage de la tempête Ciaran, la rencontre de la 12 e journée de Ligue 1 entre Brest et Strasbourg se joue ce soir (20 h 30). En cas de victoire, les Bretons pourraient intégrer le top 5 d'un classement où les Alsaciens (15 es) n'ont qu'un point d'avance sur le barragiste.

ligue 2. La valse s'accélère. La valse des entraîneurs a changé de tempo, hier, avant même le dernier match de la 17 e journée. David Guion a officiellement pris les commandes à Troyes, tandis que Jorge Maciel, à Valenciennes, et Laurent Batlles, à Saint-Étienne, ont été écartés après une énième défaite mardi soir.

Basket-ball

Euroligue. L'Asvel dans le dur. Incapable de s'imposer dans sa salle, Villeurbanne s'est incliné 91-94 devant le Maccabi Tel Aviv.

natation

petit bassin. Deux titres pour la France. Le Français Mewen Tomac est devenu champion d'Europe du 50 m dos en petit bassin, hier à Otopeni (Roumanie), en 22"84. La Française Anastasiia Kirpichnikova a elle été sacrée sur 800 m nage libre (8'08"48). Béryl Gastaldello (50 m NL) et Maxime Grousset (100 m papillon) ont décroché l'argent.

rugby

pro D2. Mannix à Biarritz. Le Néo-Zélandais Simon Mannix, ancien manager de Pau notamment, a été nommé hier entraîneur en chef de Biarritz, 14 e de Pro D2.

handball

c1. Le PSG en danger. Englué dans une mauvaise passe en Ligue des champions (un nul et trois défaites), le Paris SG (5 e) doit se reprendre ce soir (18 h 45) à Aalborg, 2 e du groupe A. Hier, Montpellier a battu Gudme 36-25.

Jeux olympiques

JO 2024. Nouvelles inquiétudes autour du surf. La fédération internationale de surf a salué hier la décision du gouvernement polynésien de suspendre les travaux sur le site des JO 2024 de Teahupo'o, relançant les interrogations sur la tenue de l'épreuve à Tahiti. Les sites de Lacanau (Gironde) et La Torche (Finistère) se disent disposés à recevoir l'événement. ■

Et si les épreuves de surf n'avaient pas lieu à Tahiti ?

Initialement prévues à Tahiti sur le site mythique de Teahupo'o, les compétitions de surf des JO de Paris 2024 dérangent de plus en plus les autorités locales en raison du risque qu'elles font peser sur les écosystèmes marins. De quoi redonner de l'espoir aux localités de l'Hexagone qui s'étaient portées candidates pour accueillir le surf ?

La tenue des épreuves de surf à Tahiti serait-elle menacée ? Il y a des raisons d'y croire, alors que la fédération internationale de surf (ISA) a salué mercredi la décision du gouvernement polynésien de suspendre les travaux sur le site des JO-2024 de Teahupo'o, face aux dangers que cela représente pour le corail.

Lors d'essais techniques vendredi, une barge prévue pour l'installation d'une nouvelle tour des juges a brisé du corail à Teahupo'o, poussant le gouvernement polynésien à mettre en pause des travaux nécessaires à l'accueil des épreuves en juillet 2024. La fédération internationale de surf (ISA) a elle invité les organisateurs, les autorités polynésiennes et les opposants au projet « à intensifier les discussions pour examiner toutes les options possibles ».

Il n'en fallait pas plus pour les sites de Lacanau (Gironde) et de La Torche (Finistère), anciens candidats à l'accueil des épreuves de surf des JO-2024, pour revenir dans la boucle mercredi pour accueillir l'événement, dans le cas où il ne pourrait pas se tenir à Tahiti. « On a continué à travailler

tranquillement et si on fait appel à nous, on sera bien sûr heureux d'accueillir les épreuves de surf des JO », a déclaré Laurent Peyrondet, le maire de la commune de Lacanau (Gironde). « Depuis l'été dernier, il y a eu quelques articles de presse faisant état de difficultés [...] en particulier des difficultés à intervenir sur le site. On est donc resté en veille », a-t-il justifié.

À La Torche, « des vagues moyennes »

La ville accueille chaque année une compétition organisée par la World Surf League (WSL) – société qui gère le circuit professionnel – et avait fait acte de candidature pour organiser les épreuves de surf des JO, attribuées en 2020 au site de Teahupo'o à Tahiti.

Trois autres territoires dans l'Hexagone, Biarritz (Pyrénées-Atlantiques), La Torche (Finistère) et les Landes (Hossegor, Capbreton et Seignosse) s'étaient également portés candidats.

« Si on nous sollicite, on ne dira pas non », a dit mercredi Stéphane Le Doaré, maire de Pont-L'Abbé et président de la communauté de communes du Pays Bigouden Sud,

en charge du site de La Torche. « Pour l'instant, on ne nous a pas sollicités mais on a l'habitude de recevoir des compétitions et d'installer des infrastructures temporaires [...] On a des vagues moyennes en été mais surfables par tout le monde », a-t-il estimé.



Alors que des questions environnementales rendent incertaine l'organisation des épreuves de surf à Tahiti, les sites de l'Hexagone peuvent espérer un changement de programme de la part de Paris 2024. Photo Sipa/Esther Cuneo



Tout le monde s'en mêle

La Fédération internationale de surf (ISA) a salué mercredi la décision du gouvernement polynésien de suspendre les travaux sur le site des JO 2024 de Teahupo'o, relançant les interrogations sur la tenue controversée des épreuves à Tahiti. Lors d'essais techniques vendredi, filmés par des associations de défense de l'environnement, une barge prévue pour l'installation d'une nouvelle tour des juges a brisé du corail, poussant le gouvernement polynésien à mettre en pause les travaux. Dans un communiqué diffusé mercredi, l'ISA, responsable de l'organisation de l'épreuve olympique en tant que fédération internationale, a « salué cette décision et invité à intensifier les discussions pour examiner toutes les options possibles ». « Depuis le début du processus d'organisation des épreuves olympiques de surf en Polynésie française, l'ISA a toujours insisté sur le fait que la protection du site naturel de Teahupo'o était une priorité », a ajouté l'institution se disant « attristée et surprise » des dégâts infligés aux coraux lors des essais. Rappelant que « les installations et infrastructures relevaient de la responsabilité du comité d'organisation de Paris-2024, en coordination avec le gouvernement polynésien », l'instance a ainsi ravivé le débat entourant la tenue des épreuves de surf à Tahiti lors des prochains Jeux. Choisi en 2020, le site de Teahupo'o, mondialement connu pour sa célèbre vague et ses eaux transparentes, est depuis des mois au cœur de tensions entre le

gouvernement polynésien, les organisateurs des JO et des riverains. Compromis contesté Le projet initial d'installer une tour des juges en aluminium pour remplacer celle en bois – qui n'était plus aux normes, selon l'organisation – avait déjà soulevé une forte opposition, des associations estimant qu'elle risquait de dégrader les fonds marins. Mi-novembre, les organisateurs et le gouvernement polynésien avaient donc revu leur copie avec un projet de tour allégée afin de « limiter au maximum les atteintes à l'environnement ». Ce compromis était toutefois loin de faire l'unanimité, de plus en plus de surfeurs internationaux célèbres se rangeant depuis quelques jours du côté des opposants à la nouvelle tour. « Cela n'a pas de sens d'avoir besoin d'une tour aussi géante pour un événement de deux jours », a ainsi écrit sur ses réseaux sociaux Kelly Slater, légende de la discipline et multiple champion du monde. « Après avoir vu la vidéo, j'ai réalisé à quel point cette nouvelle tour pouvait causer des dégâts. Je pensais qu'ils prendraient mieux en compte l'environnement local, mais j'avais tort », a déploré le Japonais Kanoa Igarashi, vice-champion olympique à Tokyo. Dans un entretien accordé à l'AFP début novembre, le président de la Polynésie française, Moetai Brotherson, s'était prononcé pour un changement de site, envisageant de déménager l'épreuve à Taharu'u, moins renommé et plus facile d'accès que Teahupo'o. Mais Amélie Oudéa-Castéra, ministre des

Sports, avait dit peu après que le site de Teahupo'o était « l'option centrale » pour les épreuves de surf. Contacté mercredi par l'AFP, le comité d'organisation des JO n'avait pas souhaité réagir dans l'immédiat. M. Brotherson a depuis reconnu auprès de l'AFP que le déplacement de la compétition sur une autre vague tahitienne n'était pas possible « puisque c'est la candidature de Teahupo'o qui a été déposée ». Et déplacer l'épreuve sur une vague de l'Hexagone reviendrait à « plusieurs milliards de francs Pacifique » (plusieurs millions d'euros), a-t-il averti. Lors du processus de choix du site olympique, cinq territoires s'étaient officiellement portés candidats. Les sites de Biarritz (Pyrénées-Atlantiques), de La Torche (Finistère), du département des Landes (Hossegor, Capbreton et Seignosse) et enfin de Lacanau (Gironde) avaient été écartés en faveur de la Polynésie française. Vairara o Teahupo'o, la principale association opposée à la nouvelle tour des juges en aluminium, a choisi de ne plus s'exprimer dans les médias. Les JO sur la vague de Teahupo'o, un choix de plus en plus aléatoire. MAXPPP ■

Rapido

football

ligue 1. Brest pour un top 5.

Reportée après le passage de la tempête Ciaran, la rencontre de la 12^e journée de Ligue 1 entre Brest et Strasbourg se joue ce soir (20 h 30). En cas de victoire, les Bretons pourraient intégrer le top 5 d'un classement où les Alsaciens (15^e) n'ont qu'un point d'avance sur le barragiste.

ligue 2. La valse s'accélère. La valse des entraîneurs a changé de tempo, hier, avant même le dernier match de la 17^e journée. David Guion a officiellement pris les commandes à Troyes, tandis que Jorge Maciel, à Valenciennes, et Laurent Batlles, à Saint-Étienne, ont été écartés après une énième défaite mardi soir.

Basket-ball

Euroligue. L'Asvel dans le dur. Incapable de s'imposer dans sa salle, Villeurbanne s'est incliné 91-94 devant le Maccabi Tel Aviv.

natation

petit bassin. Deux titres pour la France. Le Français Mewen Tomac est devenu champion d'Europe du 50 m dos en petit bassin, hier à Otopeni (Roumanie), en 22"84. La Française Anastasiia Kirpichnikova a elle été sacrée sur 800 m nage libre (8'08"48). Béryl Gastaldello (50 m NL) et Maxime Grousset (100 m papillon) ont décroché l'argent.

rugby

pro D2. Mannix à Biarritz. Le Néo-Zélandais Simon Mannix, ancien manager de Pau notamment, a été nommé hier entraîneur en chef de Biarritz, 14^e de Pro D2.

handball

c1. Le PSG en danger. Englué dans une mauvaise passe en Ligue des champions (un nul et trois défaites), le Paris SG (5^e) doit se reprendre ce soir (18 h 45) à Aalborg, 2^e du groupe A. Hier, Montpellier a battu Gudme 36-25.

Jeux olympiques

JO 2024. Nouvelles inquiétudes autour du surf. La fédération internationale de surf a salué hier la décision du gouvernement polynésien de suspendre les travaux sur le site des JO 2024 de Teahupo'o, relançant les interrogations sur la tenue de l'épreuve à Tahiti. Les sites de Lacanau (Gironde) et La Torche (Finistère) se disent disposés à recevoir l'événement. ■

Et si les épreuves de surf n'avaient pas lieu à Tahiti ?

Initialement prévues à Tahiti sur le site mythique de Teahupo'o, les compétitions de surf des JO de Paris 2024 dérangent de plus en plus les autorités locales en raison du risque qu'elles font peser sur les écosystèmes marins. De quoi redonner de l'espoir aux localités de l'Hexagone qui s'étaient portées candidates pour accueillir le surf ?

La tenue des épreuves de surf à Tahiti serait-elle menacée ? Il y a des raisons d'y croire, alors que la fédération internationale de surf (ISA) a salué mercredi la décision du gouvernement polynésien de suspendre les travaux sur le site des JO-2024 de Teahupo'o, face aux dangers que cela représente pour le corail.

Lors d'essais techniques vendredi, une barge prévue pour l'installation d'une nouvelle tour des juges a brisé du corail à Teahupo'o, poussant le gouvernement polynésien à mettre en pause des travaux nécessaires à l'accueil des épreuves en juillet 2024. La fédération internationale de surf (ISA) a elle invité les organisateurs, les autorités polynésiennes et les opposants au projet « à intensifier les discussions pour examiner toutes les options possibles ».

Il n'en fallait pas plus pour les sites de Lacanau (Gironde) et de La Torche (Finistère), anciens candidats à l'accueil des épreuves de surf des JO-2024, pour revenir dans la boucle mercredi pour accueillir l'événement, dans le cas où il ne pourrait pas se tenir à Tahiti. « On a continué à travailler

tranquillement et si on fait appel à nous, on sera bien sûr heureux d'accueillir les épreuves de surf des JO », a déclaré Laurent Peyrondet, le maire de la commune de Lacanau (Gironde). « Depuis l'été dernier, il y a eu quelques articles de presse faisant état de difficultés [...] en particulier des difficultés à intervenir sur le site. On est donc resté en veille », a-t-il justifié.

À La Torche, « des vagues moyennes »

La ville accueille chaque année une compétition organisée par la World Surf League (WSL) – société qui gère le circuit professionnel – et avait fait acte de candidature pour organiser les épreuves de surf des JO, attribuées en 2020 au site de Teahupo'o à Tahiti.

Trois autres territoires dans l'Hexagone, Biarritz (Pyrénées-Atlantiques), La Torche (Finistère) et les Landes (Hossegor, Capbreton et Seignosse) s'étaient également portés candidats.

« Si on nous sollicite, on ne dira pas non », a dit mercredi Stéphane Le Doaré, maire de Pont-L'Abbé et président de la communauté de communes du Pays Bigouden Sud,

en charge du site de La Torche. « Pour l'instant, on ne nous a pas sollicités mais on a l'habitude de recevoir des compétitions et d'installer des infrastructures temporaires [...] On a des vagues moyennes en été mais surfables par tout le monde », a-t-il estimé.



Alors que des questions environnementales rendent incertaine l'organisation des épreuves de surf à Tahiti, les sites de l'Hexagone peuvent espérer un changement de programme de la part de Paris 2024. Photo Sipa/Esther Cuneo



Lacanau et La Torche se tiennent prêts

Lacanau et La Torche

Les sites de Lacanau (Gironde) et de La Torche (Finistère), anciens candidats à l'accueil des épreuves de surf des JO-2024, ont déclaré être disposés à recevoir l'événement dans le cas où il ne pourrait pas se tenir à Tahiti. « On a continué à travailler tranquillement et aujourd'hui si on fait appel à nous, on sera bien sûr heureux d'accueillir les épreuves de surf des JO », a déclaré Laurent Peyrondet, le maire de la commune. La ville accueille chaque année une compétition organisée par la World Surf League.

Trois autres territoires dans l'Hexagone, Biarritz (Pyrénées-Atlantiques), La Torche (Finistère) et les Landes (Hossegor, Capbreton et Seignosse) s'étaient également portés candidats. « Si on nous sollicite, on ne dira pas non », a confié Stéphane Le Doaré, maire de Pont-L'Abbé et président de la communauté de communes du Pays Bigouden Sud, en charge du site de La Torche. ■



OMNISPORTS JEUX OLYMPIQUES DE PARIS

À Tahiti, le surf fait encore des vagues

Critiqué par les défenseurs de l'environnement, le choix de disputer les épreuves de surf des Jeux olympiques de Paris sur le site de Teahupo'o est désormais contrarié par la décision, saluée par la Fédération internationale, de suspendre les travaux.

La fédération internationale de surf (ISA) a salué hier la décision du gouvernement polynésien de suspendre les travaux sur le site des JO-2024 de Teahupo'o, relançant les interrogations sur la tenue controversée des épreuves à Tahiti. Lors d'essais techniques vendredi, filmés par des associations de défense de l'environnement, une barge prévue pour l'installation d'une nouvelle tour des juges a brisé du corail, poussant le gouvernement polynésien à mettre en pause les travaux.

Dans un communiqué diffusé hier, l'ISA, responsable de l'organisation de l'épreuve olympique en tant que fédération internationale, a « salué cette décision et invité à intensifier les discussions pour examiner toutes les options possibles ». « Depuis le début du processus d'organisation des épreuves olympiques de surf en Polynésie française, l'ISA a toujours insisté sur le fait que la protection du site naturel de Teahupo'o était une priorité », a ajouté l'institution se disant « attristée et surprise » des dégâts infligés aux coraux lors des essais.

Rappelant que « les installations et infrastructures relevaient de la responsabilité du comité d'organisation de Paris-2024, en

coordination avec le gouvernement polynésien », l'instance a ainsi ravivé le débat entourant la tenue des épreuves à Tahiti lors des prochains Jeux.

Cela n'a pas de sens d'avoir besoin d'une tour aussi géante pour un événement de deux jours Kelly Slater, multiple champion du monde

Choisi en 2020, le site de Teahupo'o, mondialement connu pour sa célèbre vague et ses eaux transparentes, est depuis des mois au cœur de tensions entre le gouvernement polynésien, les organisateurs des JO et des riverains. Le projet initial d'installer une tour des juges en aluminium pour remplacer celle en bois – qui n'était plus aux normes, selon l'organisation – avait déjà soulevé une forte opposition, des associations estimant qu'elle risquait de dégrader les fonds marins. Mi-novembre, les organisateurs et le gouvernement polynésien avaient donc revu leur copie avec un projet de tour allégée afin de « limiter au maximum les atteintes à l'environnement ». Ce compromis était toutefois loin de faire l'unanimité, de plus en plus de surfeurs internationaux célèbres se rangeant depuis quelques jours du

côté des opposants à la nouvelle tour.

« Cela n'a pas de sens d'avoir besoin d'une tour aussi géante pour un événement de deux jours », a ainsi écrit sur ses réseaux sociaux Kelly Slater, légende de la discipline et multiple champion du monde.

Changement de site impossible

« Après avoir vu la vidéo, j'ai réalisé à quel point cette nouvelle tour pouvait causer des dégâts. Je pensais qu'ils prendraient mieux en compte l'environnement local, mais j'avais tort », a déploré le Japonais Kanoa Igarashi, vice-champion olympique à Tokyo. Début novembre, le président de la Polynésie française Moetai Brotherson s'était prononcé pour un changement de site, envisageant de déménager l'épreuve à Taharu'u, moins renommé et plus facile d'accès que Teahupo'o. Mais Amélie Oudéa-Castéra, ministre des Sports, avait dit peu après que le site de Teahupo'o était « l'option centrale » pour les épreuves de surf. Contacté hier, le comité d'organisation des JO n'a pas souhaité réagir dans l'immédiat. Moetai Brotherson a depuis reconnu que le déplacement de la compétition sur une autre vague



tahitienne n'était pas possible « *puisque c'est la candidature de Teahupo'o qui a été déposée* ». Et déplacer l'épreuve sur une vague de l'Hexagone reviendrait à « *plusieurs milliards de francs Pacifique* » (plusieurs millions d'euros), a-t-il averti. Lors du processus de choix du site olympique, cinq territoires s'étaient officiellement portés candidats.

Les sites de Biarritz (Pyrénées-Atlantiques), de La Torche (Finistère), du département des Landes (Hossegor, Capbreton et Seignosse) et enfin de Lacanau (Gironde) avaient été écartés en faveur de la Polynésie française. Vai ara o Teahupo'o, la principale association opposée à la nouvelle tour des juges en aluminium, a choisi de ne plus s'exprimer dans les

médias.



La vague de Teahupo'o est connue dans le monde entier, mais la fragilité de l'écosystème inquiète les défenseurs de l'environnement.

■

Rapido

football

ligue 1. Brest pour un top 5.

Reportée après le passage de la tempête Ciaran, la rencontre de la 12^e journée de Ligue 1 entre Brest et Strasbourg se joue ce soir (20 h 30). En cas de victoire, les Bretons pourraient intégrer le top 5 d'un classement où les Alsaciens (15^e) n'ont qu'un point d'avance sur le barragiste.

ligue 2. La valse s'accélère. La valse des entraîneurs a changé de tempo, hier, avant même le dernier match de la 17^e journée. David Guion a officiellement pris les commandes à Troyes, tandis que Jorge Maciel, à Valenciennes, et Laurent Batlles, à Saint-Étienne, ont été écartés après une énième défaite mardi soir.

Basket-ball

Euroligue. L'Asvel dans le dur. Incapable de s'imposer dans sa salle, Villeurbanne s'est incliné 91-94 devant le Maccabi Tel Aviv.

natation

petit bassin. Deux titres pour la France. Le Français Mewen Tomac est devenu champion d'Europe du 50 m dos en petit bassin, hier à Otopeni (Roumanie), en 22"84. La Française Anastasiia Kirpichnikova a elle été sacrée sur 800 m nage libre (8'08"48). Béryl Gastaldello (50 m NL) et Maxime Grousset (100 m papillon) ont décroché l'argent.

rugby

pro D2. Mannix à Biarritz. Le Néo-Zélandais Simon Mannix, ancien manager de Pau notamment, a été nommé hier entraîneur en chef de Biarritz, 14^e de Pro D2.

handball

c1. Le PSG en danger. Englué dans une mauvaise passe en Ligue des champions (un nul et trois défaites), le Paris SG (5^e) doit se reprendre ce soir (18 h 45) à Aalborg, 2^e du groupe A. Hier, Montpellier a battu Gudme 36-25.

Jeux olympiques

JO 2024. Nouvelles inquiétudes autour du surf. La fédération internationale de surf a salué hier la décision du gouvernement polynésien de suspendre les travaux sur le site des JO 2024 de Teahupo'o, relançant les interrogations sur la tenue de l'épreuve à Tahiti. Les sites de Lacanau (Gironde) et La Torche (Finistère) se disent disposés à recevoir l'événement. ■



EN BRÈVES **OMNISPORTS**

TRÈS COURT

JO 2024**LACANAU
ET LA TORCHE PRÊTS
À REMPLACER TAHITI**

Anciens candidats, les sites de Lacanau (Gironde) et La Torche (Finistère) ont indiqué être prêts à accueillir les épreuves de surf des JO de Paris en 2024 si elles ne pouvaient pas se tenir à Teahupoo (Tahiti). Hier, la Fédération internationale de surf (ISA) a salué la décision du gouvernement polynésien

de suspendre les travaux après des dégâts infligés au corail lors de tests en vue de l'installation d'une tour des juges. Le président de la Polynésie française Moetai Brotherson a remis en cause la pertinence d'organiser ces épreuves à Tahiti, en accord avec la population locale.

Et si les épreuves de surf n'avaient pas lieu à Tahiti ?

Initialement prévues à Tahiti sur le site mythique de Teahupo'o, les compétitions de surf des JO de Paris 2024 dérangent de plus en plus les autorités locales en raison du risque qu'elles font peser sur les écosystèmes marins. De quoi redonner de l'espoir aux localités de l'Hexagone qui s'étaient portées candidates pour accueillir le surf ?

La tenue des épreuves de surf à Tahiti serait-elle menacée ? Il y a des raisons d'y croire, alors que la fédération internationale de surf (ISA) a salué mercredi la décision du gouvernement polynésien de suspendre les travaux sur le site des JO-2024 de Teahupo'o, face aux dangers que cela représente pour le corail.

Lors d'essais techniques vendredi, une barge prévue pour l'installation d'une nouvelle tour des juges a brisé du corail à Teahupo'o, poussant le gouvernement polynésien à mettre en pause des travaux nécessaires à l'accueil des épreuves en juillet 2024. La fédération internationale de surf (ISA) a elle invité les organisateurs, les autorités polynésiennes et les opposants au projet « à intensifier les discussions pour examiner toutes les options possibles ».

Il n'en fallait pas plus pour les sites de Lacanau (Gironde) et de La Torche (Finistère), anciens candidats à l'accueil des épreuves de surf des JO-2024, pour revenir dans la boucle mercredi pour accueillir l'événement, dans le cas où il ne pourrait pas se tenir à Tahiti. « On a continué à travailler

tranquillement et si on fait appel à nous, on sera bien sûr heureux d'accueillir les épreuves de surf des JO », a déclaré Laurent Peyrondet, le maire de la commune de Lacanau (Gironde). « Depuis l'été dernier, il y a eu quelques articles de presse faisant état de difficultés [...] en particulier des difficultés à intervenir sur le site. On est donc resté en veille », a-t-il justifié.

À La Torche, « des vagues moyennes »

La ville accueille chaque année une compétition organisée par la World Surf League (WSL) – société qui gère le circuit professionnel – et avait fait acte de candidature pour organiser les épreuves de surf des JO, attribuées en 2020 au site de Teahupo'o à Tahiti.

Trois autres territoires dans l'Hexagone, Biarritz (Pyrénées-Atlantiques), La Torche (Finistère) et les Landes (Hossegor, Capbreton et Seignosse) s'étaient également portés candidats.

« Si on nous sollicite, on ne dira pas non », a dit mercredi Stéphane Le Doaré, maire de Pont-L'Abbé et président de la communauté de communes du Pays Bigouden Sud,

en charge du site de La Torche. « Pour l'instant, on ne nous a pas sollicités mais on a l'habitude de recevoir des compétitions et d'installer des infrastructures temporaires [...] On a des vagues moyennes en été mais surfables par tout le monde », a-t-il estimé.



Alors que des questions environnementales rendent incertaine l'organisation des épreuves de surf à Tahiti, les sites de l'Hexagone peuvent espérer un changement de programme de la part de Paris 2024. Photo Sipa/Esther Cuneo



Tout le monde s'en mêle

La Fédération internationale de surf (ISA) a salué mercredi la décision du gouvernement polynésien de suspendre les travaux sur le site des JO 2024 de Teahupo'o, relançant les interrogations sur la tenue controversée des épreuves à Tahiti. Lors d'essais techniques vendredi, filmés par des associations de défense de l'environnement, une barge prévue pour l'installation d'une nouvelle tour des juges a brisé du corail, poussant le gouvernement polynésien à mettre en pause les travaux. Dans un communiqué diffusé mercredi, l'ISA, responsable de l'organisation de l'épreuve olympique en tant que fédération internationale, a « salué cette décision et invité à intensifier les discussions pour examiner toutes les options possibles ». « Depuis le début du processus d'organisation des épreuves olympiques de surf en Polynésie française, l'ISA a toujours insisté sur le fait que la protection du site naturel de Teahupo'o était une priorité », a ajouté l'institution se disant « attristée et surprise » des dégâts infligés aux coraux lors des essais. Rappelant que « les installations et infrastructures relevaient de la responsabilité du comité d'organisation de Paris-2024, en coordination avec le gouvernement polynésien », l'instance a ainsi ravivé le débat entourant la tenue des épreuves de surf à Tahiti lors des prochains Jeux. Choisi en 2020, le site de Teahupo'o, mondialement connu pour sa célèbre vague et ses eaux transparentes, est depuis des mois au cœur de tensions entre le

gouvernement polynésien, les organisateurs des JO et des riverains. Compromis contesté Le projet initial d'installer une tour des juges en aluminium pour remplacer celle en bois – qui n'était plus aux normes, selon l'organisation – avait déjà soulevé une forte opposition, des associations estimant qu'elle risquait de dégrader les fonds marins. Mi-novembre, les organisateurs et le gouvernement polynésien avaient donc revu leur copie avec un projet de tour allégée afin de « limiter au maximum les atteintes à l'environnement ». Ce compromis était toutefois loin de faire l'unanimité, de plus en plus de surfeurs internationaux célèbres se rangeant depuis quelques jours du côté des opposants à la nouvelle tour. « Cela n'a pas de sens d'avoir besoin d'une tour aussi géante pour un événement de deux jours », a ainsi écrit sur ses réseaux sociaux Kelly Slater, légende de la discipline et multiple champion du monde. « Après avoir vu la vidéo, j'ai réalisé à quel point cette nouvelle tour pouvait causer des dégâts. Je pensais qu'ils prendraient mieux en compte l'environnement local, mais j'avais tort », a déploré le Japonais Kanoa Igarashi, vice-champion olympique à Tokyo. Dans un entretien accordé à l'AFP début novembre, le président de la Polynésie française, Moetai Brotherson, s'était prononcé pour un changement de site, envisageant de déménager l'épreuve à Taharu'u, moins renommé et plus facile d'accès que Teahupo'o. Mais Amélie Oudéa-Castéra, ministre des

Sports, avait dit peu après que le site de Teahupo'o était « l'option centrale » pour les épreuves de surf. Contacté mercredi par l'AFP, le comité d'organisation des JO n'avait pas souhaité réagir dans l'immédiat. M. Brotherson a depuis reconnu auprès de l'AFP que le déplacement de la compétition sur une autre vague tahitienne n'était pas possible « puisque c'est la candidature de Teahupo'o qui a été déposée ». Et déplacer l'épreuve sur une vague de l'Hexagone reviendrait à « plusieurs milliards de francs Pacifique » (plusieurs millions d'euros), a-t-il averti. Lors du processus de choix du site olympique, cinq territoires s'étaient officiellement portés candidats. Les sites de Biarritz (Pyrénées-Atlantiques), de La Torche (Finistère), du département des Landes (Hossegor, Capbreton et Seignosse) et enfin de Lacanau (Gironde) avaient été écartés en faveur de la Polynésie française. Vairao Teahupo'o, la principale association opposée à la nouvelle tour des juges en aluminium, a choisi de ne plus s'exprimer dans les médias. Les JO sur la vague de Teahupo'o, un choix de plus en plus aléatoire. MAXPPP ■



En bref

Antoine Battestiat
battestiat@corse-matin.com

Football

SCB : un point avec sursis après le déplacement à Charley

La commission de discipline a statué ce mercredi 6 décembre, en soirée, sur les agissements des supporters lors du déplacement du SCB au stade Charley, face au Paris FC, le 11 novembre. Un point avec sursis et une fermeture de l'espace visiteurs lors des deux prochains déplacements de Bastia (Saint-Etienne et Valenciennes). Ce soir là à Charley, les supporters bastiais étaient accusés d'insultes racistes mais aussi de dégradations et d'usages d'engins pyrotechniques.

CH. L.

L2 : l'entraîneur de Valenciennes

Jorge Maciel mis à pied
 L'entraîneur de Valenciennes Jorge Maciel a été mis à pied tout comme ses deux adjoints, a annoncé mercredi le club nordiste, dernier de Ligue 2.

"Le Conseil d'Administration du VAFC a décidé de mettre en œuvre une procédure pouvant aboutir à la rupture du contrat de travail de Jorge Maciel, entraîneur de l'équipe professionnelle, et de ses adjoints Leandro Morais et Joao Nuno Fonseca, a indiqué le VAFC dans un bref communiqué. Ils sont tous les trois mis à pied à titre conservatoire."

Valenciennes n'a remporté qu'un seul match cette saison, à Rodez

(1-0) le 26 août.

S'il venait à quitter le club, le jeune Portugais (38 ans) serait déjà le sixième entraîneur de Ligue 2 à être poussé vers la sortie depuis le début de la saison.

Natation

Petit bassin : le Français Mewen Tomac champion d'Europe du 50 m dos

Mewen Tomac est devenu champion d'Europe du 50 m dos en petit bassin, mercredi à Otopeni (Roumanie).

Le Français de 22 ans, quadruple champion de France fin octobre, décroche ainsi la première médaille de sa carrière dans un championnat international.

En finale, il a battu son record personnel en nageant en 22 sec 84, devant l'Allemand Ole Braunschweig (23 sec 00). L'Italien Lorenzo Mora et le Suisse Thierry Bollin, troisièmes ex-aequo en 23 sec 10, complètent le podium.

Surf

JO-2024 : Lacanau et La Torche prêts à remplacer Tahiti, si besoin

Les sites de Lacanau (Gironde) et de La Torche (Finistère), anciens candidats à l'accueil des épreuves de surf des JO-2024, ont déclaré mercredi être disposés à recevoir l'événement dans le cas où il ne pourrait pas se tenir à Tahiti.

"On a continué à travailler tranquillement et aujourd'hui si on fait appel à nous, on sera bien sûr heureux d'accueillir les épreuves de

surf des JO", a déclaré Laurent Peyrondet, le maire de la commune de Lacanau (Gironde).

Lors d'essais techniques vendredi, une barge prévue pour l'installation d'une nouvelle tour des juges a brisé du corail à Teahupo'o, poussant le gouvernement polynésien à mettre en pause des travaux nécessaires à l'accueil des épreuves en juillet 2024.

Tennis

Nadal : "Je n'aspire à rien d'autre qu'à être compétitif" à Brisbane

Rafael Nadal, qui prévoit de revenir sur les courts en janvier à l'occasion du tournoi de Brisbane (Australie), a déclaré mercredi qu'il n'aspire qu'à "être compétitif", près d'un an après avoir disputé son dernier match.

"Je sais que c'est un tournoi difficile, mais j'espère être prêt à jouer, je n'aspire à rien d'autre, juste à être compétitif", a déclaré Nadal, 37 ans, dans une nouvelle vidéo postée sur ses réseaux sociaux.

L'ex N. 1 mondial, retombé au 664e rang à l'ATP, avait annoncé vendredi dernier son retour à la compétition lors du tournoi ATP 250 de Brisbane (31 décembre au 7 janvier), après une saison 2023 quasi blanche en raison d'une blessure à la hanche

Le dernier match de l'Espagnol, vainqueur de 22 tournois du Grand Chelem, est sa défaite au 2e tour de l'Open d'Australie en janvier dernier.

"Je pense que je suis prêt à revenir, je ne sais pas à quel niveau, je ne sais pas à quoi m'attendre, je n'en ai



aucune idée, mais je m'en fiche ", a affirmé Nadal.

Après l'opération de la hanche qu'il a subie, *" l'horizon a changé, le chemin a été difficile "* selon le Majorquin. *" Il y a eu beaucoup de doutes, il y a eu des moments où il semblait impossible que ce jour arrive, mais j'ai conservé la motivation et l'espoir "* de revenir, a-t-il ajouté. ■



PARIS 2024

Le surf à Tahiti en sursis?

Paris 2024

La fédération internationale de surf (ISA) a salué ce mercredi la décision du gouvernement polynésien de suspendre les travaux sur le site des JO-2024 de Teahupo'o, relançant les interrogations sur la tenue controversée des épreuves à Tahiti. Lors d'essais techniques vendredi, filmés par des associations de défense de l'environnement, une barge prévue pour l'installation d'une nouvelle tour des juges a brisé du corail.

« L'ISA a toujours insisté sur le fait que la protection du site naturel de Teahupo'o était une priorité » , explique l'institution, se disant « attristée et surprise » des dégâts infligés aux coraux lors

des essais. Elle a en tout cas ravivé le débat. Choisi en 2020, le site de Teahupo'o, est mondialement connu pour sa célèbre vague et ses eaux transparentes. Les sites de Biarritz, de La Torche (Finistère), des Landes (Hossegor, Capbreton et Seignosse) et enfin de Lacanau avaient été écartés. Contacté par L'Équipe , le comité d'organisation des Jeux exclut totalement de voir un de ces spots récupérer la compétition. ■

PARIS 2024



Actu express

JO Paris 2024 : Lacanau et la Torche prêts à remplacer Tahiti pour le surf

Lacanau (Gironde) et la Torche (Finistère), anciens candidats à l'accueil des épreuves de surf des JO 2024, sont disposés à recevoir l'événement dans le cas où il ne pourrait pas se tenir à Tahiti. « On a continué à travailler tranquillement, et aujourd'hui, si on fait appel à nous, on sera bien sûr heureux d'accueillir les épreuves de surf des JO », a déclaré Laurent Peyrondet, le maire de la commune de Lacanau (Gironde). La ville accueille chaque année une

compétition organisée par la World Surf League (WSL) et avait fait acte de candidature pour organiser les épreuves de surf des JO, attribuées en 2020 au site de Teahupo'o, à Tahiti. Trois autres territoires dans l'Hexagone, Biarritz (Pyrénées-Atlantiques), la Torche (Finistère) et les Landes (Hossegor, Capbreton et Seignosse) s'étaient aussi portés candidats. « Si on nous sollicite, on ne dira pas non », a dit Stéphane Le Doaré, maire de Pont-l'Abbé et président de la communauté de communes du Pays Bigouden Sud, en charge du site de la Torche. Le département des Landes n'a pas souhaité s'exprimer à ce stade, et Biarritz n'a pas répondu. Lors d'essais techniques, une barge prévue pour l'installation d'une nouvelle tour des juges a brisé du corail à Teahupo'o, poussant le gouvernement

polynésien à mettre en pause des travaux nécessaires à l'accueil des épreuves en juillet 2024.

L.P. (avec AFP)



Où se tiendront les épreuves de surf des JO 2024 ?

ICON SPORT



Lacanau et La Torche se tiennent prêts

Lacanau et La Torche

Les sites de Lacanau (Gironde) et de La Torche (Finistère), anciens candidats à l'accueil des épreuves de surf des JO-2024, ont déclaré être disposés à recevoir l'événement dans le cas où il ne pourrait pas se tenir à Tahiti. « On a continué à travailler tranquillement et aujourd'hui si on fait appel à nous, on sera bien sûr heureux d'accueillir les épreuves de surf des JO », a déclaré Laurent Peyrondet, le maire de la commune. La ville accueille chaque année une compétition organisée par la World Surf League.

Trois autres territoires dans l'Hexagone, Biarritz (Pyrénées-Atlantiques), La Torche (Finistère) et les Landes (Hossegor, Capbreton et Seignosse) s'étaient également portés candidats. « Si on nous sollicite, on ne dira pas non », a confié Stéphane Le Doaré, maire de Pont-L'Abbé et président de la communauté de communes du Pays Bigouden Sud, en charge du site de La Torche. ■



Rapido

football

ligue 1. Brest pour un top 5.

Reportée après le passage de la tempête Ciaran, la rencontre de la 12 e journée de Ligue 1 entre Brest et Strasbourg se joue ce soir (20 h 30).

En cas de victoire, les Bretons pourraient intégrer le top 5 d'un classement où les Alsaciens (15 es) n'ont qu'un point d'avance sur le barragiste.

ligue 2. La valse s'accélère. La valse des entraîneurs a changé de tempo, hier, avant même le dernier match de la 17 e journée. David Guion a officiellement pris les commandes à Troyes, tandis que Jorge Maciel, à Valenciennes, et Laurent Batlles, à Saint-Étienne, ont été écartés après une énième défaite mardi soir.

Basket-ball

Euroleague. L'Asvel dans le dur. Incapable de s'imposer dans sa salle, Villeurbanne s'est incliné 91-94 devant le Maccabi Tel Aviv.

natation

petit bassin. Deux titres pour la France. Le Français Mewen Tomac est devenu champion d'Europe du 50 m dos en petit bassin, hier à Otopeni (Roumanie), en 22"84. La Française Anastasiia Kirpichnikova a elle été sacrée sur 800 m nage libre (8'08"48). Béryl Gastaldello (50 m NL) et Maxime Grousset (100 m papillon) ont décroché l'argent.

rugby

pro D2. Mannix à Biarritz. Le Néo-Zélandais Simon Mannix, ancien manager de Pau notamment, a été nommé hier entraîneur en chef de Biarritz, 14 e de Pro D2.

handball

c1. Le PSG en danger. Englué dans une mauvaise passe en Ligue des champions (un nul et trois défaites), le Paris SG (5 e) doit se reprendre ce soir (18 h 45) à Aalborg, 2 e du groupe A. Hier, Montpellier a battu Gudme 36-25.

Jeux olympiques

JO 2024. Nouvelles inquiétudes autour du surf. La fédération internationale de surf a salué hier la décision du gouvernement polynésien de suspendre les travaux sur le site des JO 2024 de Teahupo'o, relançant les interrogations sur la tenue de l'épreuve à Tahiti. Les sites de Lacanau (Gironde) et La Torche (Finistère) se disent disposés à recevoir l'événement. ■

Paris 2024 : Deux candidats prêts à remplacer Teahupo'o



©Panoramic, Media365A lire aussi



article

Paris 2024 : L'arrêt des travaux à Teahupo'o salue en raison des dégâts sur les coraux

article

Paris 2024 : L'épreuve de surf restera à Teahupo'o selon Oudéa-Castéra

Mathieu Warnier, Media365 : publié le mercredi 06 décembre 2023 à 23h00

Alors que les doutes se multiplient sur la faisabilité des épreuves de surf de Paris 2024 sur la vague de Teahupo'o, deux villes ont affirmé être candidates pour prendre la place du site tahitien.

Paris 2024 pourrait être contraint de revoir ses plans. Alors que les coraux ont été endommagés lors d'un essai des infrastructures envisagées pour l'accueil des épreuves de surf à Teahupo'o, les travaux ont été mis sur pause. Si le Comité d'Organisation des Jeux Olympiques (COJO) se montre confiant sur la viabilité du projet initial, qui permettrait à la Polynésie Française de participer à l'événement, l'idée d'un plan B ne devrait pas être totalement écartée. C'est dans cet optique que deux candidats éconduits au profit de Tahiti ont confirmé leur disponibilité en cas de délocalisation des épreuves de surf de Paris 2024, il s'agit de la plage girondine de **Lacnanou** et du site de La Torche, dans le Finistère. « On a continué à travailler tranquillement et aujourd'hui si on fait appel à nous, on sera bien sûr heureux d'accueillir les épreuves de surf des JO, a ainsi déclaré à l'AFP le maire de **Lacnanou** Laurent Peyrondet. Depuis l'été dernier il y a

eu quelques articles de presse faisant état de difficultés, en particulier des difficultés à intervenir sur le site. On est donc resté en veille. »

Seul Biarritz ne semble plus intéressé

Il faut dire que le site girondin est très connu du circuit mondial de surf, qui y fait étape chaque année. Du côté de la Bretagne, le maire de Pont-L'Abbé Stéphane Le Doaré assure que la région « ne dira pas non » à l'idée d'accueillir les Jeux Olympiques. « Pour l'instant, on ne nous a pas sollicités mais on a l'habitude de recevoir des compétitions et d'installer des infrastructures temporaires, a-t-il ajouté auprès de l'AFP. On a des vagues moyennes en été mais surfables par tout le monde. » Toutefois, celui qui est également président de la communauté de communes du Pays Bigouden Sud demande une décision rapide du COJO, si possible « avant la fin de l'année ». « Ça suppose un minimum de gestion, d'organisation », a-t-il ajouté. Par contre, la ville de Biarritz ne s'est pas exprimé après avoir critiqué le choix de Teahupo'o en parlant de celui du « surf spectacle ». Si l'ISA a validé l'arrêt au moins momentané des travaux à Tahiti, les soucis rencontrés par les organisateurs pourraient bien pousser à une révision du plan initial.



Teahupo'o : l'association internationale de surf "salue" la suspension des travaux, Lacanau et La Torche "prêtes" à accueillir l'épreuve



Teahupoo accueillera les épreuves de surf des JO 2024. • ©Suliane Favennec

Dans un communiqué, l'association internationale de surf, ISA, "salue" la décision du gouvernement de suspendre les travaux à Teahupo'o. Dans le même temps, la commune hexagonale de Lacanau et le site de La Torche se disent "prêts" à accueillir l'épreuve de surf, si elle ne pouvait pas se tenir à Tahiti.

Dans un communiqué publié mardi soir, l'association internationale de surf, ISA, prend position dans le débat qui semble sans fin et "salue" la décision du gouvernement polynésien de suspendre les essais et les travaux en vue de l'épreuve de surf des Jeux Olympiques 2024, à Teahupoo. La fédération se dit "*attristée et surprise*" de voir que les derniers tests réalisés avec la barge vendredi dernier, ont conduit à endommager le corail. La justice a d'ailleurs ouvert une enquête, confiée à l'office central de lutte contre les atteintes à l'environnement et à la santé publique.

"Depuis le début du processus olympique de surf en Polynésie française, l'ISA a toujours insisté sur le fait que la protection du site naturel de Teahupo'o était une priorité."

En tant que fédération internationale, l'ISA est responsable des compétitions olympiques de surf. Elle précise qu'elle « *travaille avec toutes les parties afin de trouver un accord commun pour que la compétition puisse se dérouler tout en protégeant l'environnement naturel local* ».

Dans le même temps, alors que tout est suspendu et que Tony Estanguet, président du comité d'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques, a reporté sa venue en Polynésie, la commune de Lacanau dans les Landes et le site de La Torche en Bretagne, eux, se manifestent. Candidats déçus de l'accueil de l'épreuve de surf, ils ont déclaré à l'AFP être "prêts" à recevoir l'évènement, s'il ne peut pas être organisé à Tahiti. « *On a continué à travailler tranquillement et aujourd'hui, si on fait appel à nous,*

*on sera bien sûr heureux d'accueillir les épreuves de surf des JO, a déclaré à l'AFP Laurent Peyrondet, le maire de **Lacanau**. Depuis l'été dernier, il y a eu quelques articles de presse faisant état de difficultés, en particulier des difficultés à intervenir sur le site. On est donc restés en veille. »*

Même son de cloche côté breton. « Si on nous sollicite, on ne dira pas non, avance Stéphane Le Doaré, maire de Pont-l'Abbé et président de la communauté de communes du Pays Bigouden Sud, en charge du site de La Torche. Pour l'instant, on ne nous a pas sollicités, mais on a l'habitude de recevoir des compétitions et d'installer des infrastructures temporaires. On a des vagues moyennes en été, mais surfables par tout le monde. Il faut qu'on le sache rapidement, avant la fin de l'année. Car ça suppose un minimum de gestion, d'organisation. »

Pour l'heure, le gouvernement comme le comité olympique continuent de travailler à une solution technique. Si la tour ne pouvait pas être construite pour les Jeux Olympiques, cela remettrait également en question l'étape du circuit pro WSL, l'ancienne tour en bois n'étant plus conforme. "Aujourd'hui, on a cassé du corail, demain, si on utilise ces anciens dispositifs, ce sont des vies qu'on met potentiellement en danger, je ne prendrai pas cette responsabilité," avait déclaré le président Moetai Brotherson à nos confrères de TNTV.



JO 2024 : les spots de Lacanau et La Torche se disent prêts à remplacer Teahupo'o

©Fédération française de Surf

Alors que la polémique ne cesse de gronder au PK0, différents spots de surfs en métropole surveillent attentivement l'évolution de l'organisation des épreuves olympiques. Lacanau, en Gironde, et La Torche, en Bretagne, pourraient faire figure d'alternative, loin de la vague XXL espérée par Paris 2024.

Lire aussi : Le passage test de la barge des travaux pour la tour des juges fait des vagues

Candidats malheureux à l'accueil des épreuves olympiques de surf, lorsque le site de Teahupo'o avait été désigné en 2020, ont déclaré dans les médias métropolitains, être prêts à récupérer l'organisation de l'évènement, si celui-ci ne pouvait pas avoir lieu à Tahiti. Ils restent en tout cas attentif à la situation au PK0, où les travaux d'installation de la nouvelle tour des juges ont été suspendus avant même d'avoir commencé, après l'échec de la phase de test vendredi. «*On a continué à travailler tranquillement et aujourd'hui si on fait appel à nous, on sera bien sûr heureux d'accueillir les épreuves de surf des JO*», déclare auprès de l'AFP Laurent Peyrondet, le maire de la commune de Lacanau (Gironde). «*Depuis l'été dernier il y a eu quelques articles de presse faisant état de difficultés (...) en particulier des difficultés à intervenir sur le site. On est donc resté en veille*», ajoute-t-il, alors que le sud-ouest n'est pas réputé pour accueillir d'importantes vagues à cette période de l'année.

Lire aussi : Moetai Brotherson et Paris 2024 excluent toute réutilisation de l'ancienne tour des juges

«*Si on nous sollicite, on ne dira pas non*», a de son côté annoncé à l'AFP Stéphane Le Doaré, maire de Pont-L'Abbé et président de la communauté de communes du Pays Bigouden Sud, en charge du site de La Torche. «*Pour l'instant, on ne nous a pas sollicités mais on a l'habitude de recevoir des compétitions et d'installer des infrastructures temporaires (...) On a des vagues moyennes en été mais surfables par tout le monde*», a-t-il estimé. «*Il faut qu'on le sache rapidement, avant la fin de l'année. Car ça suppose un minimum de gestion, d'organisation*», note l'élu.

Le département des Landes, qui avait proposé la candidature commune de Hossegor, Capbreton et Seignosse, a également été contacté, mais n'a pas souhaité répondre. pas plus que la ville de Biarritz, qui avait critiqué le « choix du surf spectacle » après l'annonce de la sélection du site de Teahupo'o.



Surf aux JO-2024: Lacanau et La Torche prêts à remplacer Tahiti, si besoin

Paris le 6 décembre 2023 . Les sites de Lacanau (Gironde) et de La Torche (Finistère), anciens candidats à l'accueil des épreuves de surf des JO-2024, ont déclaré mercredi être disposés à recevoir l'événement dans le cas où il ne pourrait pas se tenir à Tahiti.

"On a continué à travailler tranquillement et aujourd'hui si on fait appel à nous, on sera bien sûr heureux d'accueillir les épreuves de surf des JO", a déclaré auprès de l'AFP Laurent Peyrondet, le maire de la commune de Lacanau (Gironde).

"Depuis l'été dernier il y a eu quelques articles de presse faisant état de difficultés (...) en particulier des difficultés à intervenir sur le site. On est donc resté en veille", a-t-il justifié.

La ville accueille chaque année une compétition organisée par la World Surf League (WSL) - société qui gère le circuit professionnel - et avait fait acte de candidature pour organiser les épreuves de surf des JO, attribuées en 2020 au site de Teahupo'o à Tahiti.

Trois autres territoires dans l'Hexagone, Biarritz (Pyrénées-Atlantiques), La Torche (Finistère) et les Landes (Hossegor, Capbreton et Seignosse) s'étaient également portés candidats.

"Si on nous sollicite, on ne dira pas non", a dit mercredi à l'AFP Stéphane Le Doaré, maire de Pont-L'Abbé et président de la communauté de communes du Pays Bigouden Sud, en charge du site de La Torche.

"Pour l'instant, on ne nous a pas sollicités mais on a l'habitude de recevoir des compétitions et d'installer des infrastructures temporaires (...) On a des vagues moyennes en été mais surfables par tout le monde", a-t-il estimé.

"Il faut qu'on le sache rapidement, avant la fin de l'année. Car ça suppose un minimum de gestion, d'organisation", a toutefois prévenu le maire.

Interrogé par l'AFP, le département des Landes n'a pas souhaité s'exprimer à ce stade et Biarritz n'a pas répondu. Fin 2019, la ville des Pyrénées-Atlantiques avait déploré la décision d'organiser les JO à Tahiti, "choix du surf spectacle" selon elle.

Lors d'essais techniques vendredi, une barge prévue pour l'installation d'une nouvelle tour des juges a brisé du corail à Teahupo'o, poussant le gouvernement polynésien à mettre en pause des travaux nécessaires à l'accueil des épreuves en juillet 2024.

La fédération internationale de surf (ISA) a salué cette décision, invitant les organisateurs, les autorités polynésiennes et les opposants au projet "à intensifier les discussions pour examiner toutes les options possibles".



JO de Paris 2024: deux villes candidatent déjà en cas de remplacement de Tahiti pour l'épreuve de surf



Le 06/12/2023 à 19:07

- Whatsapp

- **Lacanau** (Gironde) et de La Torche (Finistère), anciens candidats à l'accueil des épreuves de surf des JO 2024, ont déclaré mercredi être disposés à recevoir l'événement dans le cas où il ne pourrait pas se tenir à

Tahiti. https://rmcsport.bfmtv.com%2Fjeux-olympiques%2Fjo-de-paris-2024-deux-ville-candidatent-deja-en-cas-de-remplacement-de-tahiti-pour-l-epreuve-de-surf_AD-202312060867.html title="Partager par mail">Mail

- messenger

Les sites de **Lacanau** (Gironde) et de La Torche (Finistère), anciens candidats à l'accueil des épreuves de surf des JO 2024, ont déclaré mercredi être disposés à recevoir l'événement dans le cas où il ne pourrait pas se tenir à Tahiti.

La Gironde ou le Finistère à défaut des eaux du Pacifique ? Alors que le site de Teahupoo, à Tahiti, est censé accueillir les épreuves de surf pour les Jeux olympiques 2024, les installations prévues pour l'événement sont de plus en plus contestées.

Et si, malgré l'impact écologique réel, aucun plan B ne semble être envisagé pour le moment, plusieurs villes se déclarent toujours candidates en cas de revirement des organisateurs.

C'est le cas des sites de **Lacanau** (Gironde) et de La Torche (Finistère), anciens candidats à l'accueil des épreuves de surf, qui se disent prêt à être "sollicités" si besoin. "On a continué à travailler tranquillement et aujourd'hui si on fait appel à nous, on sera bien sûr heureux d'accueillir les épreuves de surf des JO", a déclaré auprès de l'AFP Laurent Peyrondet, le maire de la commune de **Lacanau** (Gironde). "On a l'habitude d'installer des infrastructures temporaires"

"Depuis l'été dernier il y a eu quelques articles de presse faisant état de difficultés (...) en particulier des difficultés à intervenir sur le site. On est donc resté en veille", a-t-il justifié.

La ville de **Lacanau** accueille chaque année une compétition organisée par la World Surf League (WSL) - société qui gère le circuit professionnel - et avait fait acte de candidature pour organiser les épreuves de surf des JO, attribuées en 2020 au site de

Teahupo'o à Tahiti.

Trois autres territoires dans l'Hexagone s'étaient également portés candidats: Biarritz (Pyrénées-Atlantiques), La Torche (Finistère) et les Landes (Hossegor, Capbreton et Seignosse). Aucun de ces sites n'a pour le moment été sondé et ce n'est pas à l'ordre du jour.

"Si on nous sollicite, on ne dira pas non. Pour l'instant, ça n'est pas le cas mais on a l'habitude de recevoir des compétitions et d'installer des infrastructures temporaires (...) On a des vagues moyennes en été mais surfables par tout le monde", a estimé, mercredi, Stéphane Le Doaré, maire de Pont-L'Abbé et président de la communauté de communes du Pays Bigouden Sud, en charge du site de La Torche.

"Il faut qu'on le sache rapidement, avant la fin de l'année. Car ça suppose un minimum de gestion, d'organisation", a toutefois prévenu le maire.

Interrogé par l'AFP, le département des Landes n'a pas souhaité s'exprimer à ce stade et Biarritz n'a pas répondu. Fin 2019, la ville des Pyrénées-Atlantiques avait déploré la décision d'organiser les JO à Tahiti, "choix du surf spectacle" selon elle.

Si depuis l'incident à Teahupo'o, ce vendredi, où une barge prévue pour l'installation d'une nouvelle tour des juges a brisé du corail, la fédération internationale de surf (ISA) a salué la décision du gouvernement polynésien de mettre en pause les travaux, l'ISA a tout de même appelé "à intensifier les discussions" entre organisateurs, autorités polynésiennes et opposants au projet "pour examiner toutes les options possibles".



JO 2024 : les épreuves de surf à Lacanau ou La Torche ?

Lacanau et La Torche avaient postulé pour accueillir les épreuves de surf." title="Lacanau et La Torche avaient postulé pour accueillir les épreuves de surf. [Marc Oliva / Icon Sport]"

src="https://static.cnews.fr/sites/default/files/styles/image_750_422/public/jo_2024_surf_lacanau_6570b49b3c36a_0.jpg?itok=wlmkXHiY" id="4025b545"> Lacanau et La Torche avaient postulé pour accueillir les épreuves de surf. [Marc Oliva / Icon Sport]

Par CNEWS

Publié le 06/12/2023 à 19:08

-

Mis à jour le 06/12/2023 à 19:08

Les sites de Lacanau (Gironde) et La Troche (Finistère) sont disposés à organiser les épreuves de surf des JO 2024 (26 juillet-11 août), en cas de défection de Tahiti.

Où auront lieu les épreuves de surf des JO 2024 ? La question revient inlassablement, à moins de huit mois du début de la compétition dans la capitale. Elles doivent en principe se tenir sur le site de Teahupo'o à Tahiti à la fin du mois de juillet. Mais les travaux nécessaires à l'accueil des épreuves ont été mis en pause par le gouvernement polynésien, en raison du corail cassé par une barge prévue pour l'installation d'une nouvelle tour des juges en fin de semaine dernière, remettant en cause la tenue des épreuves à Tahiti. Et cette décision a été saluée par la Fédération internationale de surf, qui a invité les organisateurs, les autorités polynésiennes et les opposants au projet «à intensifier les discussions pour examiner toutes les options possibles».

«Il faut qu'on le sache rapidement»

L'une des options serait de rapatrier les épreuves dans l'Hexagone. Et plusieurs sites se sont portés candidats en cas de défection de Tahiti. C'est le cas de Lacanau (Gironde), qui avait postulé à l'accueil des épreuves. «On a continué à travailler tranquillement et aujourd'hui si on fait appel à nous, on sera bien sûr heureux d'accueillir les épreuves de surf des JO», a confié, à l'AFP, le maire de la commune Laurent Peyrondet.

«Depuis l'été dernier il y a eu quelques articles de presse faisant état de difficultés (...) en particulier des difficultés à intervenir sur le site. On est donc resté en veille», a-t-il ajouté. Et la ville située en Gironde a l'habitude de ce genre d'événements car elle accueille chaque année une compétition organisée par la World Surf League (société qui gère le circuit professionnel).

Mais cette commune n'est pas la seule à surveiller la situation. La Torche, qui s'était également porté candidat, pourrait également être une solution de repli. «Si on nous sollicite, on ne dira pas non», a indiqué, à l'AFP, Stéphane Le Doaré, maire de Pont-L'Abbé et président de la communauté de communes du Pays Bigouden Sud, en charge du site de La Torche.

«Pour l'instant, on ne nous a pas sollicités mais on a l'habitude de recevoir des compétitions et d'installer des infrastructures temporaires (...) On a des vagues moyennes en été mais surfables par tout le monde», a-t-il assuré. Mais le temps presse et une décision rapide doit être prise. «Il faut qu'on le sache rapidement, avant la fin de l'année. Car ça suppose un minimum de gestion, d'organisation», a insisté le maire. La balle est dans le camp des organisateurs.



Lacanau et La Torche prêts à remplacer Tahiti pour accueillir les épreuves de surf aux JO

Lacanau (Gironde) prête à recevoir les épreuves de surf des Jeux Olympiques. (N.Luttiau/L'Equipe)" loading="eager" fetchpriority="high" data-v-9ba1db6e="" id="79a172bd">

La plage de **Lacanau** (Gironde) prête à recevoir les épreuves de surf des Jeux Olympiques. (N.Luttiau/L'Equipe)

Anciens candidats à l'accueil des épreuves de surf des Jeux Olympiques de Paris, les sites de **Lacanau** (Gironde) et La Torche (Finistère) ont indiqué être disposés à recevoir l'évènement s'il ne pouvait pas se tenir à Teahupoo (Tahiti).

ma liste

commenter

réagir

Alors que le président de la Polynésie française Moetai Brotherson remet en cause la pertinence de faire se disputer les épreuves olympiques de surf à Teahupoo (Tahiti), les sites de **Lacanau** (Gironde) et de La Torche (Finistère) se sont positionnés pour recevoir l'évènement dans le cas où il ne pourrait pas se tenir sur les îles de l'océan Pacifique.

*« On a continué à travailler tranquillement et aujourd'hui, si on fait appel à nous, on sera bien sûr heureux d'accueillir les épreuves de surf des JO, a déclaré Laurent Peyrondet, le maire de **Lacanau**. Depuis l'été dernier, il y a eu quelques articles de presse faisant état de difficultés, en particulier des difficultés à intervenir sur le site. On est donc restés en veille. »*

Même son de cloche du côté du Finistère, en Bretagne. *« Si on nous sollicite, on ne dira pas non, avance Stéphane Le Doaré, maire de Pont-l'Abbé et président de la communauté de communes du Pays Bigouden Sud, en charge du site de La Torche. Pour l'instant, on ne nous a pas sollicités mais on a l'habitude de recevoir des compétitions et d'installer des infrastructures temporaires. On a des vagues moyennes en été mais surfables par tout le monde. Il faut qu'on le sache rapidement, avant la fin de l'année. Car ça suppose un minimum de gestion, d'organisation. »*

Les villes girondines et finistériennes avaient déjà fait acte de candidature pour organiser les épreuves de surf des JO, attribuées en 2020 au site de Teahupoo. Si le projet d'organisation des épreuves à Tahiti suscite une opposition locale à cause de la dégradation des fonds marins, la fédération internationale de surf expliquait ce matin dans un communiqué qu'elle *« travaillait avec toutes les parties afin de trouver un accord commun pour que la compétition puisse se dérouler tout en protégeant l'environnement naturel local »*.

publié le 6 décembre 2023 à 18h17

Les commentaires sont soumis à des règles de modération.
lire la charte

Il n'y a pas encore de commentaire à cet article.

le journal



lire l'édition



JO 2024 : avec ses vagues de bancs de sable "sans corail", la ville de Lacatau candidate "comme site de repli"

La station balnéaire du Médoc était déjà candidate pour accueillir les épreuves de surf des JO de Paris 2024. Depuis le fiasco des essais techniques sur la mythique vague polynésienne de Teahupo'o, la ville de Lacatau propose au Comité organisateur des Jeux Olympiques d'être "site de repli". Et si les épreuves de surf des JO de Paris 2024 étaient finalement rapatriées sur la côte atlantique ? La question fait des vagues après le fiasco du test réalisé vendredi 1er décembre sur le site olympique prévu de Tahiti.



Publicité

Lors d'essais techniques sur le spot légendaire de Teahupo'o en Polynésie française, une barge censée installer la tour des juges en aluminium a brisé sur son passage plusieurs coraux du lagon tahitien. Des dégâts qui ont provoqué la colère d'associations écologistes. Et depuis le président polynésien Moetaï Brotherson envisage de déplacer l'épreuve ailleurs.

Et pourquoi pas en Gironde, propose Laurent Peyrondet, le maire de Lacatau, ville qui était déjà candidate à l'origine pour accueillir les épreuves de surf "On a toujours gardé une petite cellule de veille depuis les premières problématiques sur Teahupo'o. Donc aujourd'hui, les problèmes juridiques risquent d'arriver pour leur candidature. Nous sommes désolés pour eux parce que je pense qu'ils le méritent aussi. Mais on avait continué à travailler pour pouvoir être candidat sur une solution de repli pour le Comité organisateur des Jeux Olympiques.

"La plus ancienne compétition de surf en Europe c'est ici"

Pour convaincre le COJO, Laurent Peyrondet reprend sa planche de pèlerin et rappelle que le surf est une institution à Lacatau. On y surfait déjà quand les Beach Boys chantaient Surfin' USA, il y a plus d'un demi-siècle. Avec ses immenses plages sauvages et ses vagues de banc de sable dorée, la petite Californie française comme on la surnomme offre une carte postale de JO pour Raphael Lauga, le nouveau président du Lacatau Surf Club, premier club de surf de France et l'un des pionniers en Europe.

Inspiré par des surfeurs californiens, "ce club a été fondé en 1968 par trois copains. Et puis c'est ici qu'est né le Lacatau Pro, une compétition qui existe depuis plus de 40 ans, et qui a vu passer des grands noms comme Kelly Slater, Rob Machado ou encore Tom Curren. C'est une ville de surf avec des dunes, des plages et sous l'eau, c'est du sable, il n'y a pas de coraux que l'on pourrait abîmer."

Avec la 43e édition du Lacatau Pro justement prévue en août 2023, "on n'a l'habitude d'organiser de tels événements sans dégrader l'environnement", ajoute Laurent

Peyrondet, le maire de Lacanau . Aujourd'hui, la candidature que l'on porte avec Bordeaux Métropole est sur la table. Si le COJO fait appel à nous, on sera prêt à organiser la compétition."

Ma France : quelle école pour demain ?

Pédagogie positive, innovations, inclusion, mais aussi drames du harcèlement, sureffectifs ou encore salaire des enseignants... ces sujets qui concernent l'école en France sont au cœur de l'actualité et de l'attention d'une immense majorité de citoyens.



- 18:02:58 Le surf aux JO de Paris 2024 aura-t-il lieu à Tahiti ?
18:03:30 Interview du maire de Lacanau en Gironde. Il est candidat pour accueillir les Jeux. C' était une candidature qui était partagée entre Lacanau et Bordeaux Métropole.
18:04:28



Surf aux JO-2024: Lacanau et La Torche prêts à remplacer Tahiti, si besoin



Teahupo'o, la vague mythique • ©Tim Pruvost

Les sites de Lacanau (Gironde) et de La Torche (Finistère), anciens candidats à l'accueil des épreuves de surf des JO-2024, ont déclaré mercredi être disposés à recevoir l'événement dans le cas où il ne pourrait pas se tenir à Tahiti.

Outre-mer la 1ère avec AFP • Publié le 6 décembre 2023 à 17h29, mis à jour le 6 décembre 2023 à 17h38

"On a continué à travailler tranquillement et aujourd'hui, si on fait appel à nous, on sera bien sûr heureux d'accueillir les épreuves de surf des JO", a déclaré auprès de l'AFP Laurent Peyrondet, le maire de la commune de Lacanau (Gironde). "Depuis l'été dernier, il y a eu quelques articles de presse faisant état de difficultés [...] en particulier des difficultés à intervenir sur le site. On est donc resté en veille", a-t-il justifié.

La ville accueille chaque année une compétition organisée par la World Surf League (WSL) — société qui gère le circuit professionnel — et avait fait acte de candidature pour organiser les épreuves de surf des JO, attribuées en 2020 au site de Teahupo'o à Tahiti.

Trois autres territoires dans l'Hexagone, Biarritz (Pyrénées-Atlantiques), La Torche (Finistère) et les Landes (Hossegor, Capbreton et Seignosse) s'étaient également portés candidats. "Si on nous sollicite, on ne dira pas non", a dit mercredi à l'AFP Stéphane Le Doaré, maire de Pont-L'Abbé et président de la communauté de communes du Pays Bigouden Sud, en charge du site de La Torche. "Pour l'instant, on ne nous a pas sollicités, mais on a l'habitude de recevoir des compétitions et d'installer des infrastructures temporaires [...] On a des vagues moyennes en été, mais surfables par tout le monde", a-t-il estimé. " Il faut qu'on le sache rapidement, avant la fin de l'année. Car ça suppose un minimum de gestion, d'organisation", a toutefois prévenu le maire.

Interrogé par l'AFP, le département des Landes n'a pas souhaité s'exprimer à ce stade et Biarritz n'a pas répondu. Fin 2019, la ville des Pyrénées-Atlantiques avait déploré la décision d'organiser les JO à Tahiti, "choix du surf spectacle" selon elle.

Lors d'essais techniques vendredi, une barge prévue pour l'installation d'une nouvelle tour des juges a brisé du corail à Teahupo'o, poussant le gouvernement polynésien à mettre en pause des travaux nécessaires à l'accueil des épreuves en juillet 2024. La fédération internationale de surf (ISA) a salué cette décision, invitant les organisateurs, les autorités polynésiennes et les opposants au projet "à intensifier les discussions pour examiner toutes les options possibles".



Paris 2024 - Incertitude pour le surf à Tahiti, Lacanau et La Torche prêts au cas où ?



ParAFP

Publié 06/12/2023 à 17:33 GMT+1

Alors que l'incertitude commence à peser sur l'organisation des épreuves de surf à Teahupo'o (Tahiti), à l'occasion des Jeux olympiques de Paris (26 juillet au 11 août 2023), d'autres sites ont fait savoir mercredi qu'ils étaient prêts à répondre favorablement si les organisateurs faisaient appel à eux. Parmi eux, on retrouve notamment Lacanau (Gironde) et La Torche (Finistère).

Teahupo'o, la vague légendaire de Tahiti.

Crédit: Getty Images

Les sites de Lacanau (Gironde) et de La Torche (Finistère), anciens candidats à l'accueil des épreuves de surf des JO 2024, ont déclaré mercredi être disposés à recevoir l'événement dans le cas où il ne pourrait pas se tenir à Tahiti

."

On a continué à travailler tranquillement et aujourd'hui si on fait appel à nous, on sera bien sûr heureux d'accueillir les épreuves de surf des JO

", a déclaré auprès de l'AFP Laurent Peyrondet, le maire de la commune de Lacanau (Gironde).

"Depuis l'été dernier il y a eu quelques articles de presse faisant état de difficultés...en particulier des difficultés à intervenir sur le site. On est donc resté en veille", a-t-il justifié. La ville accueille chaque année une compétition organisée par la World Surf League (WSL) - société qui gère le circuit professionnel - et avait fait acte de candidature pour organiser les épreuves de surf des JO, attribuées en 2020 au site de Teahupo'o à Tahiti.

Trois autres territoires dans l'Hexagone, Biarritz (Pyrénées-Atlantiques), La Torche (Finistère) et les Landes (Hossegor, Capbreton et Seignosse) s'étaient également portés candidats. *"Si on nous sollicite, on ne dira pas non"*, a souligné mercredi à l'AFP Stéphane Le Doaré, maire de Pont-L'Abbé et président de la communauté de

communes du Pays Bigouden Sud, en charge du site de La Torche.

"Pour l'instant, on ne nous a pas sollicités mais on a l'habitude de recevoir des compétitions et d'installer des infrastructures temporaires...On a des vagues moyennes en été mais surfables par tout le monde. Il faut qu'on le sache rapidement, avant la fin de l'année. Car ça suppose un minimum de gestion, d'organisation", a toutefois prévenu le maire.

Tahiti choisi en 2020

Interrogé par l'AFP, le département des Landes n'a pas souhaité s'exprimer à ce stade et Biarritz n'a pas répondu. Fin 2019, la ville des Pyrénées-Atlantiques avait déploré la décision d'organiser les JO à Tahiti, *"choix du surf spectacle"* selon elle.

Lors d'essais techniques vendredi, une barge prévue pour l'installation d'une nouvelle tour des juges a brisé du corail à Teahupo'o, poussant le gouvernement polynésien à mettre en pause des travaux nécessaires à l'accueil des épreuves en juillet 2024.

La fédération internationale de surf (ISA) a salué cette décision, invitant les organisateurs, les autorités polynésiennes et les opposants au projet *"à intensifier les discussions pour examiner toutes les options possibles"*.



JO 2024. Surf : Lacanau et La Torche prêts à remplacer Tahiti, si besoin

Les sites de Lacanau (Gironde) et de La Torche (Finistère), anciens candidats à l'accueil des épreuves de surf des JO-2024, ont déclaré mercredi être disposés à recevoir l'événement dans le cas où il ne pourrait pas se tenir à Tahiti.

Les sites de Lacanau (Gironde) et de La Torche (Finistère), anciens candidats à l'accueil des épreuves de surf des JO-2024, ont déclaré mercredi être disposés à recevoir l'événement dans le cas où il ne pourrait pas se tenir à Tahiti.

« **On a continué à travailler tranquillement et aujourd'hui si on fait appel à nous, on sera bien sûr heureux d'accueillir les épreuves de surf des JO** », a déclaré auprès de l'AFP Laurent Peyrondet, le maire de la commune de Lacanau (Gironde). **Depuis l'été dernier, il y a eu quelques articles de presse faisant état de difficultés [...] en particulier des difficultés à intervenir sur le site. On est donc resté en veille** », a-t-il justifié.

La ville accueille chaque année une compétition organisée par la World Surf League (WSL) – société qui gère le circuit professionnel – et avait fait acte de candidature pour organiser les épreuves de surf des JO, attribuées en 2020 au site de Teahupo'o à Tahiti.

« Si on nous sollicite, on ne dira pas non »

Trois autres territoires dans l'Hexagone, Biarritz (Pyrénées-Atlantiques), La Torche (Finistère) et les Landes (Hossegor, Capbreton et Seignosse) s'étaient également portés candidats. « **Si on nous sollicite, on ne dira pas non** », a dit mercredi à l'AFP Stéphane Le Doaré, maire de Pont-L'Abbé et président de la communauté de communes du Pays Bigouden Sud, en charge du site de La Torche.

« **Pour l'instant, on ne nous a pas sollicités mais on a l'habitude de recevoir des compétitions et d'installer des infrastructures temporaires [...]** On a des vagues moyennes en été mais surfables par tout le monde », a-t-il estimé. **Il faut qu'on le sache rapidement, avant la fin de l'année. Car ça suppose un minimum de gestion, d'organisation** », a toutefois prévenu le maire.

Interrogé par l'AFP, le département des Landes n'a pas souhaité s'exprimer à ce stade et Biarritz n'a pas répondu. Fin 2019, la ville des Pyrénées-Atlantiques avait déploré la décision d'organiser les JO à Tahiti, « **choix du surf spectacle** » selon elle.

Lors d'essais techniques vendredi, une barge prévue pour l'installation d'une nouvelle tour des juges a brisé du corail à Teahupo'o, poussant le gouvernement polynésien à mettre en pause des travaux nécessaires à l'accueil des épreuves en juillet 2024.

LIRE AUSSI. JO 2024. La fédération internationale de surf « salue » la suspension des travaux à Teahupo'o

La fédération internationale de surf (ISA) a salué cette décision, invitant les organisateurs, les autorités polynésiennes et les opposants au projet « **à intensifier les discussions pour examiner toutes les options possibles** » .

Caroline Marks sur le site de Teahupo'o à Tahiti, en août 2023.

Photo : Jérôme Brouillet / AFP ■



Surf aux JO 2024 : La Torche et Lacanau prêts à remplacer Tahiti si besoin



Le surf aura-t-il lieu à Tahiti ? BRIAN BIELMANN / AFP

Anciens candidats à l'accueil des épreuves de surf lors des Jeux de Paris, les sites de Lacanau (Gironde) et de La Torche (Finistère) se repositionnent en cas d'annulation de l'organisation à Tahiti.

Les sites de Lacanau (Gironde) et de La Torche (Finistère), anciens candidats à l'accueil des épreuves de surf des JO 2024, ont déclaré mercredi être disposés à recevoir l'événement dans le cas où il ne pourrait pas se tenir à Tahiti.

«On a continué à travailler tranquillement et aujourd'hui si on fait appel à nous, on sera bien sûr heureux d'accueillir les épreuves de surf des JO», a déclaré auprès de l'AFP Laurent Peyrondet, le maire de la commune de Lacanau (Gironde). «Depuis l'été dernier il y a eu quelques articles de presse faisant état de difficultés (...) en particulier des difficultés à intervenir sur le site. On est donc resté en veille», a-t-il justifié.

La ville accueille chaque année une compétition organisée par la World Surf League (WSL) - société qui gère le circuit professionnel - et avait fait acte de candidature pour organiser les épreuves de surf des JO, attribuées en 2020 au site de Teahupo'o à Tahiti. Trois autres territoires dans l'Hexagone, Biarritz (Pyrénées-Atlantiques), La Torche (Finistère) et les Landes (Hossegor, Capbreton et Seignosse) s'étaient également portés candidats.

Biarritz ne donne pas de nouvelles

«Si on nous sollicite, on ne dira pas non», a dit mercredi à l'AFP Stéphane Le Doaré, maire de Pont-L'Abbé et président de la communauté de communes du Pays Bigouden Sud, en charge du site de La Torche.

«Pour l'instant, on ne nous a pas sollicités mais on a l'habitude de recevoir des compétitions et d'installer des infrastructures temporaires (...) On a des vagues moyennes en été mais surfables par tout le monde», a-t-il estimé. «Il faut qu'on le sache rapidement, avant la fin de l'année. Car ça suppose un minimum de gestion, d'organisation», a toutefois prévenu le maire.

Interrogé par l'AFP, le département des Landes n'a pas souhaité s'exprimer à ce stade et Biarritz n'a pas répondu. Fin 2019, la ville des Pyrénées-Atlantiques avait déploré la décision d'organiser les JO à Tahiti, «choix du surf spectacle» selon elle. Lors d'essais techniques vendredi, une barge prévue pour l'installation d'une nouvelle tour des juges a

brisé du corail à Teahupo'o, poussant le gouvernement polynésien à mettre en pause des travaux nécessaires à l'accueil des épreuves en juillet 2024.

La fédération internationale de surf (ISA) a salué cette décision, invitant les organisateurs, les autorités polynésiennes et les opposants au projet «à intensifier les discussions pour examiner toutes les options possibles».



Surf aux JO de Paris 2024 : Lacanau et La Torche prêts à remplacer Teahupo'o, si besoin

Le Lacanau Pro en 2023. © Crédit photo : World Surf League / Damien Poullenot

Face à la suspension des travaux sur le site tahitien à Teahupo'o, les anciens candidats à l'accueil des épreuves de surf aux Jeux Olympiques se sont manifestés, notamment Lacanau en Gironde et le spot breton de La Torche

Les sites de Lacanau (Gironde) et de La Torche (Finistère), anciens candidats à l'accueil des épreuves de surf des JO-2024, ont déclaré mercredi être disposés à recevoir l'événement dans le cas où il ne pourrait pas se tenir à Tahiti. « On a continué à travailler tranquillement et aujourd'hui si on fait appel à nous, on sera bien sûr heureux d'accueillir les épreuves de surf des JO », a déclaré auprès de l'AFP Laurent Peyrondet, le maire de la commune de Lacanau (Gironde).

« Depuis l'été dernier il y a eu quelques articles de presse faisant état de difficultés (...) en particulier des difficultés à intervenir sur le site. On est donc resté en veille », a-t-il justifié.

La ville accueille chaque année une compétition organisée par la World Surf League (WSL) - société qui gère le circuit professionnel - et avait fait acte de candidature pour organiser les épreuves de surf des JO, attribuées en 2020 au site de Teahupo'o à Tahiti.

Trois autres territoires dans l'Hexagone, Biarritz (Pyrénées-Atlantiques), La Torche (Finistère) et les Landes (Hossegor, Capbreton et Seignosse) s'étaient également portés candidats. « Si on nous sollicite, on ne dira pas non », a dit mercredi à l'AFP Stéphane Le Doaré, maire de Pont-L'Abbé et président de la communauté de communes du Pays Bigouden Sud, en charge du site de La Torche.

“Il faut qu'on sache rapidement”

« Pour l'instant, on ne nous a pas sollicités mais on a l'habitude de recevoir des compétitions et d'installer des infrastructures temporaires (...) On a des vagues moyennes en été mais surfables par tout le monde », a-t-il estimé. « Il faut qu'on le sache rapidement, avant la fin de l'année. Car ça suppose un minimum de gestion, d'organisation », a toutefois prévenu le maire.

Interrogé par l'AFP, le département des Landes n'a pas souhaité s'exprimer à ce stade et Biarritz n'a pas répondu. Fin 2019, la ville des Pyrénées-Atlantiques avait déploré la décision d'organiser les JO à Tahiti, « choix du surf spectacle » selon elle.

A lire aussi

Arcachon : la queue de la baleine ancrée devant la plage s'est décrochée, plusieurs tonnes à la dérive
« Jamais un préfet n'avait montré autant de mépris envers ses administrés » : début du bras de fer entre la CR 47 et le nouveau préfet

Lors d'essais techniques vendredi, une barge prévue pour l'installation d'une nouvelle tour des juges a brisé du corail à Teahupo'o, poussant le gouvernement polynésien à mettre en pause des travaux nécessaires à l'accueil des épreuves en juillet 2024.

La fédération internationale de surf (ISA) a salué cette décision, invitant les organisateurs, les autorités polynésiennes et les opposants au projet « à intensifier les discussions pour examiner toutes les options



possibles ».



<https://media.sudouest.fr/17727040/1200x-1/kauli-vaast23angletqs5749damienpoullenot.jpg>



<https://media.sudouest.fr/17727040/1000x500/kauli-vaast23angletqs5749damienpoullenot.jpg?v=1701881190>





JO Paris 2024 : Lacanau prêt à relever le défi du surf olympique

Leo Paul Etienne vainqueur du Caribeos Lacanau Pro en août dernier. © Crédit photo : World Surf League

Alors que la tenue des épreuves de surf à Tahiti, en proie à de nombreuses oppositions, est de plus en plus incertaine, Lacanau a relancé sa candidature

Le coût des transports à Paris, la sécurité lors de la cérémonie d'ouverture et... les compétitions de surf à Tahiti. Les Jeux olympiques de Paris 2024 vont de polémique en incertitudes et celle de Teahupo'o n'est pas la moins encombrante. Car rien ne semble pour l'instant pouvoir régler les contestations apparues autour de la mythique vague, censée accueillir les épreuves de surf qui, après Tokyo, reviennent comme sport additionnel.

Recevez la newsletter Gironde

Inscrivez vous à la newsletter Gironde pour ne plus manquer une seule information importante.

S'inscrire

Sur place, les oppositions sont nombreuses et déterminées face au projet d'une tour des juges construite en plein lagon, au milieu des coraux. L'option d'une tour « plus sobre », plus légère et plus petite a été proposée par le gouvernement polynésien et le Comité d'organisation des Jeux (Cojo), sans convaincre les opposants, toujours vent debout contre une tour en aluminium en lieu et place de la tour en bois existante et utilisée depuis 20 ans par la World Surf League pour les manches du circuit mondial.

Essais catastrophiques

Mais les essais techniques du 1er décembre ont viré à la catastrophe lorsqu'une barge a brisé du corail, sous les yeux des associations d'opposants qui n'ont pas manqué de filmer l'incident. La pression est donc montée d'un cran et le président polynésien a aussitôt suspendu les travaux. « Si au final il n'y a pas de solution, puisqu'on ne pourra de toute façon plus réutiliser les anciennes fondations (...ni) l'ancienne tour, il faudra se poser la question de la pérennité des épreuves de surf à Teahupo'o », a lâché Moetai Brotherson, qui écartait dans le même temps tout déménagement des épreuves sur un autre spot de Tahiti, après l'avoir pourtant envisagé quelques semaines plus tôt...

Cette fois, la menace se fait plus précise et même si le Cojo continue de considérer Teahupo'o comme l'option prioritaire, qui veut étudier toutes les possibilités techniques (caméras, drones) pour permettre aux juges de noter les surfers malgré l'éloignement de la vague, la perspective d'un abandon de Tahiti gagne du terrain.

À une heure de Bordeaux

Au point de voir les épreuves de surf rapatriées en métropole ? L'idée ne déplairait pas à quelques candidats malheureux. Lacanau, par exemple, n'a pas perdu une miette des débats. La station balnéaire girondine accueille chaque année une compétition organisée par la World Surf League (WSL) - société qui gère le circuit professionnel - et avait initialement candidaté. « Depuis, on a vu les articles de presse faisant état de difficultés. On est donc resté en veille », a ainsi expliqué Laurent Peyrondet, maire de Lacanau à l'AFP. « On a continué à travailler tranquillement et aujourd'hui, si on fait appel à nous, on sera bien sûr heureux d'accueillir les épreuves », a-t-il assuré. La période de fin juillet à début août n'est



pas celle des plus belles vagues sur la Côte Atlantique, mais le savoir-faire est là et les conséquences financières et environnementales seraient évidemment beaucoup moins élevées si l'épreuve devait se dérouler à une heure de Bordeaux, elle-même à deux heures de TGV de Paris...

A lire aussi

Vidéo. Surf : secouru inconscient, le Brésilien Joao Chianca victime d'un grave accident à Hawaii
« Jamais un préfet n'avait montré autant de mépris envers ses administrés » : début du bras de fer entre la CR 47 et le nouveau préfet

Cette possible opportunité n'a pas non plus échappé aux Bretons de Pont-l'Abbé et de la Pointe de la Torche. « Si on nous sollicite, on ne dira pas non », a également répondu Stéphane Le Doaré à l'AFP. Sollicités, Biarritz et les Landes (Hossegor, Capbreton et Seignosse), candidats de la première heure, n'ont (pour l'instant ?) pas relancé leur candidature.



<https://media.sudouest.fr/17729454/1200x-1/dambin-1.jpg>



<https://media.sudouest.fr/17729454/1000x500/dambin-1.jpg?v=1701896079>



Où aura lieu l'épreuve de surf des Jeux olympiques de Paris 2024 ? Plusieurs sites prêts à remplacer Tahiti si besoin

Prévue à Tahiti, l'épreuve olympique du surf de Paris 2024 pourrait finalement ne pas se produire en Polynésie française après la mise en pause des travaux. Plusieurs sites métropolitains se manifestent à quelques mois de l'événement.

À quelques mois des Jeux olympiques de Paris 2024, le flou persiste sur le lieu où se déroulera l'épreuve de surf. Depuis vendredi 1er septembre, les travaux sont suspendus à Teahupo'o, site polynésien où doit avoir lieu la compétition. Les autorités locales n'ont pas accepté que du corail ait été brisé par la barge prévue pour l'installation d'une nouvelle tour des juges.

D'autres sites rêvent désormais d'accueillir l'épreuve marine. "On a laissé sous-entendre auprès des instances que nous sommes prêts s'il y avait besoin", a déclaré, ce mercredi, Christophe Vignaud, le maire d'Hossegor, commune des Landes, sur franceinfo.

"Si on doit être l'un des plans B, on le fera avec grand plaisir", insiste l'édile, expliquant que cette épreuve de surf pourrait s'organiser à Hossegor et ses communes voisines, Capbreton et Seignosse : "Sur les trois communes, on a suffisamment d'espace et de longueur de plage pour que les gens puissent en profiter".

Seule tache noire dans la candidature de ces communes, celle qui avait déjà pêché lors du choix initial du site : il n'est pas certain d'avoir des vagues assez hautes au moment de la compétition, soit début août.

À noter que les sites de Lacanau (Gironde) et celui de La Torche (Finistère), eux aussi candidats à l'accueil de l'épreuve du surf des Jeux olympiques, ont également annoncé être prêts à recevoir cet événement si jamais il ne devait pas se tenir à Tahiti. "On a continué à travailler tranquillement, et aujourd'hui, si on fait appel à nous, on sera bien sûr heureux d'accueillir les épreuves de surf des JO", glisse auprès de l'AFP Laurent Peyrondet, le maire de la commune de Lacanau.

Affaire à suivre. ■



Où aura lieu l'épreuve de surf des Jeux olympiques de Paris 2024 ? Plusieurs sites prêts à remplacer Tahiti si besoin

À quelques mois des Jeux olympiques de Paris 2024, le flou persiste sur le lieu où se déroulera l'épreuve de surf.

Depuis vendredi 1er septembre, les travaux sont suspendus à Teahupo'o, site polynésien où doit avoir lieu la compétition. Les autorités locales n'ont pas accepté que du corail ait été brisé par la barge prévue pour l'installation d'une nouvelle tour des juges.

D'autres sites rêvent désormais d'accueillir l'épreuve marine. "On a laissé sous-entendre auprès des instances que nous sommes prêts s'il y avait besoin", a déclaré, ce mercredi, Christophe Vignaud, le maire d'Hossegor, commune des Landes, sur franceinfo.

"Suffisamment d'espace et de longueur de plage"

"Si on doit être l'un des plans B, on le fera avec grand plaisir", insiste l'édile, expliquant que cette épreuve de surf pourrait s'organiser à Hossegor et ses communes voisines, Capbreton et Seignosse : "Sur les trois communes, on a suffisamment d'espace et de longueur de plage pour que les gens puissent en profiter".

Seule tache noire dans la candidature de ces communes, celle qui avait déjà pêché lors du choix initial du site : il n'est pas certain d'avoir des vagues assez hautes au moment de la compétition, soit début août.

Lacanau et La Torche postulent aussi

À noter que les sites de Lacanau (Gironde) et celui de La Torche (Finistère), eux aussi candidats à l'accueil de l'épreuve du surf des Jeux olympiques, ont également annoncé être prêts à recevoir cet événement si jamais il ne devait pas se tenir à Tahiti. "On a continué à travailler tranquillement, et aujourd'hui, si on fait appel à nous, on sera bien sûr heureux d'accueillir les épreuves de surf des JO", glisse auprès de l'AFP Laurent Peyrondet, le maire de la commune de Lacanau.

Affaire à suivre.

Jeux olympiques Paris 2024 : 10. 000 hôtels seront contrôlés en France d'ici à la compétition



<https://img.lamontagne.fr/V8sTzbVCz9VKrzbH8MR48560w9eJvK1oJSJ0N8aMYRE/fit/657/438/sm/0/bG9jYWw6Ly8vMDAvMDAvMDYvNjYvNTMvMjAwMDAwNjY2NTM3OQ.jpg>

■



Où aura lieu l'épreuve de surf des Jeux olympiques de Paris 2024 ? Plusieurs sites prêts à remplacer Tahiti si besoin

Prévue à Tahiti, l'épreuve olympique du surf de Paris 2024 pourrait finalement ne pas se produire en Polynésie française après la mise en pause des travaux. Plusieurs sites métropolitains se manifestent à quelques mois de l'événement.

À quelques mois des Jeux olympiques de Paris 2024, le flou persiste sur le lieu où se déroulera l'épreuve de surf. Depuis vendredi 1er septembre, les travaux sont suspendus à Teahupo'o, site polynésien où doit avoir lieu la compétition. Les autorités locales n'ont pas accepté que du corail ait été brisé par la barge prévue pour l'installation d'une nouvelle tour des juges.

D'autres sites rêvent désormais d'accueillir l'épreuve marine. "On a laissé sous-entendre auprès des instances que nous sommes prêts s'il y avait besoin", a déclaré, ce mercredi, Christophe Vignaud, le maire d'Hossegor, commune des Landes, sur franceinfo.

"Si on doit être l'un des plans B, on le fera avec grand plaisir", insiste l'édile, expliquant que cette épreuve de surf pourrait s'organiser à Hossegor et ses communes voisines, Capbreton et Seignosse : "Sur les trois communes, on a suffisamment d'espace et de longueur de plage pour que les gens puissent en profiter".

Seule tache noire dans la candidature de ces communes, celle qui avait déjà pêché lors du choix initial du site : il n'est pas certain d'avoir des vagues assez hautes au moment de la compétition, soit début août.

À noter que les sites de Lacanau (Gironde) et celui de La Torche (Finistère), eux aussi candidats à l'accueil de l'épreuve du surf des Jeux olympiques, ont également annoncé être prêts à recevoir cet événement si jamais il ne devait pas se tenir à Tahiti. "On a continué à travailler tranquillement, et aujourd'hui, si on fait appel à nous, on sera bien sûr heureux d'accueillir les épreuves de surf des JO", glisse auprès de l'AFP Laurent Peyrondet, le maire de la commune de Lacanau.

Affaire à suivre. ■



Où aura lieu l'épreuve de surf des Jeux olympiques de Paris 2024 ? Plusieurs sites prêts à remplacer Tahiti si besoin

Prévue à Tahiti, l'épreuve olympique du surf de Paris 2024 pourrait finalement ne pas se produire en Polynésie française après la mise en pause des travaux. Plusieurs sites métropolitains se manifestent à quelques mois de l'événement.

À quelques mois des Jeux olympiques de Paris 2024, le flou persiste sur le lieu où se déroulera l'épreuve de surf. Depuis vendredi 1er septembre, les travaux sont suspendus à Teahupo'o, site polynésien où doit avoir lieu la compétition. Les autorités locales n'ont pas accepté que du corail ait été brisé par la barge prévue pour l'installation d'une nouvelle tour des juges.

D'autres sites rêvent désormais d'accueillir l'épreuve marine. "On a laissé sous-entendre auprès des instances que nous sommes prêts s'il y avait besoin", a déclaré, ce mercredi, Christophe Vignaud, le maire d'Hossegor, commune des Landes, sur franceinfo.

"Si on doit être l'un des plans B, on le fera avec grand plaisir", insiste l'édile, expliquant que cette épreuve de surf pourrait s'organiser à Hossegor et ses communes voisines, Capbreton et Seignosse : "Sur les trois communes, on a suffisamment d'espace et de longueur de plage pour que les gens puissent en profiter".

Seule tache noire dans la candidature de ces communes, celle qui avait déjà pêché lors du choix initial du site : il n'est pas certain d'avoir des vagues assez hautes au moment de la compétition, soit début août.

À noter que les sites de Lacanau (Gironde) et celui de La Torche (Finistère), eux aussi candidats à l'accueil de l'épreuve du surf des Jeux olympiques, ont également annoncé être prêts à recevoir cet événement si jamais il ne devait pas se tenir à Tahiti. "On a continué à travailler tranquillement, et aujourd'hui, si on fait appel à nous, on sera bien sûr heureux d'accueillir les épreuves de surf des JO", glisse auprès de l'AFP Laurent Peyrondet, le maire de la commune de Lacanau.

Affaire à suivre. ■



Surf - JO-2024 : Lacanau et La Torche prêts à remplacer Tahiti

Alors que des contestations s'élèvent contre le choix d'organiser les épreuves de surf à Teahupo'o (Tahiti), les autres sites initialement candidats comme Lacanau (Gironde) et La Torche (Finistère) se disent prêts pour accueillir les Jeux olympiques.

Les sites de Lacanau (Gironde) et de La Torche (Finistère), anciens candidats à l'accueil des épreuves de surf des JO-2024, ont déclaré ce mercredi être disposés à recevoir l'événement dans le cas où il ne pourrait pas se tenir à Tahiti.

"On a continué à travailler tranquillement et aujourd'hui si on fait appel à nous, on sera bien sûr heureux d'accueillir les épreuves de surf des JO", a déclaré Laurent Peyrondet, le maire de la commune de Lacanau. "Depuis l'été dernier il y a eu quelques articles de presse faisant état de difficultés (...) en particulier des difficultés à intervenir sur le site. On est donc resté en veille", a-t-il justifié. La ville accueille chaque année une compétition organisée par la World Surf League - société qui gère le circuit professionnel - et avait fait acte de candidature pour organiser les épreuves de surf des JO, attribuées en 2020 au site de Teahupo'o à Tahiti.

Trois autres territoires dans l'Hexagone, Biarritz (Pyrénées-Atlantiques), La Torche (Finistère) et les Landes (Hossegor, Capbreton et Seignosse) s'étaient également portés candidats. "Si on nous sollicite, on ne dira pas non", a dit mercredi Stéphane Le Doaré, maire de Pont-L'Abbé et président de la communauté de communes du Pays Bigouden Sud, en charge du site de La Torche. "Pour l'instant, on ne nous a pas sollicités mais on a l'habitude de recevoir des compétitions et d'installer des infrastructures temporaires [...] On a des vagues moyennes en été mais surfables par tout le monde ", a-t-il estimé. "Il faut qu'on le sache rapidement, avant la fin de l'année. Car ça suppose un minimum de gestion, d'organisation", a toutefois prévenu le maire. Fin 2019, la ville des Pyrénées-Atlantiques avait déploré la décision d'organiser les JO à Tahiti, "choix du surf spectacle" selon elle.

Les critiques envers le choix du site tahitien s'est intensifié en fin de semaine dernière lorsque lors d'essais techniques, une barge prévue pour l'installation d'une nouvelle tour des juges a brisé du corail à Teahupo'o. Un incident qui a poussé le gouvernement polynésien à mettre en pause des travaux nécessaires à l'accueil des épreuves en juillet 2024. La fédération internationale de surf a salué cette décision, invitant les organisateurs, les autorités polynésiennes et les opposants au projet "à intensifier les discussions pour examiner toutes les options possibles. "



https://images.laprovence.com/media/2023/12/06/site_surf_jo.jpg?twic=v1/crop=2000x1122@0x194



JO Paris 2024 : Lacanau et La Torche prêts à remplacer Tahiti pour le surf si besoin

Le Parisien

Les sites de Lacanau (Gironde) et de La Torche (Finistère), anciens candidats à l'accueil des épreuves de surf des JO-2024, ont déclaré ce mercredi être disposés à recevoir l'événement dans le cas où il ne pourrait pas se tenir à Tahiti. « On a continué à travailler tranquillement, et aujourd'hui, si on fait appel à nous, on sera bien sûr heureux d'accueillir les épreuves de surf des JO », a déclaré auprès de l'AFP Laurent Peyrondet, le maire de la commune de Lacanau (Gironde). « Depuis l'été dernier il y a eu quelques articles de presse faisant état de difficultés (...) en particulier des difficultés à intervenir sur le site. On est donc resté en veille », a-t-il justifié.

La ville accueille chaque année une compétition organisée par la World Surf League (WSL) - société qui gère le circuit professionnel - et avait fait acte de candidature pour organiser les épreuves de surf des JO, attribuées en 2020 au site de Teahupo'o à Tahiti. Trois autres territoires dans l'Hexagone, Biarritz (Pyrénées-Atlantiques), La Torche (Finistère) et les Landes (Hossegor, Capbreton et Seignosse) s'étaient également portés candidats.

« Si on nous sollicite, on ne dira pas non », a dit mercredi à l'AFP Stéphane Le Doaré, maire de Pont-L'Abbé et président de la communauté de communes du Pays Bigouden Sud, en charge du site de La Torche. « Pour l'instant, on ne nous a pas sollicités mais on a l'habitude de recevoir des compétitions et d'installer des infrastructures temporaires (...) On a des vagues moyennes en été mais surfables par tout le monde », a-t-il estimé. « Il faut qu'on le sache rapidement, avant la fin de l'année. Car ça suppose un minimum de gestion, d'organisation », a toutefois prévenu le maire.

Interrogé par l'AFP, le département des Landes n'a pas souhaité s'exprimer à ce stade et Biarritz n'a pas répondu. Fin 2019, la ville des Pyrénées-Atlantiques avait déploré la décision d'organiser les JO à Tahiti, « choix du surf spectacle » selon elle.

Lors d'essais techniques vendredi, une barge prévue pour l'installation d'une nouvelle tour des juges a brisé du corail à Teahupo'o, poussant le gouvernement polynésien à mettre en pause des travaux nécessaires à l'accueil des épreuves en juillet 2024.

La Fédération internationale de surf (ISA) a salué cette décision, invitant les organisateurs, les autorités polynésiennes et les opposants au projet « à intensifier les discussions pour examiner toutes les options possibles ». ■



Où aura lieu l'épreuve de surf des Jeux olympiques de Paris 2024 ? Plusieurs sites prêts à remplacer Tahiti si besoin

Prévue à Tahiti, l'épreuve olympique du surf de Paris 2024 pourrait finalement ne pas se produire en Polynésie française après la mise en pause des travaux. Plusieurs sites métropolitains se manifestent à quelques mois de l'événement.

À quelques mois des Jeux olympiques de Paris 2024, le flou persiste sur le lieu où se déroulera l'épreuve de surf. Depuis vendredi 1er septembre, les travaux sont suspendus à Teahupo'o, site polynésien où doit avoir lieu la compétition. Les autorités locales n'ont pas accepté que du corail ait été brisé par la barge prévue pour l'installation d'une nouvelle tour des juges.

D'autres sites rêvent désormais d'accueillir l'épreuve marine. "On a laissé sous-entendre auprès des instances que nous sommes prêts s'il y avait besoin", a déclaré, ce mercredi, Christophe Vignaud, le maire d'Hossegor, commune des Landes, sur franceinfo.

"Si on doit être l'un des plans B, on le fera avec grand plaisir", insiste l'édile, expliquant que cette épreuve de surf pourrait s'organiser à Hossegor et ses communes voisines, Capbreton et Seignosse : "Sur les trois communes, on a suffisamment d'espace et de longueur de plage pour que les gens puissent en profiter".

Seule tache noire dans la candidature de ces communes, celle qui avait déjà pêché lors du choix initial du site : il n'est pas certain d'avoir des vagues assez hautes au moment de la compétition, soit début août.

À noter que les sites de Lacanau (Gironde) et celui de La Torche (Finistère), eux aussi candidats à l'accueil de l'épreuve du surf des Jeux olympiques, ont également annoncé être prêts à recevoir cet événement si jamais il ne devait pas se tenir à Tahiti. "On a continué à travailler tranquillement, et aujourd'hui, si on fait appel à nous, on sera bien sûr heureux d'accueillir les épreuves de surf des JO", glisse auprès de l'AFP Laurent Peyrondet, le maire de la commune de Lacanau.

Affaire à suivre. ■



Où aura lieu l'épreuve de surf des Jeux olympiques de Paris 2024 ? Plusieurs sites prêts à remplacer Tahiti si besoin

Prévue à Tahiti, l'épreuve olympique du surf de Paris 2024 pourrait finalement ne pas se produire en Polynésie française après la mise en pause des travaux. Plusieurs sites métropolitains se manifestent à quelques mois de l'événement.

À quelques mois des Jeux olympiques de Paris 2024, le flou persiste sur le lieu où se déroulera l'épreuve de surf. Depuis vendredi 1er septembre, les travaux sont suspendus à Teahupo'o, site polynésien où doit avoir lieu la compétition. Les autorités locales n'ont pas accepté que du corail ait été brisé par la barge prévue pour l'installation d'une nouvelle tour des juges.

D'autres sites rêvent désormais d'accueillir l'épreuve marine. "On a laissé sous-entendre auprès des instances que nous sommes prêts s'il y avait besoin", a déclaré, ce mercredi, Christophe Vignaud, le maire d'Hossegor, commune des Landes, sur franceinfo.

"Si on doit être l'un des plans B, on le fera avec grand plaisir", insiste l'édile, expliquant que cette épreuve de surf pourrait s'organiser à Hossegor et ses communes voisines, Capbreton et Seignosse : "Sur les trois communes, on a suffisamment d'espace et de longueur de plage pour que les gens puissent en profiter".

Seule tache noire dans la candidature de ces communes, celle qui avait déjà pêché lors du choix initial du site : il n'est pas certain d'avoir des vagues assez hautes au moment de la compétition, soit début août.

À noter que les sites de [Lacanau](#) (Gironde) et celui de La Torche (Finistère), eux aussi candidats à l'accueil de l'épreuve du surf des Jeux olympiques, ont également annoncé être prêts à recevoir cet événement si jamais il ne devait pas se tenir à Tahiti. "On a continué à travailler tranquillement, et aujourd'hui, si on fait appel à nous, on sera bien sûr heureux d'accueillir les épreuves de surf des JO", glisse auprès de l'AFP Laurent Peyrondet, le maire de la commune de [Lacanau](#).

Affaire à suivre. ■



Surf aux JO-2024: Lacanau et La Torche prêts à remplacer Tahiti, si besoin

(AFP) -

Les sites de Lacanau (Gironde) et de La Torche (Finistère), anciens candidats à l'accueil des épreuves de surf des JO-2024, ont déclaré mercredi être disposés à recevoir l'événement dans le cas où il ne pourrait pas se tenir à Tahiti.

"On a continué à travailler tranquillement et aujourd'hui si on fait appel à nous, on sera bien sûr heureux d'accueillir les épreuves de surf des JO", a déclaré auprès de l'AFP Laurent Peyrondet, le maire de la commune de Lacanau (Gironde).

"Depuis l'été dernier il y a eu quelques articles de presse faisant état de difficultés (...) en particulier des difficultés à intervenir sur le site. On est donc resté en veille", a-t-il justifié.

La ville accueille chaque année une compétition organisée par la World Surf League (WSL) - société qui gère le circuit professionnel - et avait fait acte de candidature pour organiser les épreuves de surf des JO, attribuées en 2020 au site de Teahupo'o à Tahiti.

Trois autres territoires dans l'Hexagone, Biarritz (Pyrénées-Atlantiques), La Torche (Finistère) et les Landes (Hossegor, Capbreton et Seignosse) s'étaient également portés candidats.

"Si on nous sollicite, on ne dira pas non", a dit mercredi à l'AFP Stéphane Le Doaré, maire de Pont-L'Abbé et président de la communauté de communes du Pays Bigouden Sud, en charge du site de La Torche.

"Pour l'instant, on ne nous a pas sollicités mais on a l'habitude de recevoir des compétitions et d'installer des infrastructures temporaires (...) On a des vagues moyennes en été mais surfables par tout le monde", a-t-il estimé.

"Il faut qu'on le sache rapidement, avant la fin de l'année. Car ça suppose un minimum de gestion, d'organisation", a toutefois prévenu le maire.

Interrogé par l'AFP, le département des Landes n'a pas souhaité s'exprimer à ce stade et Biarritz n'a pas répondu. Fin 2019, la ville des Pyrénées-Atlantiques avait déploré la décision d'organiser les JO à Tahiti, "choix du surf spectacle" selon elle.

Lors d'essais techniques vendredi, une barge prévue pour l'installation d'une nouvelle tour des juges a brisé du corail à Teahupo'o, poussant le gouvernement polynésien à mettre en pause des travaux nécessaires à l'accueil des épreuves en juillet 2024.

La fédération internationale de surf (ISA) a salué cette décision, invitant les organisateurs, les autorités polynésiennes et les opposants au projet "à intensifier les discussions pour examiner toutes les options possibles".

Afp le 06 déc. 23 à 17 13.